

Développement durable du bras Severn

avril 2009



Copyright © 2009, Severn Sound Environmental Association

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication ou de l'emmagasiner ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photographique, sonore, magnétique ou autre sans l'autorisation écrite préalable du propriétaire.

Cette étude a été produite avec l'aide du Fonds municipal vert, fonds financé par le gouvernement du Canada et administré par la Fédération canadienne des municipalités. Nonobstant cet appui, les opinions exprimées correspondent aux points de vue personnels de(s) auteur(s), et le gouvernement du Canada ainsi que la Fédération canadienne des municipalités ne se tiennent pas responsables de ces opinions.

Préface

En 2003, le bassin hydrologique du bras Severn a été radié de la liste de la Commission mixte internationale des secteurs préoccupants des Grands Lacs, car l'objectif d'amélioration de la qualité des eaux avait été atteint.

Cet important accomplissement¹ traduit l'action et l'engagement des organismes fédéraux et provinciaux, des cadres et du personnel des neuf municipalités du bassin et surtout de la collectivité du bras Severn. La coordination de leurs travaux était assurée par l'Association environnementale du bras Severn (AEBS), organisme non gouvernemental établi pour gérer cet accomplissement.

Entre 1998 et 2000, la Société d'aide au développement des collectivités de Simcoe Nord a entamé un plan de vision et d'action communautaire intitulé *Tracez le portrait ! Simcoe Nord 2000-2050. Plan pour une communauté en santé*. Or, les grandes réalisations sèment le leadership, l'inspiration, les initiatives et l'énergie accrues.

Dès 2005, le conseil d'administration de l'AEBS et les municipalités membres ont décidé de profiter du succès du plan d'assainissement (PAC) et de Tracez le portrait ! en entamant un processus de collaboration unique en son genre qui garantirait la durabilité à long terme de l'atout précieux que représente le bassin hydrologique du bras Severn.

Un bassin hydrologique durable nécessite beaucoup plus que la simple protection de

l'environnement; il touche au dynamisme économique et au bien-être communautaire, si bien que les habitants du bassin ne vivent pas au-dessus de leurs moyens et que les atouts précieux du bassin hydrologique sont protégés, renouvelés et améliorés à perpétuité.

En décembre 2008, on avait élaboré ce plan détaillé. La vision, les objectifs et les actions traduisent les ambitions de centaines de résidents du bassin hydrologique, d'entreprises, d'organismes intéressés et de gouvernements. Le plan intègre les objectifs du PAC, les indicateurs de Tracez le portrait! et les buts de nombreux gouvernements et d'organismes non gouvernementaux du bassin hydrologique. Il sera intégré à la fois aux politiques en vigueur et aux nouvelles initiatives. Chaque année, les signataires conviennent de présenter un rapport sur les progrès réalisés sur le parcours à long terme du développement durable.

Les principes fondamentaux de partenariat, d'engagement communautaire, de leadership et de gérance continueront à former la pierre angulaire de mise en œuvre du plan.

L'AEBS en collaboration avec Lura Consulting, souhaite sincèrement remercier les nombreuses personnes ayant contribué leurs idées et leur précieux temps au **Plan de développement durable du bras Severn**.

¹ Severn Sound Remedial Action Plan, <http://www.severnsound.ca/SSRAPStage3TextOnly.pdf>

Acknowledgements

Le Plan de développement durable a été rendu possible par l'engagement des collaborateurs et des leaders suivants :

Conseil d'administration de l'Association environnementale du bras Severn (AEBS)

Terry Allison, canton d'Oro-Medonte

Peggy Breckenridge, canton de Tiny

Axel Frandsen, canton de Tay

Tony Hope, canton de Springwater

Bob Jeffery, ville de Midland

Mike Mayotte, ville de Penetanguishene

David Parks, canton de Severn

Keith Sherman, coordonnateur AEBS

Mayor Ron Stevens, ville d'Orillia

Greg Sutcliffe, président, conseil d'administration de l'AEBS (2009)

Comité directeur du plan de développement durable de l'AEBS

Greg Sutcliffe, président, CA de l'AEBS (2009)

David Parks, président sortant, CA de l'AEBS (2006-2008)

Mara Burton, directrice de la planification, canton de Tay

Winanne Grant, administratrice en chef, canton de Springwater

Michele Locke, agente de communication, AEBS

Debra Muenz, directrice générale, Société d'aide au développement des collectivités de Simcoe Nord

Keith Sherman, coordonnateur AEBS

Sally Leppard et **Susan Hall** – co-directrices du projet, Lura Consulting

Financement

Les neuf municipalités membres et le **Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités** ont financé l'élaboration du plan.

Promoteurs

Debra Muenz, Société d'aide au développement des collectivités de Simcoe Nord

Danny Epstein, Environnement Canada

Ted Briggs, Ministère de l'Environnement de l'Ontario

Larry Clay, Ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario et Orillia Area Community Development Corporation

Équipe consultative de développement durable

Nous tenons à remercier plus de cinquante membres de l'**Équipe consultative de développement durable** (ÉCDD) dont le travail acharné et le dévouement ont contribué des idées, des valeurs et des connaissances locales à l'élaboration du plan. Nous sommes reconnaissants envers les membres du public qui ont participé aux sondages et aux rencontres publiques et au groupe de 402 citoyens originaires de tout le bassin versant qui ont partagé leurs perspectives sur l'ensemble du bassin.

Équipe de consultation

Natalia Hahn – coordonnatrice de projet, Lura Consulting

Susan Beazley, **Barry Randall**, **Kim Peters**, **Liz Nield**, **Jean-Louis Gaudet**, **Jamie McHardy** et **Ariana Cancelli**, Lura Consulting

D^r Harvey Shear, professeur à l'Université de Toronto

Jamie Powell et **Joe Gemin**, AECOM

Crédit photographique

AEBS, participants au concours du canton de Tay, personnel de la Société d'aide au développement des collectivités de Simcoe Nord et Mara et Norman Burton.

Plan de développement durable du bras Severn – Sommaire exécutif

Notre bassin hydrologique

Le bassin hydrologique du bras Severn est plus de 1.000 kilomètres carrés, et est située dans le sud-est de Georgian Bay. 110.000 personnes vivent de manière permanente dans le bassin hydrologique grimant jusqu'à plus de 200.000 personnes de façon saisonnière. Le bassin est situé dans neuf municipalités comprenant la ville d'Orillia, les villes de Midland et Penetanguishene, et les bourgs de Georgian Bay, Tiny, Tay, Severn, Springwater et Oro-Medonte.

Le bassin hydrologique est sous pression de la croissance. Cette croissance peut signifier un impact significatif sur la qualité de vie, l'équilibre écologique, et la prospérité économique du bassin s'elle n'est pas soigneusement contrôlée. Au côté des municipalités, il y a beaucoup des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, aussi bien que des membres de la Communauté qui ont l'intérêt et la responsabilité d'assurer la santé permanente de notre bassin hydrologique. En coordonnant nos efforts dans ce plan de développement durable, nous pouvons nous assurer que le bassin hydrologique est protégé pour aujourd'hui, et dans le futur.

Notre plan de développement durable

En automne de 2007, l'AEBS et ses partenaires municipales ont obtenu des fonds de la fédération des municipalités canadiennes pour développer un plan de développement durable à caractère communautaire.

Un comité de direction a été formé, avec une équipe consultative de développement durable - à caractère communautaire- pour développer le plan. L'AEBS a également été présente à quelques foires communautaires et a formé un panel de citoyens. Avec des informations obtenues, et avec l'appui des conseils municipaux, l'ébauche du plan a été accomplie en décembre de 2008.

Prenant en considération le succès des processus suivis pour le Plan de mesures correctives (*Remedial Action Plan*), *Picture This!* et notre Plan pour un Communauté en santé; l'ébauche du plan inclut une vision, des buts, des directions stratégiques et des actions qui, une fois mises en application, assurent le développement durable du bassin hydrologique pour les générations futures.

Notre vision

D'ici à 2050, le bassin hydrologique du bras Severn contiendra un réseau des communautés qui ont atteint une qualité de vie soutenable pour tous ses citoyens en développant une culture commune de l'équilibre environnemental, économique et social.

Nos buts

Des buts ont été développés sous trois « piliers » - le développement environnemental durable, la prospérité économique et le bien-être de la communauté.

Protection et intégrité de l'environnement

Buts	Stratégies
<p>EN1 Protéger, restaurer et améliorer le patrimoine naturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger, restaurer et améliorer les espaces ouverts, les zones boisées et les corridors naturels. • Conserver, protéger et restaurer les zones humides et les habitats des rivages. • Identifier, protéger et améliorer les caractéristiques et les fonctions spéciales du patrimoine naturel. • Réduire le nombre de sites contaminés dans le bassin hydrologique.
<p>EN2 Protéger et améliorer la biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger les espèces et l'habitat indigènes contre les plantes envahissantes et les animaux nuisibles. • Protéger les espèces végétales et animales terrestres et aquatiques rares (menacées) et en voie de disparition contre le développement.
<p>EN3 Réduire la consommation des ressources naturelles</p>	<p>Déchets solides et dangereux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éliminer les déchets dangereux et spéciaux des sites d'enfouissement. • Réduire le nombre de tonnes de déchets solides éliminé par année dans les sites d'enfouissement au-delà de la base établie en 2006. • Limiter l'élimination d'aliments et de résidus de jardin dans les sites d'enfouissement. • Revendiquer une plus grande responsabilité des producteurs face à la production de déchets • Appuyer l'objectif d'une société sans déchets. • Poursuivez des alternatives supplémentaires au fait de minimiser le volume de gaspillage disposé. <p>Consommation d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des plans d'énergie de remplacement qui examinent l'utilisation des sources solaires, éoliennes et géothermiques. • Mettre en œuvre des initiatives de conservation. • Faire l'inventaire des données sur la consommation d'énergie et contrôler les progrès vers l'atteinte des objectifs. <p>Qualité de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les eaux souterraines et de surface contre les contaminants par le biais du Plan de protection des sources du bassin hydrologique. • Minimiser les contaminants dans les eaux souterraines et de surface en provenance des réseaux de collecte et de rejet des eaux de pluie. • Garantir la capacité et le traitement durable des usines de traitement des eaux usées suffisants pour répondre aux besoins d'une population croissante. <p>La qualité de l'air et le changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan coordonné visant à réduire l'effet sur le changement climatique et à élaborer des stratégies d'adaptation. • Améliorer la qualité de l'air au sein du bassin hydrologique afin de garantir le respect des normes provinciales en matière de qualité de l'air.

<p>EN4 Veiller à la conception d'établissements publics efficaces en harmonie avec les systèmes naturels</p>	<p>Réseau de transports</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'impact qu'a le transport sur la contribution au gaz à effet de serre (GES). • Mettre en œuvre le <i>Simcoe County Transportation Master Plan</i>. • Élaborer des plans municipaux axés sur le transport collectif, y compris le covoiturage, la mise en œuvre de sentiers interconnectés et favoriser les initiatives du secteur micro privé comme les autobus communautaires. <p>Quantité et approvisionnement d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantir à tout résident et visiteur un approvisionnement fiable en eau municipale et potable dans le bassin hydrologique. • Réduire la consommation d'eau au moyen de mesures de conservation d'eau. • Développez de l'eau et du plan d'eaux usées basé sur les cibles de croissance. <p>Développement urbain et rural</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire le mitage et favoriser des schémas de développement plus groupés. • Continuer à protéger les aires naturelles, les parcs, les terres agricoles et les zones boisées (urbaines et rurales) contre le lotissement des terres. • Promouvoir et favoriser la conception, le développement et la construction de « bâtiments durables » au moyen de l'atteinte des normes du <i>Leadership in Energy and Environmental Design</i> (LEED) établies par le Conseil du bâtiment durable du Canada ou de programmes équivalents.
<p>EN5 Faire la promotion des programmes d'éducation environnementale pour encourager le respect des habitats et des aires naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'élaboration de programmes scolaires visant à sensibiliser le public aux milieux naturels et culturels locaux et au mode de vie durable. • Améliorer la collaboration entre les écoles et les groupes environnementaux et socioculturels en ce qui concerne les programmes d'éducation publics sur la gérance environnementale. • Appuyer les organismes non gouvernementaux locaux pour l'offre d'occasions d'éducation environnementale.

Bien-être communautaire

Buts	Stratégies
<p>C1 Favoriser le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme</p>	<p>Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les collisions entre véhicules motorisés, les accidents et les accidents mortels. • Améliorer la sécurité des modes de transport de rechange, en particulier le cyclisme. • Réduire le crime dans les communautés du bassin versant. • Favoriser la chasse sécuritaire.

<p>C1 Favoriser le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme</p>	<p>Santé et services de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la santé générale des résidents. • Promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail. • Continuer la préparation à la pandémie et aux situations d'urgence. <p>Services de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir une variété de services de loisir structurés et non structurés et des installations qui sont physiquement et financièrement accessibles à tous les âges et à toutes les aptitudes. <p>Aménagement de communauté en santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des politiques faisant la promotion de l'aménagement de communautés habitables, attrayantes et en santé. • Aménager une communauté où les citoyens jouissent d'un fort sentiment de bien-être personnel et spirituel.
<p>C2 Fournir un logement sûr, sain, divers et abordable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des types et des formats de logements de rechange qui répondent aux besoins de tous sur le plan démographique, du revenu et ce, à tous les stades de la vie. • Réduire le sans-abrisme dans la communauté du bassin hydrologique.
<p>C3 Protéger et améliorer un réseau d'activités de vie active pour tous les âges et toutes les aptitudes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un réseau de pistes et de sentiers interconnectés d'un bout à l'autre du bassin hydrologique. • Rehausser la sensibilisation aux occasions liées à la nature sauvage dans le bassin hydrologique. • Intensifier la collaboration entre les gouvernements municipaux et les autres organismes afin d'offrir des services de vie active, de loisir et d'éducation.
<p>C4 Reconnaître et protéger l'identité culturelle et les arts et le patrimoine locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les arts, la culture et le patrimoine de la Huronie. • Conserver les installations et les paysages du patrimoine naturel et bâti. • Mettre en œuvre les lignes directrices en matière de conservation du patrimoine.
<p>C5 Conserver et renforcer divers réseaux sociaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à reconnaître et à promouvoir le bénévolat communautaire. • Continuer à appuyer les initiatives bénévoles, y compris la surveillance, qui s'harmonisent avec le plan de développement durable • Promouvoir et renforcer la sensibilisation aux services de réseautage communautaire et aux initiatives semblables et leur utilisation.

Prosperité économique

Buts	Stratégies
<p>E1 Créer une base économique durable, diverse et équilibrée qui fournit aux résidents des emplois de qualité et des salaires durables</p>	<p>Économie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bassin hydrologique du bras Severn améliorera l'économie en respectant les orientations stratégiques suivantes : • Établir des stratégies ou améliorer le soutien favorisant la conservation et l'expansion d'entreprises. • Faire enquête sur les occasions pour le bassin hydrologique de mettre en œuvre un plan et une stratégie de technologie propre. • Fournir le soutien, les outils et les incitatifs aux entreprises actuelles pour qu'elles deviennent plus écologiques grâce aux efficacités en matière d'énergie, de ressources et de processus. • Promouvoir l'entrepreneuriat adapté à l'écologie dans les communautés du bassin hydrologique. • Élaborer une politique formelle en matière d'attraction des entreprises dans la région. <p>Emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et augmenter la disponibilité des occasions d'emploi et la sensibilisation à ces derniers. • Améliorer les salaires et le mode de vie abordable pour conserver la population dans les communautés. • Multiplier le nombre d'occasions pour les entreprises écologiques. • Améliorer les programmes de formation en apprentissage dans le bassin hydrologique
<p>E2 Améliorer l'infrastructure des communications dans le bassin hydrologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des fonds pour accroître la disponibilité d'Internet haute vitesse sans fil. • Faire la promotion de la sensibilisation à la capacité d'Internet d'appuyer le développement et l'expansion d'entreprises.
<p>E3 Renforcer le développement du tourisme et des loisirs à incidences limitées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre, améliorer et promouvoir l'écotourisme. • Étendre, améliorer et promouvoir le tourisme culturel. • Étendre, améliorer et promouvoir le tourisme culinaire. • Travailler en collaboration avec les professionnels de l'industrie pour réévaluer l'orientation du tourisme vu les stressés identifiés. • Travailler en collaboration avec les exploitants touristiques pour cerner les occasions à améliorer l'efficacité opérationnelle tout en réduisant l'impact sur l'environnement.
<p>E4 Revitaliser les centres-villes et les rues principales pour les résidents et les visiteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir des centres-villes dynamiques comme point de mire commercial, culturel et social dans les collectivités du bassin hydrologique. • Appuyer la conservation et le développement de marchés agricoles locaux (ex. Orillia). • Promouvoir les initiatives appuyant l'achat local. • Appuyer les efforts d'embellissement. • Promouvoir l'espace et la convivialité pour piétons. • Promouvoir les festivals et activités qui se déroulent au centre-ville.

E5 Améliorer la rentabilité économique de l'agriculture durable	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer la rentabilité économique de l'agriculture de la région.• Renforcer les liens locaux entre la production et la consommation des biens et des services.• Établir une fiducie de terres agricoles permettant l'achat au prix du marché des terres d'agriculteurs qui prennent la retraite.• Appuyer l'élaboration de programmes éducatifs sur l'agriculture durable.• Créer des stratégies et des programmes de financement pour appuyer la transition vers les pratiques agricoles durables comme la certification biologique.• Promouvoir l'achat des aliments locaux auprès des gouvernements municipaux, des hôpitaux, des établissements d'enseignement, des magasins d'alimentation, des restaurants et des résidents.
--	---

Prochaines étapes

Maintenant que le plan est complet, il avancera à l'étape d'exécution. Les stratégies et les actions seront intégrées dans des politiques et des programmes existants et nouveaux des municipalités et des agences du gouvernement et non gouvernementales. Pour coordonner l'exécution du plan, un Comité de direction intérimaire du plan de développement durable (ISPSC en anglais) sera établi pendant une année (avril 2009). En outre, des organismes partenaires seront encouragés à participer à l'exécution du plan par "adoptant"; stratégies et actions pour son exécution.

L'ISPSC sera formé par des représentants des 9 municipalités membres; le président ou la présidente du conseil de l'AEBS, le coordonnateur ou la coordinatrice de l'AEBS; la Société d'aide au développement des collectivités du secteur d'Orillia, la Société d'aide au développement des collectivités du secteur de Simcoe nord, le comté de Simcoe, et l'Unité de santé du secteur Simcoe Muskoka.

Tous vos idées ou commentaires pour l'exécution du plan sont bien accueillis. Pour enregistrer votre opinions, entrez svp en contact avec notre bureau:
(sseacommunications@town.midland.on.ca,
www.severnsound.ca (705-527-5166).

A propos de l'Association environnementale du bras Severn

Établie en 1997, l'AEBS constitue une entente de partenariat visant à appuyer la réalisation du Plan d'assainissement du bras Severn et à fournir un bureau environnemental communautaire local dans le bassin hydrologique du bras Severn. Les signataires de l'entente sont :

Environnement Canada

Ministère de l'Environnement de l'Ontario

Ville de Midland

Ville de Penetanguishene

Canton de Tiny

Canton de Tay

Canton de Springwater

Canton de Oro-Medonte

Canton de Georgian Bay

Canton de Severn

Ville d'Orillia

L'AEBS travaille en collaboration avec beaucoup d'autres partenaires à élaborer des projets environnementaux rentables dans la région du bras Severn dont toute la communauté bénéficiera.

Ces documents ont été imprimés au Canada sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council.

Also available in English

Plan Développement durable du bras Severn

avril, 2009

Signature des partenaires municipaux

Nous, les soussignés, au nom des conseils municipaux respectifs, sommes heureux d'appuyer le Plan de développement durable du bras Severn en date du avril, 2009.


Nos municipalités sont les fiers commanditaires de ce plan. Nous célébrons cette initiative et c'est avec enthousiasme que nous anticipons les progrès continus pour assurer la durabilité du bassin hydrologique.

La mise en œuvre de ce plan garantira que, à titre d'intendants de ce bassin hydrologique, nous laissons un legs d'amélioration aux générations futures.

Société du Ville d'Orillia



Ron Stevens, maire




Gayle Jackson, greffière du maire
Ville d'Orillia
50, rue Andrew sud, suite 300
Orillia (Ontario) L3V 7T5

Société de Canton d'Oro-Medonte



Harry Hughes, maire

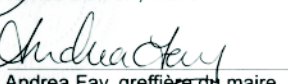


Douglas Irwin, greffier du maire
Le Canton d'Oro-Medonte
case postale 100, Oro (Ontario) L0L 2X0

Société du Ville de Midland



James Downer, maire

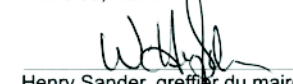


Andrea Fay, greffière du maire
Ville de Midland
575, avenue Dominion
Midland (Ontario) L4R 1R2

Société de Canton de Severn




Phil Sled, maire

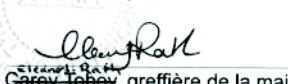


Henry Sander, greffier du maire / trésorier
Le Canton de Severn
case postale 159, Orillia (Ontario) L3V 6J3

Société du Ville de Penetanguishene



Anita Dubeau, mairesse

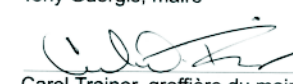


Carey Tobey, greffière de la mairesse désigné
Ville de Penetanguishene
10, rue Robert ouest
Penetanguishene (Ontario) L9M 2G2

Société de Canton de Springwater



Tony Guergis, maire

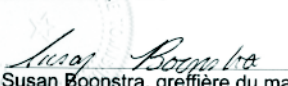


Carol Trainor, greffière du maire
Le Canton de Springwater
Chef-lieu de Canton Simcoe
Midhurst (Ontario) L0L 1X0

Société de Canton de Georgian Bay

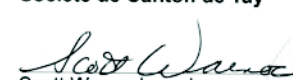


Jim Walden, maire



Susan Boonstra, greffière du maire
Le Canton de Georgian Bay
RR #1 Port Severn (Ontario) L0K 1S0

Société de Canton de Tay




Scott Warnock, maire

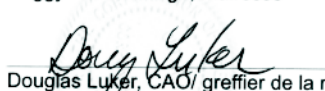


Alison Thomas, greffière du maire
Le Canton de Tay
case postale 100, Victoria Harbour (Ontario) L0K 2A0

Société de Canton de Tiny



Peggy Breckenridge, mairesse



Douglas Luker, CAO / greffier de la mairesse
Le Canton de Tiny
RR#1 Perkinsfield (Ontario) L0L 2X0

Table de matières

1	Introduction	1
2	Vision.....	6
3	Objectifs, état actuel et orientations stratégiques	7
4	Mise en œuvre et contrôle du plan	50

Sous pli séparé

Annexe A: Collaborateurs au plan

Annexe B: Principes de durabilité

Annexe C: Objectifs, orientations stratégiques et actions

Annexe D: Objectifs, orientations stratégiques, indicateurs et cibles

1 Introduction

Le plan de développement durable du bras Severn s'échelonnant sur 40 ans témoigne de l'engagement de l'Association environnementale du bras Severn (AEBS) ainsi que neuf municipalités membres, partenaires et promoteurs, à garantir un avenir durable au bassin hydrologique du bras Severn. Le plan fournit aux organismes un cadre qui leur permet de veiller à la gestion des questions environnementales, sociales, culturelles et économiques et à la mise en place de plans d'action aptes au contrôle pour en vérifier l'efficacité avec le temps.

Grâce à la mise en œuvre du plan, la population peut apprendre à vivre selon ses moyens et à réduire les répercussions des « empreintes » combinées sur le bassin hydrologique – notre chez nous.

L'AEBS espère maintenir les objectifs déjà réalisés au moyen d'initiatives de planification du bassin hydrologique comme le plan d'assainissement (PAC) et Tracez le portrait! Simcoe Nord 2000-2050. L'amélioration des conditions environnementales, le bien-être communautaire, la célébration du patrimoine et l'amélioration de la prospérité économique forment les pierres angulaires sur lesquelles les démarches de ce plan sont fondées.

1.1 Territoire du plan

Le bassin hydrologique du bras Severn est situé dans le sud-est de la baie Georgienne dans la région du Nord du comté de Simcoe et en partie dans le district de Muskoka. Il se trouve au nord de la région du Grand Toronto dans la province de l'Ontario, Canada (voir l'illustration 1). Les

terres englobées par le bassin hydrologique relèvent des compétences de neuf municipalités (voir la zone texte). Les communautés formant le bassin hydrologique sont principalement rurales, mais comptent aussi trois centres urbains : Midland, Penetanguishene et une partie de la ville d'Orillia. Seuls Midland, Tay et Penetanguishene sont entièrement intégrés à la zone du bassin hydrologique.

À propos du bassin hydrologique

Territoire : 1 000 km²

Population permanente : environ 110 000

Population saisonnière : environ 200 000

Principales utilisations des terres : Exploitation agricole, terre cultivée, aires naturelles, loisirs, extraction d'agrégats, foresterie et utilisations urbaines.

Principales industries : Fabrication, services, tourisme

Autorités compétentes :

- Comté de Simcoe et district de Muskoka
- Ville d'Orillia
- Villes de Midland et de Penetanguishene
- Cantons : Georgian Bay, Oro-Medonte, Severn, Springwater, Tay et Tiny
- Autorité de protection des sources d'eau du bras Severn Sound Source Protection Authority (protection des sources d'eau)

1.2 Le besoin d'établir un plan

Comme beaucoup d'endroits situés près de la région du Grand Toronto, le bassin hydrologique du bras Severn affronte des pressions accrues de développement urbain et récréatif. Ce développement exerce à son tour

des pressions sur le territoire et l'environnement naturel du bassin hydrologique ainsi que sur les services communautaires et l'infrastructure municipale. La population actuelle du bassin hydrologique étant de 110 000 personnes, la Loi sur la croissance de la province de l'Ontario stipule que d'ici 2031, le

bassin hydrologique accueillera 42 000 personnes supplémentaires et fournira des emplois à 66 000 personnes, situation qui provoquera un surplus de stress sur le bassin hydrologique.



Illustration 1: Territoire du bassin hydrologique du bras Severn



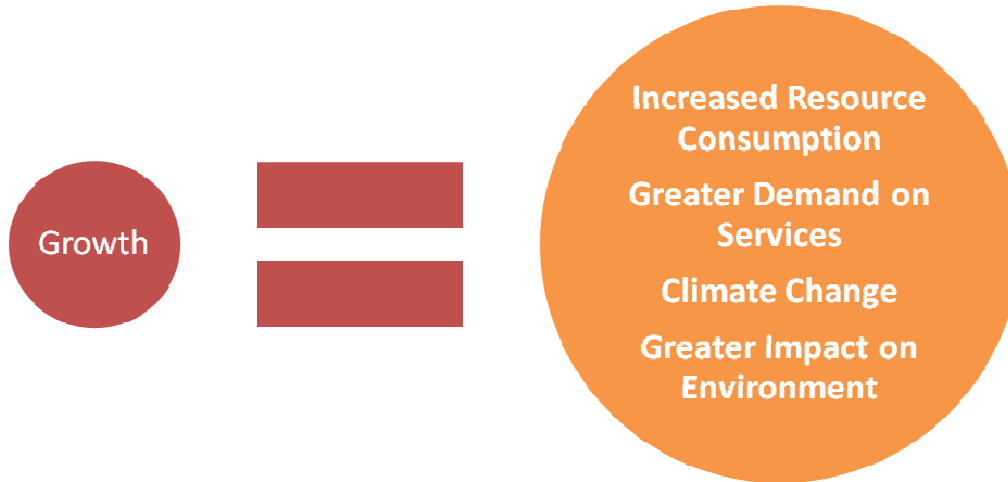


Illustration 2: Raison d'être du plan

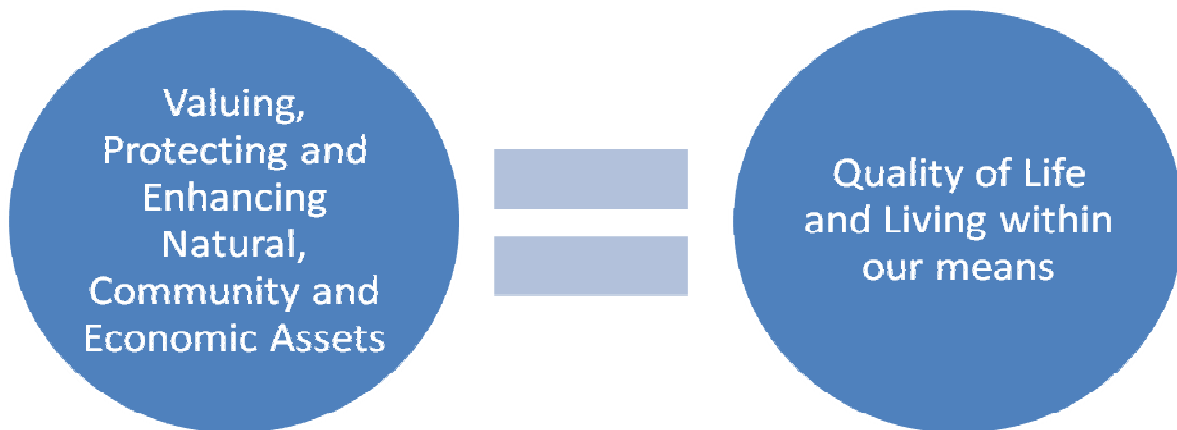


Illustration 3: Signification du développement durable

La notion de cette croissance et les répercussions qu'elle aura sur le bassin hydrologique préoccupent de plus en plus les décideurs locaux. Pour que le bassin hydrologique réussisse à se développer de façon durable, il faut instituer une démarche

intégrale et coordonnée de gestion des répercussions d'une croissance future sur l'économie, la communauté et l'environnement du bassin.

En se fondant sur le succès du PAC, les efforts coordonnés continus garantiront que le bassin hydrologique du bras Severn reste un endroit où les communautés, l'environnement naturel et les moyens de subsistance peuvent exister en harmonie et de manière durable.

Le plan a pour but de protéger et d'améliorer le bien-être communautaire, l'intégrité environnementale et la prospérité économique au moyen d'activités de l'AEBS, des municipalités membres et des partenaires. Le plan de développement durable offre une stratégie « parapluie » qui guidera les municipalités et organismes partenaires à établir un bassin hydrologique durable. Les municipalités et organismes directeurs intégreront les éléments du plan dans tout plan actuel et futur – notamment le plan d'aménagement, les plans stratégiques, les plans directeurs et les programmes communautaires. Ce plan cherche à réunir les efforts antérieurs et continus, à déterminer les lacunes aux démarches du bassin hydrologique vers la durabilité et à trouver des occasions de partenariat qui procureront de meilleurs avantages. Nous reconnaissons que les organismes travaillant en collaboration auront un effet plus bénéfique que tout travail effectué en isolement.



1.3 Principes de durabilité

Le plan de développement durable a été établi en fonction des principes de Melbourne pour des Villes Vertes (Annexe B). Ces principes ont été élaborés dans le but d'aider les collectivités à atteindre le développement durable selon la définition du rapport de la Commission de Brundtland sur le développement durable publié en 1988. La Commission définit la notion de développement durable ainsi :

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. »

Dans un bassin hydrologique durable, nous ne vivons pas au-dessus de nos moyens. Nous valorisons les environnements communautaires, écologiques et économiques comme biens de valeur. Il cultivera la compréhension des limites et de la valeur des ressources naturelles et des répercussions de nos activités sur la consommation de ces ressources.

Le but de réalisation d'un bassin hydrologique durable est facilité par la planification solide, la collaboration, et l'action et l'engagement communautaires. Nous devons aider à garantir le renouvellement des ressources pour ne pas qu'elles soient épuisées ni contaminées, et voir à la santé des communautés et citoyens et à une économie prospère qui ne se fait pas au dépens de l'environnement ou du bien-être personnel.

1.4 Élaboration du plan en collaboration

En décembre 2007, on a entamé un processus de collaboration visant à élaborer un plan de développement durable. Ce processus a été organisé par un comité directeur dévoué qui a surveillé l'évolution du plan. Le comité directeur a bénéficié de l'appui d'un groupe d'intervenants comptant une cinquantaine de membres et d'un groupe de citoyens fort de plus de 400 membres. Les rencontres avec les conseils municipaux, les administrateurs en chef, les organismes locaux et les ateliers publics sont venus ajouter aux idées et aux réactions recueillies. Grâce au processus de collaboration, la communauté du bassin hydrologique a formé ce plan avec ses idées, valeurs et connaissances locales.

L'équipe consultative de développement durable

Plus de 50 organismes communautaires, conseillers, hauts fonctionnaires du gouvernement, résidents et jeunes se sont rencontrés six fois pour élaborer le plan.

Plus de 11 000 personnes ont eu l'occasion d'y participer par le biais de festivals et d'événements d'été tenus d'un bout à l'autre du bassin versant. Plus d'une centaine de résidents ont activement partagé leur vision, valeurs et priorités avec l'équipe du projet.



Pour plus d'information sur le processus d'engagement communautaire voir le document intitulé *Severn Sound Sustainability Plan: Consultation and Engagement Background Report*, publié sous couverture séparée.

1.5 Cadre de développement durable

Le processus d'élaboration du plan de développement durable suit les six démarches illustrées à la figure 4. La première consiste à élaborer le cadre du processus. Nous avons identifié trois piliers du développement durable – la protection et l'intégrité de l'environnement, le bien-être communautaire et la prospérité économique, adaptés des piliers établis dans « Notre avenir à tous. » Nous sommes conscients de la nécessité d'intégrer les considérations socio-économiques et environnementales dans tout ce que nous faisons et de les équilibrer.

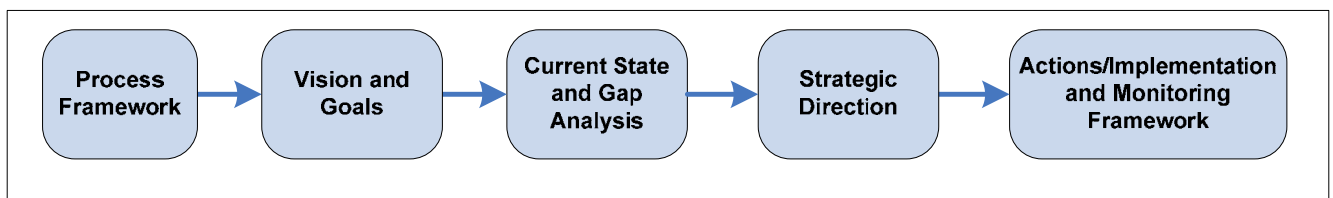


Figure 4 – Cadre de développement durable

2 Vision

La vision à l'égard du bassin hydrologique du bras Severn est une vision commune pour l'avenir durable fondé sur la réaction des membres de la communauté, du personnel municipal et d'autres intervenants. Cette vision a été adoptée par la communauté comme première démarche d'élaboration du plan de développement durable.

Vision adoptée de l'équipe d'action environnementale de Simcoe Nord 2005



D'ici 2050 le bassin hydrologique du bras Severn comptera un réseau de collectivités ayant atteint une qualité de vie durable pour tous les citoyens grâce à l'établissement d'une culture commune d'équilibre environnemental, économique et social.

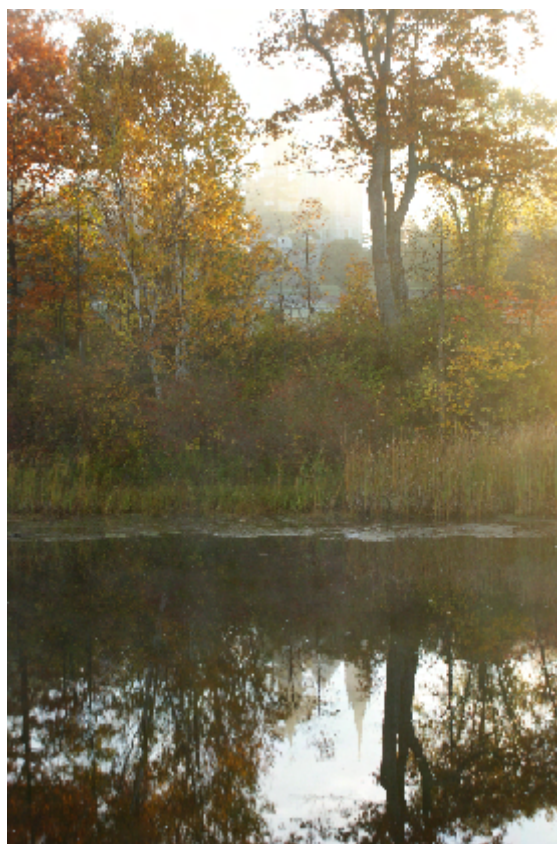
3 Objectifs, état actuel et orientations stratégiques

Les communautés du bassin hydrologique du bras Severn ont fixé certains objectifs pour aider à orienter les efforts de concrétiser la vision pour 2050. Les objectifs énumérés au tableau I touchent un vaste éventail de priorités environnementales, communautaires, culturelles et économiques soulevées par les résidents et intervenants du bassin hydrologique.

Le présent chapitre donne une section pour chaque objectif identifié qui comprend :

- la raison d'être de l'objectif
- les conditions actuelles du bassin hydrologique
- les faits saillants des politiques et des lacunes actuelles
- les orientations stratégiques qui guideront les communautés du bassin hydrologique vers l'atteinte de l'objectif et
- des exemples d'indicateurs des progrès servant à mesurer la durabilité continue du bassin hydrologique.

L'Annexe C énumère les démarches précises ciblées pour la mise en œuvre associée à chaque orientation stratégique.



Le rapport préliminaire publié en décembre 2008 *Current State Background Report, December 2008* donne la description des conditions actuelles du bassin hydrologique et le contexte des politiques municipales.

Tableau 1: Objectif du plan de développement durable du bassin hydrologique du bras Severn

OBJECTIF DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU BASSIN HYDROLOGIQUE DUE BRAS SEVERN		
Pilier de durabilité 1 : Protection et intégrité de l'environnement	Pilier de durabilité 2 : Bien-être communautaire	Pilier de durabilité 3 : Prospérité économique
EN1 Protéger, restaurer et améliorer le patrimoine naturel	C1 Favoriser le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme	E1 Créer une base économique durable, diverse et équilibrée qui fournit aux résidents des emplois de qualité et des salaires durables
EN2 Protéger et améliorer la biodiversité	C2 Fournir un logement sûr, sain, divers et abordable	E2 Améliorer l'infrastructure des communications dans le bassin hydrologique
EN3 Réduire la consommation des ressources naturelles	C3 Protéger et améliorer un réseau d'activités de vie active pour tous les âges et toutes les aptitudes	E3 Renforcer le développement du tourisme et des loisirs à incidences limitées
EN4 Veiller à la conception d'établissements publics efficaces en harmonie avec les systèmes naturels	C4 Reconnaître et protéger l'identité culturelle et les arts et le patrimoine locaux	E4 Revitaliser les centres-villes et les rues principales pour les résidents et les visiteurs
EN5 Faire la promotion des programmes d'éducation environnementale pour encourager le respect des habitats et des aires naturelles	C5 Conserver et renforcer divers réseaux sociaux	E5 Améliorer la rentabilité économique de l'agriculture durable

Protection et intégrité de l'environnement (objectifs EN 1 à EN 5)



Objectif EN1 : Protéger, restaurer et améliorer le patrimoine naturel

Le patrimoine naturel fait partie intégrante de la base économique, du style de vie des résidents et de l'intégrité environnementale du bassin hydrologique. L'accès à la nature et sa mise en valeur procure d'importants avantages à la santé communautaire.

Le bassin hydrologique...

- Est le portail à la Voie navigable Trent Severn, recevant le débit de la rivière Severn qui passe par le bras avant de se jeter dans la baie Georgienne.
- Forme le portail aux 30 000 îles de la baie Georgienne et au-delà.
- Se trouve à la frontière entre les régions géologiques paléozoïque et du Bouclier précambrien qui passent de zones à substrats rocheux exposés aux régions ayant 200 mètres de recouvrement.
- Compte six principales rivières et ruisseaux qui se jettent dans le bras Severn (ruisseau Copeland, rivière Wye, ruisseau Hog, rivière Sturgeon, rivière Coldwater, rivière North). Des dizaines de tributaires rejoignent ces rivières.
- Compte quatre principales zones humides : la forêt Copeland, la baie Matchedash, le marais Wye et le marais de Tiny et beaucoup d'autres terres humides importantes sur le plan local et provincial.
- Les terres humides de Matchedash sont reconnues à l'échelle internationale

comme site Ramsar (Convention relative aux zones humides signée à Ramsar, Iran en 1971, traité intergouvernemental fournissant un cadre d'action nationale et de coopération internationale visant la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources²), alors que les zones humides du marais Wye, du marais de Tiny et de la baie Matchedash sont reconnues à l'échelle mondiale comme Aires importantes de nidification.



- Regroupe trois grands lacs intérieurs : lacs Bass, Orr et Little.
- Comporte des centaines de kilomètres d'aires en rive, d'anses et de baies longeant la côte du bras Severn et appuyant l'un des systèmes écologiques les plus diversifiés des Grands Lacs.
- Les zones de patrimoine naturel sont partiellement protégées par le Simcoe County Green Land System. Les politiques

² <http://www.ramsar.org/>

municipales en matière de protection des aires naturelles offrent aux aires du patrimoine naturel du bassin hydrologique une protection supplémentaire. Ces aires exigent la protection, l'amélioration et la gérance continues si on veut les léguer aux générations futures.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Les organismes du bassin hydrologique du bras Severn continueront à protéger, à restaurer et à améliorer le patrimoine naturel en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Protéger, restaurer et améliorer les espaces ouverts, les zones boisées et les corridors naturels.

- Conserver, protéger et restaurer les zones humides et les habitats des rivages.
- Identifier, protéger et améliorer les caractéristiques et les fonctions spéciales du patrimoine naturel.
- Réduire le nombre de sites contaminés dans le bassin hydrologique.

Stresseurs du patrimoine naturel : Pressions du développement et demande accrue d'utilisation récréative et résidentielle.

Indicateur : Nombre de zones protégées et leur étendue géographique.

Objectif EN2 : Protéger et améliorer la biodiversité

Le bassin hydrologique accueille une variété d'oiseaux nicheurs, de mammifères, de reptiles, d'amphibiens et de plantes vasculaires dont beaucoup sont considérés rares, menacés ou en voie de disparition.

Dans le bassin hydrologique...

- Renferme une grande diversité d'espèces. Le bras Severn offre la plus grande variété de reptiles et d'amphibiens de la province.
- Comporte plus de 100 espèces rares, enregistrées dans la base de données du

Natural Heritage Information Centre (NHIC).

Le contrôle des espèces envahissantes est une question importante dans certaines zones du bassin hydrologique. Par exemple, à Midland, le Service des parcs surveille les zones de régénération naturelle pour déceler les espèces d'arbres exotiques et entreprend des mesures de contrôle au besoin.



- Comprend plusieurs Zones d'intérêt naturel et scientifique des Sciences de la Terre (ZINS), des ZINS des sciences de la vie, des sites des sciences de la vie et des terres humides.
- Nécessite une protection continue et accrue des habitats haute terre, bassin hydrologique et riverains qui mèneront à la protection des espèces rares ou en voie de disparition et des zones écologiquement précieuses et vulnérables.
- Est menacé par les espèces envahissantes qui risquent d'éroder la biodiversité de la région.

Étant donné les pressions accrues de développer les zones riveraines et la conversion de plus en plus de logements à l'utilisation permanente, le défi consiste à réduire l'impact sur la biodiversité et à empêcher la perte d'habitats.

Stresseur : Accroissement de l'accès, du développement et des espèces envahissantes.

Indicateur : Nombre, abondance et distribution des espèces rares, mesures de la diversité et de l'habitat.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn continuera à protéger et à améliorer la biodiversité en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Protéger les espèces et l'habitat indigènes contre les plantes envahissantes et les animaux nuisibles.
- Protéger les espèces végétales et animales terrestres et aquatiques rares (menacées) et en voie de disparition contre le développement.



But EN3 : Réduire la consommation des ressources naturelles

Cette section compte quatre sous objectifs.

EN 3.1 Déchets solides et dangereux

Les déchets ménagers dangereux risquent d'affecter la santé humaine et écologique s'ils ne sont pas gérés adéquatement. L'élimination des déchets solides nécessite des ressources en sols et entraîne des répercussions écologiques possibles variant de la contamination des eaux à la pollution de l'air.

Dans le bassin hydrologique...

- Les services de gestion des déchets, y compris la collecte de recyclage sélective porte à porte, les déchets ménagers dangereux et les programmes de collecte de déchets organiques sont offerts par les administrations municipales, du comté de Simcoe et du district. Les municipalités de la région ne sont pas responsables de la gestion de déchets.
- Le comté de Simcoe gère 6 sites d'enfouissement actifs et quatre stations de transfert (y compris beaucoup de sites d'enfouissement fermés). La construction d'un nouveau site d'enfouissement au site 41 dans le canton de Tiny a débuté en 2008.

Plans actuels de gestion des déchets

District de Muskoka – Plan de gestion des déchets à long terme

Comté de Simcoe – Plan de gestion des déchets à long terme

Orillia – Plan de réduction de déchets

Le comté de Simcoe exploite trois dépôts de déchets ménagers dangereux et spéciaux. Les résidents du bassin hydrologique peuvent utiliser le dépôt de Barrie (situé à l'extérieur du bassin hydrologique). Pour leur part, les résidents d'Oro-Medonte et de Severn peuvent apporter les articles dangereux au dépôt de la ville d'Orillia.

Quel est notre empreinte écologique en production de déchets?

En 2006, les résidents du bassin versant ont produit 55 250 tonnes de déchets aux fins d'élimination dans les sites d'enfouissement.

Dès 2031, les résidents du bassin versant produiront 77 000 tonnes de déchets par année. *
D'après un taux de production annuel par personne de 500 kg.

- Les politiques de gestion des déchets dans les plans d'aménagement municipaux stipulent l'emplacement des utilisations connexes des sols. Les politiques et les plans de gestion des déchets décrivent les méthodes de collecte et d'élimination.

- Le dépôt d'Orillia accepte les déchets électroniques, mais le service n'est offert qu'aux résidents de la ville. La journée de collecte des déchets ménagers dangereux spéciaux du comté de Simcoe accepte également les déchets électroniques.
- Le comté de Simcoe encourage les pratiques biologiques d'entretien des gazons, le compostage domestique et le recyclage de l'herbe.
- Des organismes virtuels *Freecycle* sont en exploitation à Midland et à Orillia. Grâce à ces organismes électroniques, les gens s'échangent gratuitement les meubles et les objets ménagers.
- Les déchets organiques sont recueillis porte à porte dans le comté de Simcoe et le district de Muskoka ce qui permet de détourner environ 11 000 tonnes de matériel chaque année des sites d'enfouissement locaux.
- Les cibles de réacheminement des déchets sont de 60 % dans toutes les municipalités du bassin hydrologique.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Les organismes et les résidents du bassin hydrologique du bras Severn sont encouragés à gérer les déchets solides en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Éliminer les déchets dangereux et spéciaux des sites d'enfouissement.
- Réduire le nombre de tonnes de déchets solides éliminés par année dans les sites d'enfouissement au-delà de la base établie en 2006.

- Limiter l'élimination d'aliments et de résidus de jardin dans les sites d'enfouissement.
- Revendiquer une plus grande responsabilité des producteurs face à la production de déchets.
- Appuyer l'objectif d'une société sans déchets.
- Poursuivez des alternatives supplémentaires au fait de minimiser le volume de gaspillage disposé.

Stresseur : Une population croissante produira plus de déchets.

Indicateur : Augmenter le taux de détournement des déchets à 60 % du total des déchets produits.

EN 3.2 Consommation d'énergie

La consommation d'énergie est directement liée aux changements climatiques et à la qualité de l'air.

Dans le bassin hydrologique...

- Les municipalités ne conservent aucune donnée sur les taux de consommation d'énergie.
- En général, les plans municipaux ne tiennent pas compte de la conservation d'énergie.
- Les démarches municipales visant à réduire la consommation d'énergie sont limitées. Midland et Penetanguishene ont porté la plus grande attention à la question dans le cadre d'un programme continu visant à remplacer l'éclairage incandescent et à vapeur de mercure non efficaces par des

lampes à vapeur de sodium à haute pression/DEL. La ville de Penetanguishene a entamé en projet pilote visant à remplacer les lampes à vapeur de mercure avec des réverbères à diode électroluminescentes (DEL) qui réduisent de beaucoup les coûts énergétiques tout en maintenant l'éclairage. La ville de Midland a également lancé un programme pour remplacer les feux de circulation incandescents par des feux à diode électroluminescentes pour réduire l'entretien et conserver l'énergie.

- Les services publics d'électricité ont adopté des programmes de conservation d'énergie.
- Moins de 25 % de la main-d'œuvre du bassin hydrologique se déplace pour se rendre au travail en covoiturage, à bicyclette ou à pied. La majorité de la main-d'œuvre se déplace à l'extérieur de la municipalité pour le travail.

Initiatives locales de conservation d'énergie

- En 2004, Hindson Marine, port de plaisance de Penetanguishene et exploitation familiale de la région de Midland-Penetanguishene, a annoncé qu'il serait le premier au Canada à vendre le biodiesel aux plaisanciers.
- L'Hôpital du district de la Huronie, membre de l'Alliance des hôpitaux de Simcoe Nord (AHSN) a achevé un programme de rattrapage énergétique mis en œuvre par Honeywell.
- Des initiatives communautaires de conservation d'énergie sont en cours au Centre faunique du marais Wye, en partenariat avec la *Simcoe Huronia Association for Renewable Energy*.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn réduira la consommation d'énergie en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Élaborer des plans d'énergie de remplacement qui examinent l'utilisation des sources solaires, éoliennes et géothermiques.
- Mettre en œuvre des initiatives de conservation.
- Faire l'inventaire des données sur la consommation d'énergie et contrôler les progrès vers l'atteinte des objectifs.

Stresseur : La surconsommation d'énergie contribue aux changements climatiques.

Indicateur : Nombre de municipalités ayant adopté un plan énergétique communautaire.

EN 3.3 Qualité de l'eau

Les rivières, lacs et l'approvisionnement en eau souterraine font partie intégrante des réseaux naturels qui subissent le stress des activités humaines dans le bassin hydrologique du bras Severn. Le bassin dépend de la qualité de l'eau pour soutenir les populations humaines et fauniques de l'avenir.



Dans le bassin hydrologique...

- Le développement dépend pour une large part de l'approvisionnement en eau municipale qui provient soit des eaux souterraines ou des eaux de surface. Les résidents en milieux ruraux et beaucoup de réseaux collectifs privés dépendent de prises d'eau ou de puits privés.
- L'approvisionnement en eau souterraine provient de 87 puits municipaux situés à 39 réseaux et quelques 9 500 puits privés (domestiques) dans les 9 municipalités.
- Approvisionnement municipal en eau souterraine et de surface : les réseaux municipaux sont conformes aux Normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario liées à la santé.
- L'usage actuel des eaux souterraines est considéré durable d'après le principe que l'utilisation calculée de l'eau souterraine est de beaucoup inférieure à l'alimentation disponible de la nappe sauf quelques exceptions où les bassins versants peuvent surpasser cet équilibre si la demande future augmente.
- Les plans d'aménagement municipaux renferment habituellement des politiques traitant de la protection des approvisionnements en eau souterraine et

de surface et de la qualité de ces approvisionnements aux fins d'utilisation par l'homme et la faune.

- La gestion des ressources en eau relève de la responsabilité fédérale, provinciale, municipale et privée. Or, la province a nommé l'AEBS comme l'une des trois Autorités de protection des sources formant la région du bassin hydrologique du sud de la baie Georgienne/lac Simcoe. L'autorité de protection des sources est responsable d'élaborer un plan de protection des sources d'eau pour le bassin hydrologique du bras Severn. L'autorité garantira que ces plans sont intégrés à la gestion des approvisionnements en eau potable des municipalités et à la gestion des ressources en eau de la région.

Stresseurs : Les activités d'utilisation des sols comme le rejet des eaux de pluie et des usines de traitement des eaux usées, les fosses septiques, l'agriculture (intensive), la navigation de plaisance et toute autre activité humaine affectent la qualité de l'eau.

Indicateurs : Réduction des « boucles ouvertes » (comme l'évacuation des boues sur les terres); maintien des limites de charge totale en phosphore.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn continuera à protéger la qualité de l'eau en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Protéger les eaux souterraines et de surface contre les contaminants par le biais du Plan de protection des sources du bassin hydrologique.

- Minimiser les contaminants dans les eaux souterraines et de surface en provenance des réseaux de collecte et de rejet des eaux de pluie.
- Garantir la capacité et le traitement durable des usines de traitement des eaux usées suffisants pour répondre aux besoins d'une population croissante.



EN 3.4 La qualité de l'air et le changement climatique

Les activités humaines sont à l'origine de la majorité de la pollution atmosphérique. L'intensification des développements et de l'utilisation des automobiles contribueront à la pollution de l'air et au changement climatique.

Dans le bassin hydrologique...

- Les initiatives contre la marche au ralenti des véhicules comprennent les efforts éducatifs entrepris par le Bureau de santé du district de Simcoe-Muskoka, le règlement municipal contre la marche au ralenti de la ville d'Orillia, et la politique contre la marche au ralenti de Midland touchant les véhicules municipaux.

- Les initiatives communautaires de qualité de l'air comprennent les travaux entrepris par la *Georgian Bay Association* avec le *Air Strategic Group* de la *Ontario Medical Association's Air Strategy Group* et une étude sur les lichens, ainsi que les travaux de *Climate Action Muskoka* dont le but est d'entreprendre des mesures qui contribueront à la lutte contre le réchauffement climatique.
- Les municipalités n'ont pas encore coordonné leurs efforts d'aborder les questions de qualité de l'air et du changement climatique dans le bassin hydrologique. À l'échelle locale, seules quelques initiatives et politiques portent sur ces questions.
- Les plans d'aménagement des municipalités individuelles et autres documents de politiques ne traitent généralement pas de la question de qualité de l'air (les exceptions figurent dans la zone de texte). Parmi ceux qui le mentionnent, la protection de la qualité de l'air est traitée comme fonction du maintien et de l'amélioration des zones forestières et rivulaires ou comme objectif du développement et des schémas d'utilisation des sols. Par contre, la qualité de l'air n'est généralement pas abordée à titre d'enjeu en soi.

Politiques municipales sur la protection de la qualité de l'air

- *Springwater* – adoption d'une politique au plan d'aménagement visant à conserver la qualité et à assurer l'intégrité de l'air du canton.
- *Oro-Medonte* – encourage les améliorations apportées à la qualité de l'air, dans la mesure du possible.
- *Charting Our Future* (Orillia, Severn et Oro-Medonte) réclame la réduction des émissions contribuant au smog issu de véhicules en marche au ralenti.
- *Midland* – prend des mesures pour élaborer une stratégie contre la marche au ralenti et un règlement municipal possible pour réduire la pollution causée par les véhicules en marche au ralenti.

A l'heure actuelle, les communautés n'ont aucun plan, ni stratégie de qualité de l'air en vigueur, car la qualité de l'air est considérée comme relevant de la compétence de la province et du gouvernement fédéral.

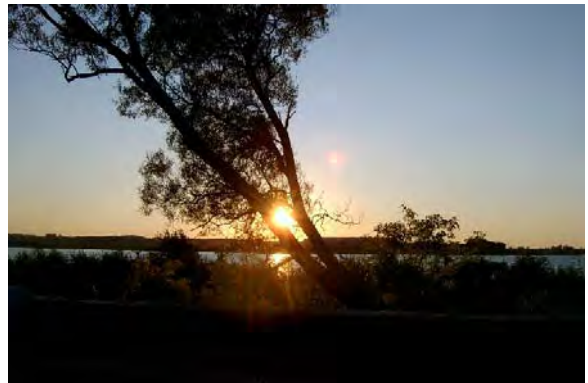
La ville de Midland a formé un comité spécial du conseil municipal chargé de faire la promotion des modes de transport de recharge, c'est-à-dire, vélo, marche, etc. au lieu du transport véhiculaire. Ceci aidera à réduire les émissions de dioxyde de carbone en plus d'améliorer la santé générale et le conditionnement physique des résidents.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras de Severn protégera la qualité de l'air et réduira l'effet sur le changement climatique en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Élaborer un plan coordonné visant à réduire l'effet sur le changement climatique et à élaborer des stratégies d'adaptation.
- Améliorer la qualité de l'air au sein du bassin hydrologique afin de garantir le respect des normes provinciales en matière de qualité de l'air.



Objectif EN4 : Veiller à la conception d'établissements publics efficaces en harmonie avec les systèmes naturels.

Cet objectif comporte trois sous objectifs.

EN 4.1 Réseau de transports

Les résidents du bassin hydrologique se fient aux réseaux de transports efficaces. Le transport en commun efficace n'est pas disponible dans les régions rurales du bassin hydrologique.

Dans le bassin hydrologique...

- Les routes, ponts et structures relèvent de la responsabilité de la province et des gouvernements locaux. Les réseaux de transports sont traités dans le *Simcoe County Transportation Master Plan* qui s'harmonise aux politiques en matière de transport du plan de croissance provinciale. Ce plan renferme certaines recommandations visant à :

- réduire l'utilisation des automobiles
- multiplier le nombre d'usagers publics
- améliorer la sécurité des modes de transport de rechange
- encourager la création d'un réseau de sentiers et d'allées pour piétons interconnectés dans le comté de Simcoe

- favoriser les services de transport partagés entre les municipalités
- intégrer les réseaux de sentiers existants

- La main-d'œuvre comprend un grand nombre de migrants quotidiens. Dans le comté de Simcoe, près de la moitié de la main-d'œuvre se déplace vers l'extérieur. Orillia, Midland et Penetanguishene comptent le moins grand nombre de migrants, ce qui laisse présager qu'il s'agit de destinations d'emploi.
- Les résidents ont tendance à conduire au travail en voiture ou à se faire conduire au travail comme passagers en auto.

Promouvoir le transport actif dans le comté de Simcoe

Le *Simcoe County Active Transportation Committee* (appuyé par *Good for Life*) tâche d'améliorer le transport et d'établir une infrastructure qui permet l'usage accru de formes de déplacement à propulsion humaine. Cette notion comprend non seulement la marche ou le cyclisme, mais aussi les fauteuils roulants, les patins à roues alignées, la planche à roulette, le ski de fond, le canot et le kayak. Le comité a élaboré un plan de travail 2007-2008 énumérant huit objectifs et actions visant à améliorer les occasions de transport actif dans le comté.

- Les résidents se rendent le plus souvent au travail à pied ou en vélo dans Georgian Bay, Midland et Orillia.
- Le transport en commun formel n'est offert qu'à Orillia et à Midland.
- Le transport en commun utilisé pour les déplacements au travail est le plus élevé à Orillia.
- Chaînon communautaire de Simcoe Nord coordonne un service de transport bénévole pour les résidents de Simcoe Nord qui n'ont pas accès à un mode de transport personnel.

Orientations stratégiques



Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn améliorera le réseau de transports en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Réduire l'impact qu'a le transport sur la contribution au gaz à effet de serre (GES).
- Mettre en œuvre le *Simcoe County Transportation Master Plan*.
- Élaborer des plans municipaux axés sur le transport collectif, y compris le covoiturage, la mise en œuvre de sentiers interconnectés et favoriser les initiatives du secteur micro privé comme les autobus communautaires.

Stresseur : Les réseaux de transport en commun ne peuvent pas gérer la croissance actuelle de la population.

Indicateur : Pourcentage de personnes qui partagent l'auto pour le voyage aller-retour au travail ou qui choisissent un mode de rechange au voyage seul pour se rendre au travail.

EN 4.2 Quantité et approvisionnement d'eau

Le bassin hydrologique bénéficie de l'eau en abondance. Vu l'accroissement de la population et les répercussions du changement climatique, le rang que le Canada occupe en tant que plus important consommateur d'eau au monde doit changer.

Dans le bassin hydrologique...

- L'eau municipale provient d'une combinaison d'approvisionnement en eaux souterraines et de surface.
- Les services d'eau et d'eaux usées sont gérés par les municipalités individuelles, même si tous les réseaux dépendent de ressources en eau régionales partagées.
- L'infrastructure d'eau comprend neuf réseaux municipaux de traitements des eaux usées et trente-neuf réseaux d'alimentation en eau dans le bras Severn ainsi que des ententes de service intermunicipales. Les installations comptent notamment des puits d'eaux souterraines, des installations d'entreposage souterrain et de surface, des réseaux d'approvisionnement en eau souterraine, des usines de traitement des eaux de surface.

- L'effluent des eaux usées est rejeté vers :
 - Bras Severn à Port Severn, Victoria Harbour, Port McNicoll (Tay), Midland, Penetanguishene, le Centre de santé mentale de Penetanguishene
 - Rivière Coldwater à Coldwater (canton de Severn)
 - Rivière Wye à Elmvale (canton de Springwater).
- Les installations actuelles de traitement des eaux et des eaux usées suffisent dans la majorité des régions à gérer la population actuelle, mais ne suffiront plus dans le contexte de croissance future.

Il n'existe aucun plan des services d'eau et des eaux usées du bassin hydrologique visant à gérer la croissance future.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn garantira un surplus continu d'eau potable et une capacité excédentaire de traitement des eaux usées en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Garantir à tout résident et visiteur un approvisionnement fiable en eau municipale et potable dans le bassin hydrologique.
- Réduire la consommation d'eau au moyen de mesures de conservation d'eau.
- Développez de l'eau et du plan d'eaux usées basé sur les cibles de croissance.

Stresseurs : Le changement climatique et l'accroissement de la population exerceront d'importantes pressions sur la quantité d'eau et l'approvisionnement en eau.

Indicateur : Utilisation des eaux par personne par année pour les réseaux municipaux.

EN4.3 Développement urbain et rural

Le bassin hydrologique affronte les pressions d'un développement accru dans les zones rurales et urbaines.

Dans le bassin hydrologique...

- Les communautés de la région sont principalement rurales avec beaucoup de hameaux et de villages. Le bassin hydrologique compte aussi trois centres urbains - Midland, Penetanguishene et Orillia.
- La province oblige les municipalités à adapter les plans d'aménagement à la législation « Place à la croissance » axée sur la croissance à l'intérieur des zones de peuplement.



- Le plan de croissance du comté de Simcoe détermine le volume, l'emplacement et la forme de développement communautaire. Il fournit également l'orientation politique pour le logement axé sur les loisirs et pour le développement de communautés entières, y compris les cibles de densité et d'intensification qui guideront les développements futurs. Le plan de croissance du comté de Simcoe influence le plan d'aménagement révisé qui, à son tour, fournit l'orientation aux municipalités régionales.
- Le développement de nouveaux lotissements, quartiers et complexes immobiliers a généralement lieu dans les zones de peuplement. Récemment, 10 % des nouveaux lotissements en moyenne sont approuvés à l'extérieur des zones de peuplement.
- La plupart des politiques aux plans d'aménagement des municipalités orientent la croissance vers les zones de peuplement ou les agglomérations actuelles, permettent l'utilisation de terrains intercalaires et appuient la croissance intelligente dans le bassin hydrologique.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn veillera à la conception d'établissements publics efficaces en harmonie avec les systèmes naturels en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Réduire le mitage et favoriser des schémas de développement plus groupés.
- Continuer à protéger les aires naturelles, les parcs, les terres agricoles et les zones boisées (urbaines et rurales) contre le lotissement des terres.
- Promouvoir et favoriser la conception, le développement et la construction de « bâtiments durables » au moyen de l'atteinte des normes du *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED) établies par le Conseil du bâtiment durable du Canada ou de programmes équivalents.

Stresseurs : Accroissement de la population et demande accrue de développement dans les aires naturelles.

Indicateur : Pourcentage de terres à l'extérieur des zones de peuplement protégé contre le développement urbain.

Objectif EN5 : Faire la promotion des programmes d'éducation environnementale pour encourager le respect des habitats et des aires naturelles

Vu l'accroissement de la population et la demande d'accès à la nature, le bassin hydrologique du bras Severn a pour priorité de protéger son capital naturel. La protection des aires naturelles peut être assurée par une population éduquée.



Dans le bassin hydrologique...

- L'éducation environnementale semble être la plus accessible au musée du comté de Simcoe où l'on offre une vaste gamme de programmes d'éducation et d'interprétation ou au Centre faunique du Marais Wye, où l'on offre des programmes de loisirs et d'éducation axés sur l'environnement.

- Il est nécessaire d'effectuer des recherches supplémentaires pour fournir un portrait d'ensemble des occasions d'éducation environnementale qui existent dans le bassin hydrologique.

Stresseur : L'accroissement de l'utilisation publique des aires naturelles peut endommager les habitats naturels précieux.

Indicateur : Nombre de personnes rejointes chaque année au moyen de programmes d'éducation environnementale dans le bassin hydrologique.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn fera la promotion de l'éducation environnementale en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Encourager l'élaboration de programmes scolaires visant à sensibiliser le public aux milieux naturels et culturels locaux et au mode de vie durable.

- Améliorer la collaboration entre les écoles et les groupes environnementaux et socioculturels en ce qui concerne les programmes d'éducation publics sur la gérance environnementale.
- Appuyer les organismes non gouvernementaux locaux pour l'offre d'occasions d'éducation environnementale.

Bien-être communautaire Objectifs C1 à C5



Objectif C1: Favoriser le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme



Cet objectif comporte quatre sous objectifs.

C1.1 Sécurité

La perception de la sécurité publique forme une pierre angulaire du bien-être communautaire. Les taux inférieurs de criminalité contribuent au dynamisme économique des collectivités et permettent aux résidents de tirer avantage des installations communautaires sans crainte. Les services d'urgence et la sécurité routière sont également des caractéristiques clés des communautés en santé.

Dans le bassin hydrologique...

- Les services policiers sont fournis soit par la police municipale, comme à Orillia ou Midland, ou par la police provinciale de l'Ontario.
- L'ambulance régulière et les services de planification d'urgence relèvent des

responsabilités du comté de Simcoe et du district.

- Le taux de criminalité (pour les crimes violents ou les infractions contre les biens) était en général moins élevé dans les municipalités rurales en 2006.
- Le taux de criminalité chez les jeunes était le moins élevé à Midland en 2006.
- Les collisions entre véhicules se produisent le plus souvent à Orillia, suivi de Midland, de Tay et de Tiny.
- Les initiatives de sécurité routière comprennent le nouveau programme du comté de Simcoe- *Safe Roads...Your Call*, qui encourage les citoyens à signaler les conducteurs qu'ils croient être en état d'ébriété en téléphonant au service 911 (lancé en avril 2008).
- Les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux offrent des programmes d'éducation et de formation sur la chasse sécuritaire.

Stresseurs : Utilisation accrue des automobiles et congestion de la circulation.

Indicateur : Nombre de collisions véhiculaires par année.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Les organismes du bassin hydrologique du bras Severn continueront à améliorer la sécurité en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Réduire les collisions entre véhicules motorisés, les accidents et les accidents mortels.
- Améliorer la sécurité des modes de transport de recharge, en particulier le cyclisme.
- Réduire le crime dans les communautés du bassin versant.
- Favoriser la chasse sécuritaire.

C1.2 Santé et services de santé

La prestation de services de santé publique demeure une priorité importante des résidents du bassin hydrologique. La pénurie de praticiens généraux et la disponibilité des services de soins de santé communautaire sont source de préoccupation.

Dans le bassin hydrologique...

- Les programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies relèvent des compétences du Bureau de santé du district de Simcoe-Muskoka. Le Bureau de santé a adopté un plan stratégique ayant une vision pour 2026 qui prévoit maintenir un environnement sain au moyen des politiques et des démarches publiques qui garantissent la qualité de l'air, des sols et de l'eau. Le Bureau de santé met présentement l'accent sur la réduction du taux d'obésité.

- Le *Simcoe Muskoka Health Sector Emergency Planning Committee (SMHSEPC)* prépare des mesures planifiées et coordonnées en cas d'urgence en matière de santé. Le comité offre des conseils et de l'aide à l'élaboration des plans du secteur de santé et facilite la coordination entre les organismes de santé et les autres organismes.
- La santé et la sécurité au travail relèvent principalement du comté de Simcoe et du district par l'entremise du Bureau de santé du district de Simcoe-Muskoka, organisme qui a créé un modèle à six étapes visant à aider les lieux de travail à mettre en œuvre un programme de santé équilibré au travail.
- Le *Simcoe County Workplace Wellness Network* assure la liaison et fournit les ressources aux milieux de travail de Simcoe et de Muskoka qui partagent une vision commune de l'amélioration de la santé des employés.
- Les hôpitaux sont Soldiers' Memorial à Orillia, l'Hôpital général de Penetanguishene et l'Hôpital du district de la Huronie à Midland.
- Les communautés sont aux prises avec une pénurie de médecins et de travailleurs spécialisés dans presque tous les domaines des soins de santé. Une autre préoccupation clé est celle de la pénurie des aides aux services de soins personnels pour personnes âgées et maisons de soins infirmiers en raison des pressions accrues de la population vieillissante. La croissance continue de la population exerce d'intenses pressions sur les fournisseurs et les services de soins de santé.

Stresseur : Les modes de vie actuels peuvent décourager la vie active.

Indicateur : Réduction du taux d'obésité chez les jeunes.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn fera la promotion de la santé et des services de santé en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Améliorer la santé générale des résidents.
- Promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail.
- Continuer la préparation à la pandémie et aux situations d'urgence.

C1.3 Services de loisirs

La prestation de services de loisirs accessibles dans les municipalités régionales est une priorité chez les résidents du bassin hydrologique. Les activités de loisir, à la fois formelles et informelles, peuvent réduire le nombre de journées de travail manquées et améliorer la santé et le bien-être général des résidents.



Dans le bassin hydrologique...

- Les municipalités de la région sont responsables des services de loisirs et de bibliothèque.
- Les municipalités et les organismes non gouvernementaux gèrent une variété de programmes de loisirs pour personnes de tout âge. Beaucoup de bibliothèques offrent aussi des programmes de loisir et d'éducation.
- D'autres juridictions appuient et encouragent le secteur bénévole à fournir les programmes et activités aux résidents d'une communauté.
- Midland signale le nombre le plus élevé d'heures de participation aux programmes de loisirs. La superficie des installations intérieures de loisir par milliers d'habitants est la plus élevée à Midland.
- C'est à Oro-Medonte que l'on retrouve le plus de mètres carrés occupés par des installations municipales extérieures de loisir par millier d'habitants.
- Les communautés offrent une variété de parcs et d'installations de loisir.
- Le territoire rejoint une partie du Parc provincial Awenda dans le canton de Tiny, le Parc provincial du lac Bass et le Parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne.
- Quatre municipalités du bassin hydrologique ont adopté des plans directeurs* des parcs et loisir :
 - Georgian Bay
 - Springwater
 - Midland
 - Oro-Medonte

- Tay a adopté un plan directeur culturel et de loisir qui tient compte de la programmation.
- Le territoire comprend les terres classées dans la forêt du comté de Simcoe (Simcoe County Forest SCF), plus importante forêt appartenant à une municipalité en Ontario avec près de 30 000 acres faisant l'objet d'une gestion active depuis 2006. La forêt du comté de Simcoe n'est pas considérée comme un parc, mais les activités de loisir sont permises à titre de privilège. Pour garantir la jouissance continue de la forêt par tout utilisateur responsable, réduire les conflits et minimiser les répercussions environnementales, une politique sur l'utilisation a été élaborée où l'on précise les activités permises dans les forêts du comté de Simcoe.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Les organismes du bassin hydrologique du bras Severn feront la promotion et l'expansion des services de loisir en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Fournir une variété de services de loisir structurés et non structurés et des installations qui sont physiquement et financièrement accessibles à tous les âges et à toutes les aptitudes.

Stresseur : Accroissement de la population affectant la disponibilité et le type de services de loisir.

Indicateur : Mètres carrés occupés par des installations intérieures et extérieures de loisir gérées par les municipalités ou leur appartenant.



C1.4 Aménagement de communauté en santé

L'aménagement de communautés qui favorisent l'accès piétonnier et les activités liées au mode de vie sain et qui améliorent l'apparence et le dynamisme des zones urbaines, permettent de rehausser la santé communautaire et la perception du bien-être de la communauté.



Dans le bassin hydrologique...

- Les plans d'aménagement renferment généralement des politiques qui appuient les communautés « habitables » qui se parcourent facilement à pied, soit la « marchabilité ». D'autres documents de

politiques incorporent également l'aménagement de communautés en santé.

- Les communautés n'ont pas été évaluées en termes « d'habitabilité » ou de « marchabilité »
- En général, les municipalités n'ont adopté aucune ligne directrice sur l'aménagement urbain pour améliorer l'habitabilité et l'attraction physique de la communauté (exception : plan d'aménagement de la ville d'Orillia, politiques du canton de Severn et le canton de Tay pour les centres-villes).
- Les initiatives communautaires comprennent le programme Écoliers actifs et en sécurité, présenté par l'AEBS. Le programme fait la promotion de modes de transport actif et efficient pour le déplacement quotidien entre le domicile et l'école. Le Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka accorde la priorité à ce sujet. De plus, le Groupe de travail sur la nutrition du comté de Simcoe a appuyé et cultivé un nouveau jardin communautaire à Oro-Medonte. Un autre jardin à Penetanguishene reçoit du financement de la Fondation Trillium.



Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn fait la promotion de l'aménagement d'une communauté en santé en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Élaborer des politiques faisant la promotion de l'aménagement de communautés habitables, attrayantes et en santé.
- Aménager une communauté où les citoyens jouissent d'un fort sentiment de bien-être personnel et spirituel.

Stresseur : Dépendance accrue sur l'automobile.

Indicateur : Nombre de municipalités adoptant des politiques et des lignes directrices en matière d'aménagement urbain.

Politiques de plan d'aménagement qui appuient l'aménagement de communautés en santé :

- Encourager l'orientation favorable aux piétons dans les développements (comté, Tiny)
- Appel d'offres d'arbres et de mobilier urbains (Orillia)
- Reconnaître la valeur et l'importance de posséder des milieux bien aménagés. (Springwater)
- Reconnaître l'importance d'intégrer un mélange d'utilisations (Springwater)
- Fournir une gamme de services à l'intérieur des communautés (Tay)
- Encourager l'aménagement groupé (Severn)
- S'engager à fournir des parcs et des jardins communautaires (Severn)
- Autres documents de politiques appuyant l'aménagement de communautés en santé
- Le document *Charting Our Future*, qui touche Orillia, Severn et Oro-Medonte, comprend des stratégies appuyant l'aménagement de communautés en santé.



Objectif C2 : Fournir un logement sûr, sain, divers et abordable

Les résidents du bassin hydrologique accordent la priorité à la disponibilité de logements abordables et de types divers.

Dans le bassin hydrologique...

- Le logement social et les foyers pour personnes âgées relèvent de la responsabilité des gouvernements du

comté de Simcoe et du district. Le Secteur des services sociaux du comté de Simcoe joue un rôle important dans la question du sans-abrisme.

- Le comté de Simcoe assure l'exploitation de quatre foyers de soins de longue durée, dont un à Penetanguishene.

- Le parc de logements appartient surtout aux propriétaires (en 2006, plus de 80 % des logements du comté de Simcoe appartenaient aux propriétaires). La plupart des logements locatifs se trouvent dans les zones urbaines.
- Les logements à prix abordable peuvent être affectés à mesure que les terrains deviennent plus cher dans la région du Grand Toronto provoquant une augmentation du coût des terrains et des logements dans le bassin hydrologique.
- Les loyers moyens varient de 689 \$ à 897 \$.
- La population de personnes sans-abri n'est pas connue. La ville de Midland traite cette question comme prioritaire.
- Chaînon communautaire de Simcoe Nord offre des services de soutien au logement pour aider à enrayer le sans-abrisme.
- Les résidents habitent principalement dans les maisons individuelles isolées. À Springwater, Tay, Tiny, Severn, Oro-Medonte, plus de 90 % des logements sont unifamilial résidentielles. Orillia, Midland et Penetanguishene offrent plus de choix quant aux types de logement.
- Le parc de logements comprend des résidences secondaires ou des logements rattachés au loisir ou au mode de vie. Oro-Medonte, Severn, Tay et Tiny affichent une concentration particulièrement élevée de ces types de logements.
- Les municipalités ont adopté des politiques visant à fournir un mélange de logements (variété de maisons, niveaux d'abordabilité et tailles de terrain).

- Les municipalités comme Springwater prévoient que les communautés avec le mode de vie des adultes pourraient représenter une forte proportion de la croissance au cours des vingt prochaines années. La plupart des plans d'aménagement municipaux mentionnent l'offre de logements aux personnes âgées et reconnaissent la nature saisonnière d'une partie du parc de logements.

Stresseur : Demande accrue d'une variété de types résidentiels abordables dans le bassin hydrologique.

Indicateur : Pourcentage du mélange des types d'habitations.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Les organismes du bassin hydrologique du bras de Severn fourniront un logement suffisant et abordable en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Fournir des types et des formats de logements de rechange qui répondent aux besoins de tous sur le plan démographique, du revenu et ce, à tous les stades de la vie.
- Réduire le sans-abrisme dans la communauté du bassin hydrologique.

Objectif C3 : Protéger et améliorer un réseau d'activités de vie active pour tous les âges et toutes les aptitudes

Le bassin hydrologique du bras Severn bénéficie d'un réseau exceptionnel de sentiers et fait des efforts pour l'améliorer. Les sentiers donnent l'occasion de relier les collectivités et fournissent d'importants avantages touristiques et économiques.

Dans le bassin hydrologique...

- Les réseaux de sentiers locaux et régionaux offrent plus de 175 km de sentiers appartenant aux municipalités.



En octobre 2008, le canton de Springwater a adopté un plan directeur des sentiers.

- Le principal sentier est celui de Ganaraska, sentier de randonnée de 400 km qui relie Port Hope à Barrie, Orillia et le sentier de Bruce. Un sentier d'embranchement de 100

km relie Midland et Wasaga Beach au sentier.

- Les documents de planification municipaux abordent la question de développement des sentiers dans le bassin hydrologique :
 - Plans d'aménagement [voir la zone texte]
 - Plan directeur des parcs et loisirs
 - Plans directeurs et stratégiques (p. ex. : Orillia)
 - Plans régionaux comme *Charting Our Future*
- Des groupes communautaires œuvrent à la promotion, au développement, au maintien et à l'amélioration des sentiers dans le bassin hydrologique :
 - *Huronian Trails & Greenways* – offre un programme intitulé *Help Trails Grow*, programme de recyclage de véhicules qui utilise les fonds recueillis pour financer les initiatives liées aux sentiers.
 - *Take Heart Muskoka* – appuie une vaste gamme de programmes, y compris la cartographie des sentiers et la promotion et le développement

des initiatives de transport actif.

- *Ganaraska Hiking Trails Association* – organise plusieurs des clubs, chacun étant associé à une section du sentier.
- *Sno-Voyager Club* – exploite un réseau exhaustif de sentiers sur les terres publiques et privées à Springwater

Les plans d'aménagement appuient le développement de sentiers dans le bassin hydrologique du bras Severn

Les politiques de planification appuient le développement des sentiers, y compris ceux qui cherchent à :

- Intégrer les sentiers et les pistes aux nouveaux lotissements (p. ex. : comté)
- Créer des connections entre sentiers (p. ex. : comté)
- Aménager des pistes de randonnée pédestre et de cyclisme et de sentiers de loisir (p. ex. : Orillia)
- Assurer les liens entre les sentiers régionaux pour maintenir une position concurrentielle en vue d'attirer l'intérêt touristique et les retombés économiques connexes (p. ex. : Midland)
- Relier les parcs aux sentiers (p. ex. : Oro-Medonte)

Le comté de Simcoe participera à une entente de partage de données *Ontario Trails Network – Trails Data Sharing Agreement*, pour obtenir l'accès aux renseignements détaillés sur les sentiers pour la catégorie supérieure adjacente et les municipalités régionales. Le réseau fait partie de la Stratégie ontarienne pour l'aménagement des pistes et des sentiers conçue pour éduquer les résidents sur les sentiers, favoriser une meilleure santé et créer

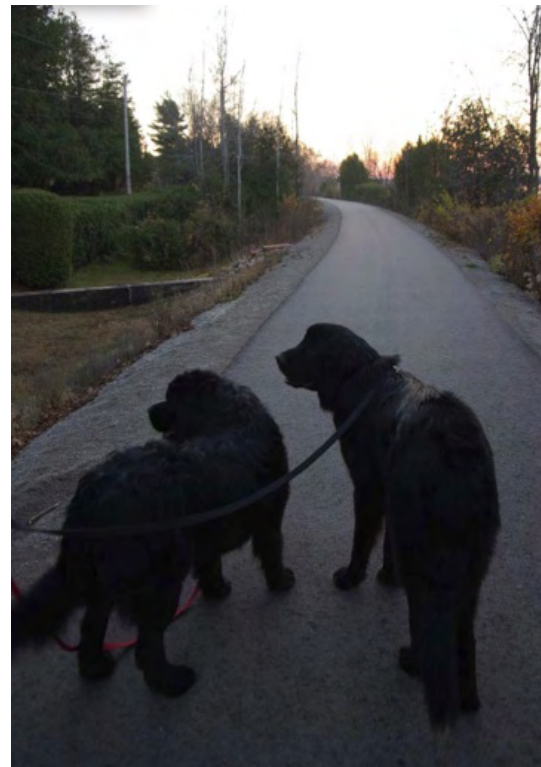
des occasions économiques associées aux sentiers et au tourisme.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn veillera à protéger et à améliorer un réseau d'activités de vie active en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Créer un réseau de pistes et de sentiers interconnectés d'un bout à l'autre du bassin hydrologique.
- Rehausser la sensibilisation aux occasions liées à la nature sauvage dans le bassin hydrologique.
- Intensifier la collaboration entre les gouvernements municipaux et les autres organismes afin d'offrir des services de vie active, de loisir et d'éducation.



Stresseur : L'appui financier pourrait limiter la mise en œuvre d'un réseau de sentiers interconnectés.

Indicateur : Nombre de kilomètres de sentiers gérés par les municipalités ou appartenant aux municipalités.

Objectif C4 : Reconnaître et protéger l'identité culturelle et les arts et le patrimoine locaux

Le peuplement du comté de Simcoe par les peuples autochtones et par la suite, par les colons, y compris une importante communauté francophone et d'autres peuples d'origine européenne et Métis, font que le bassin hydrologique est riche en ressources du patrimoine culturel.

Dans le bassin hydrologique...

- Les ressources du patrimoine culturel forment une composante de l'industrie touristique.
- Les collectivités des Premières nations comprennent la Première nation Beausoleil sur l'Île-aux-Chrétiens.
- Le patrimoine construit et culturel est protégé dans une certaine mesure par les politiques figurant dans les plans d'aménagement municipaux et du comté de Simcoe [voir zone texte].
- Orillia s'est doté des approches les mieux établies en matière de conservation du patrimoine culturel. Parmi les initiatives artistiques et culturelles, la ville possède un

plan culturel, un service exclusif pour la culture et le patrimoine, les politiques de *Charting Our Future*, et des objectifs liés au patrimoine culturel dans le plan directeur.

- Les organismes communautaires qui appuient les arts, la culture et le patrimoine dans le bassin hydrologique comprennent le *Orillia and District Arts Council*, *Arts Council of Muskoka*, *La Clé d'la Baie*, *Discover Muskoka*, *Muskoka Heritage Trust* (canton de Tay) et *Muskoka Heritage Foundation*, ainsi que *Oro-Medonte History Association*.



Politiques des plans d'aménagement visant à protéger les ressources du patrimoine :

Par le biais de plans d'aménagement, les municipalités du bassin hydrologique peuvent protéger les ressources du patrimoine grâce aux politiques qui :

- limitent tout développement qui serait incompatible avec le caractère des zones ou des édifices historiques (p. ex. : comté)
- cherchent à conserver les ressources du patrimoine culturel, les ressources du patrimoine bâti, les ressources archéologiques et les paysages du patrimoine culturel (p. ex. : comté, Midland, Oro-Medonte)
- réclament d'inventorier les ressources significatives (p. ex. : comté, Penetanguishene)
- définissent les secteurs désignés à valeur patrimoniale (p. ex. : Orillia)
- favorisent et cultivent la sensibilisation, la participation et l'engagement public à la conservation des ressources du patrimoine culturel (p. ex. : Midland)

- Les principales caractéristiques du patrimoine culturel dans le bassin hydrologique comme le Havre de la découverte à Penetanguishene et Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons (canton de Tay), sont des atouts culturels très prisés, mais ne font pas l'objet d'un marketing suffisant à l'échelle régionale, nationale et internationale.
- Springwater a institué un programme de prix de mérite *Heritage Awards of Merit*, initiative du *Springwater Heritage Committee*.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn reconnaît et protège l'identité culturelle, les arts et le patrimoine locaux en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Promouvoir les arts, la culture et le patrimoine de la Huronie.
- Conserver les installations et les paysages du patrimoine naturel et bâti.
- Mettre en œuvre les lignes directrices en matière de conservation du patrimoine.

Stresseur : La conjoncture économique a limité la capacité du bassin hydrologique à optimiser ses atouts du patrimoine culturel.

Indicateur : Nombre de visiteurs annuels aux installations du patrimoine culturel du bassin hydrologique.



Objectif C5 : Conserver et renforcer divers réseaux sociaux

Le bassin hydrologique bénéficie d'un vaste réseau d'organismes bénévoles. Les résidents signalent près de 100 000 heures de travail non rémunéré en 2006.

Réseaux d'information dans le bassin hydrologique du bras Severn

- *211simcoecounty.ca* – Répertoire en ligne des services communautaires, de santé, sociaux et gouvernementaux.
- *Community Connection* – Base de données d'information communautaire en ligne auxquels les résidents du bassin hydrologique ont accès à titre de ressources pour trouver des entreprises, des services de santé, des occasions de bénévolat et beaucoup d'autres renseignements.
- Chaînon communautaire de Simcoe Nord – Centre d'échange d'information sur Internet qui maintient une base de données des occasions de bénévolat dans Simcoe Nord. Il offre également un répertoire de logement et un service de transport bénévole.
- *Information Orillia* – Service d'information et d'aiguillage communautaire dans le nord-est du comté de Simcoe.

Dans le bassin hydrologique...

- Les réseaux sociaux et le travail bénévole font partie intégrante de la vie communautaire.

- Les bases de données sur l'information des bénévoles existent dans plusieurs communautés du bassin hydrologique.
- Les bénévoles veulent et peuvent mettre en œuvre les aspects de ce plan de développement durable.



Orientations stratégiques

Atteindre notre objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn conservera et renforcera les divers réseaux sociaux en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Continuer à reconnaître et à promouvoir le bénévolat communautaire.
- Continuer à appuyer les initiatives bénévoles, y compris la surveillance, qui s'harmonisent avec le plan de développement durable.

- Promouvoir et renforcer la sensibilisation aux services de réseautage communautaire et aux initiatives semblables et leur utilisation.

Stresseur : La situation financière pourrait limiter l'appui financier offert aux organismes communautaires.

Indicateurs : Nombre des subventions accordées aux organismes communautaires par les municipalités et valeur de ces subventions.

Prosperité économique

Objectifs E1 – E5



Objectif E1: Créer une base économique durable, diverse et équilibrée qui fournit aux résidents des emplois de qualité et des salaires durables

Cet objectif comporte deux sous objectifs.

E1.1 Économie

- Le fait de garantir le dynamisme économique du bassin hydrologique permettra de promouvoir plusieurs objectifs du plan de développement durable. La diversité des entreprises peut servir d'appui au bien-être communautaire. De plus, l'accent écologique des entreprises peut appuyer leurs efforts sur le plan concurrentiel, améliorer l'efficacité opérationnelle et créer des marchés à créneaux tout en minimisant l'impact sur l'environnement.
- La conservation des jeunes, l'encouragement d'un mode de vie abordable comparativement à la région du Grand Toronto et le maintien et l'attraction d'une gamme d'entreprises diverses contribueront à améliorer l'autonomie de la population du bassin hydrologique.
- Il est important de veiller à ce que les activités de développement économique aient des retombées positives sur l'environnement - et peuvent contribuer à améliorer la capacité de régénération du bassin hydrologique.

Dans le bassin hydrologique...

- Les secteurs agricole, manufacturier, touristique et des soins de santé sont essentiels à la durabilité économique du bassin hydrologique.



- La foresterie regagne en popularité comme activité importante vu les efforts de reboisement au cours des dernières décennies.
- Les aliments locaux et biologiques continuent à prendre de l'importance, de la popularité et à bénéficier du soutien (grâce aux initiatives comme *Simcoe County Farm Fresh*).
- Les ressources en agrégats – sable, gravier et pierre – sont extraits dans beaucoup de régions du comté de Simcoe - les ressources abondantes se trouvent dans deux des cantons du bassin hydrologique : Severn et Oro-Medonte.
- Les collectivités offrent différents points forts économiques; certaines bénéficient d'économies plus diversifiées que d'autres. Les municipalités situées le long de la rive de la baie Georgienne sont plus orientées vers le tourisme et les développements axés sur les loisirs et le mode de vie, y compris les logements pour retraités. Ces communautés jouissent d'industries d'accueil et des services alimentaires très fortes et d'un secteur des services en croissance qui répond aux besoins des résidents à temps plein et des visiteurs à temps partiel. L'emploi industriel continue à revêtir de l'importance à Midland, à Penetanguishene et à Orillia.
- Le plan d'aménagement du comté de Simcoe et plusieurs plans d'aménagement municipaux appuient le développement de collectivités avec des fonctions et des occasions économiques diverses. On encourage particulièrement la croissance des entreprises commanditées à l'échelle locale.

- Il existe des occasions d'établissement d'entreprises dans le secteur touristique lié à la culture, à l'écologie et aux arts culinaires.



Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn améliorera l'économie en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Établir des stratégies ou améliorer le soutien favorisant la conservation et l'expansion d'entreprises.
- Faire enquête sur les occasions pour le bassin hydrologique de mettre en œuvre un plan et une stratégie de technologie propre.
- Fournir le soutien, les outils et les incitatifs aux entreprises actuelles pour qu'elles deviennent plus écologiques grâce aux efficacités en matière d'énergie, de ressources et de processus.
- Promouvoir l'entrepreneuriat adapté à l'écologie dans les communautés du bassin hydrologique.
- Élaborer une politique formelle en matière d'attraction des entreprises dans la région.

- Garantir un approvisionnement adéquat en terrains aménagés disponibles pour répondre aux besoins.

Stresseurs : La situation économique et la concurrence de la région du Grand Toronto pourraient entraîner la perte de grandes entreprises et de ressources spécialisées dans le bassin hydrologique.

Indicateur : Nombre de nouveaux emplois à temps plein et à salaire-subsistance créés par année.

E1.2 Emploi

Dans le bassin hydrologique...

- Les résidents travaillent principalement dans le comté de Simcoe.
- Les résidents ont de meilleures chances de trouver un emploi là où ils résident s'ils habitent à Midland, Orillia et Penetanguishene.
- Les chambres de commerce et les Sociétés d'aide au développement des collectivités dans le bassin hydrologique participent au développement économique par le biais de divers programmes ou y accordent de l'appui.
- Les travailleurs à domicile sont concentrés à Georgian Bay, Springwater, Oro-Medonte et Tiny.
- Le taux d'emploi varie d'environ 45 % à Georgian Bay à environ 69 % à Springwater. Le taux de chômage est le plus élevé à Midland et le moins élevé à Georgian Bay.
- Les revenus moyens les plus élevés se trouvent à Springwater et à Oro-Medonte,

tandis qu'Orillia affiche les revenus les moins élevés.

- Le nombre élevé de retraites prévues dans un proche avenir exerce des pressions sur l'offre des métiers spécialisés dans les secteurs de la fabrication et de la construction.
- Le récent repli économique suscite des préoccupations supplémentaires dans le secteur manufacturier.
- L'écart entre les salaires, la disponibilité d'emplois à temps plein et le coût du logement crée des obstacles économiques importants à Orillia, à Oro-Medonte et dans le canton de Severn.
- La stratégie de développement économique régionale de Simcoe Nord (2006) établit des questions prioritaires à aborder.

En 2007, la province a attribué des fonds à la Société d'aide au développement des collectivités de Simcoe Nord et à ses partenaires, la Commission locale du comté de Simcoe, La Clé d'la Baie en Huronie et la Chambre de commerce du sud de la baie Georgienne pour entreprendre un projet Maintien et d'expansion des entreprises dans leur collectivité.

À l'été 2008, on a lancé un projet d'analyse de la concurrence économique (ECAP) dans le bassin hydrologique. Les résultats seront publiés et intégrés au processus de développement économique au printemps 2009.

- En 2009, la *Orillia Area Community Futures Corporation* prévoit débiter un plan stratégique de communauté durable.
- Les tendances d'emploi comprennent les pénuries des métiers spécialisés, les pénuries de main-d'œuvre, l'exode des jeunes, le vieillissement de la main-

d'œuvre, le besoin de niveaux supérieurs d'éducation et des lacunes de services francophones.

- Il existe une tendance croissante envers le sous-emploi des travailleurs qui cherchent un emploi dans plusieurs municipalités du bassin hydrologique, y compris Orillia, Oro-Medonte et le canton de Severn.
- Les employeurs des secteurs des services et de la vente au détail ainsi que des services touristiques et d'accueil signalent de la difficulté à trouver du personnel; beaucoup d'entre eux, notamment Tim Hortons, ont mis en œuvre des programmes incitatifs pour encourager les demandes d'emploi.
- Les principaux emplacements pour l'emploi dans le bassin hydrologique sont Orillia, Midland et Penetanguishene.
- Le nouveau plan d'aménagement du comté de Simcoe détermine les emplacements optimaux pour les emplois à l'avenir et planifie un « corridor de l'emploi » sur l'autoroute 11 à Oro-Medonte.
- L'on prévoit l'ajout de 66 100 emplois dans le bassin hydrologique d'ici 2031 suite à l'entrée en vigueur de la législation provinciale « Place à la croissance ».

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn multipliera les occasions d'emploi en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Améliorer et augmenter la disponibilité des occasions d'emploi et la sensibilisation à ces derniers.
- Améliorer les salaires et le mode de vie abordable pour conserver la population dans les communautés.
- Multiplier le nombre d'occasions pour les entreprises écologiques.
- Améliorer les programmes de formation en apprentissage dans le bassin hydrologique.

Stresseur : Défis à conserver les employés dans le bassin hydrologique en raison des difficultés à obtenir des emplois bien rémunérés.

Indicateur : Pourcentage accru du nombre d'emplois créés pour les métiers spécialisés.

Objectif E2 : Améliorer l'infrastructure des communications dans le bassin hydrologique

La disponibilité de l'infrastructure et de la technologie des communications est un

prérequis essentiel à l'exploitation efficace d'entreprises. Vu l'accent sur l'attrait d'emplois

offrant un salaire-subsistance, le bassin hydrologique doit se concentrer sur l'établissement d'une infrastructure des communications efficace s'il veut réaliser ses objectifs en matière de développement économique.

Dans le bassin hydrologique...

- Pour une large part, on connaît mal l'infrastructure des communications en raison d'un manque d'information publiée à ce sujet.
- Les connexions Internet à haute vitesse ne sont pas uniformément disponibles ni abordables pour les résidents et les entreprises.
- Les personnes âgées améliorent leurs compétences grâce à l'offre de cours par Internet.
- Les programmes communautaires commencent à éduquer les utilisateurs sur les questions de sécurité Internet.

- Le comté de Simcoe et le district de Muskoka ont tous deux adopté des initiatives relatives à l'amélioration de l'infrastructure des communications.
- L'Université Lakehead étudie les répercussions sur la santé de l'utilisation d'accès à Internet sans fil.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn améliorera l'infrastructure des communications par Internet en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Obtenir des fonds pour accroître la disponibilité d'Internet haute vitesse sans fil.
- Faire la promotion de la sensibilisation à la capacité d'Internet d'appuyer le développement et l'expansion d'entreprises.

Objectif E3 : Renforcer le développement du tourisme et des loisirs à incidences limitées

Les caractéristiques naturelles et culturelles du bras Severn attirent de plus en plus de résidents à temps partiel. Le bassin hydrologique a la chance de tirer profit de façon à ce que le tourisme contribue une part importante des emplois rentables pour les résidents.

Dans le bassin hydrologique...

- Le tourisme comprend les occasions de loisir à l'extérieur, l'environnement naturel et les destinations touristiques. Le tourisme et les loisirs représentent des secteurs économiques importants et en croissance

dans le bassin hydrologique. Ils comportent des composantes liées aux excursions axées sur les attractions et sur les activités associées aux résidences saisonnières.

- Les attractions touristiques comprennent les villages et centres-villes du bassin versant, les antiquaires et les marchés agricoles, les parcs, les boisés, les terrains de golf, les pistes de motoneige, de ski, de randonnée et de cyclisme, les lacs et les plages d'eau douce.
- Le tourisme culinaire est le plus fortement en marché à Muskoka. En fait, Muskoka a été désigné comme destination touristique culinaire provinciale.
- L'écotourisme ne fait pas partie des cibles du marketing ni de la politique touristique, car il fait indirectement partie de la nature extérieure de beaucoup d'activités touristiques. Le Centre faunique du marais Wye et *Georgian Bay Eco Museum* sont des exceptions à la règle.
- L'amélioration du tourisme culturel et religieux est source de potentiel économique important.
- Plusieurs organismes influencent l'industrie touristique du bassin hydrologique ou y participent, y compris les chambres de commerce, *Tourism Simcoe County*, *Ontario's Lake Country*, le Centre faunique du marais Wye, l'association touristique du sud de la baie Georgienne, l'association touristique autochtone *G'Nadjiwon Ki*, *Huronian Trails & Greenways*, La Clé d'la Baie en Huronie (services francophones), *Simcoe County Farm Fresh*, *Simcoe County Historical Association*, *Simcoe County Trails - Ready to Explore*, et *Discover Muskoka*.



Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn rehaussera le tourisme en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Étendre, améliorer et promouvoir l'écotourisme.
- Étendre, améliorer et promouvoir le tourisme culturel.
- Étendre, améliorer et promouvoir le tourisme culinaire.
- Travailler en collaboration avec les professionnels de l'industrie pour réévaluer l'orientation du tourisme vu les stressés identifiés.
- Travailler en collaboration avec les exploitants touristiques pour cerner les occasions à améliorer l'efficacité opérationnelle tout en réduisant l'impact sur l'environnement.



Stresseur : Absence de coordination des stratégies touristiques dans le bassin hydrologique.

Indicateur : Pourcentage accru des visiteurs saisonniers.

Objectif E4 : Revitaliser les centres-villes et les rues principales pour les résidents et les visiteurs

Les centres-villes dynamiques et en santé attirent les visiteurs, stimulent l'économie, fournissent les occasions de loisir pour tous les âges et expriment l'identité communautaire.

Dans le bassin hydrologique...

- Les centres-villes jouent un rôle clé dans les collectivités qui en ont.
- Les communautés considèrent les centres-villes comme facteur important du succès tel que noté dans plusieurs documents de politiques examinés, en particulier les plans d'aménagement. Ces plans renferment des politiques qui :
 - encouragent le développement de terrains intercalaires au centre-ville (Orillia)
 - encouragent la forme et l'aménagement groupés favorisant un milieu favorable aux piétons (Orillia)
- exigent des améliorations aux transports en commun et aux sentiers de randonnée et de cyclisme (Midland)
- cherchent à améliorer la forme bâtie et le domaine public des centres-villes (canton de Severn)
- Les centres-villes sont des lieux d'activités pour les jeunes.
- La revitalisation des zones du centre-ville a été identifiée comme occasion dans La stratégie de développement économique régionale de Simcoe Nord (2006).

Initiatives de revitalisation de centre-ville dans le bassin hydrologique du bras Severn

La zone de peuplement d'Elmvale a adopté des lignes directrices en matière de façades au centre-ville.

Le *Downtown Orillia Management Board* – en collaboration avec la ville d'Orillia – encourage les entreprises et les propriétaires à revitaliser les façades des boutiques et à embellir le centre-ville.

Un groupe communautaire local – *Build Orillia Lakehead Downtown* — revendique que l'Université Lakehead construise ses locaux permanents au centre-ville d'Orillia au lieu de s'installer aux abords de la ville.

Midland prévoit effectuer une analyse du marché du centre-ville dans le cadre d'un processus de développement économique communautaire.

Penetanguishene a adopté un programme d'amélioration des façades.

Le canton de Tay s'est doté d'un plan d'amélioration communautaire qui prévoit une subvention pour l'amélioration des façades et des programmes de subvention des taxes foncières afin d'établir des centres-villes dynamiques.

- Le document *Charting Our Future*, qui s'applique à Orillia, Severn et Oro-Medonte, renferme plusieurs stratégies axées sur les centres-villes.
- Il faut évaluer les programmes de rue principale pour les hameaux qui n'ont aucun centre-ville.
- Le plan directeur d'Orillia stipule également l'amélioration de la santé du centre-ville comme priorité de la ville.



Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn créera des centres-villes et des rues principales dynamiques en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Maintenir des centres-villes dynamiques comme point de mire commercial, culturel et social dans les collectivités du bassin hydrologique.
- Appuyer la conservation et le développement de marchés agricoles locaux (ex. Orillia).
- Promouvoir les initiatives appuyant l'achat local.
- Appuyer les efforts d'embellissement.
- Promouvoir l'espace et la convivialité pour piétons.
- Promouvoir les festivals et activités qui se déroulent au centre-ville.

Stresseurs : Concurrence des magasins à grande surface.
Disponibilité du stationnement ou de transport de recharge fiable en temps opportuns.

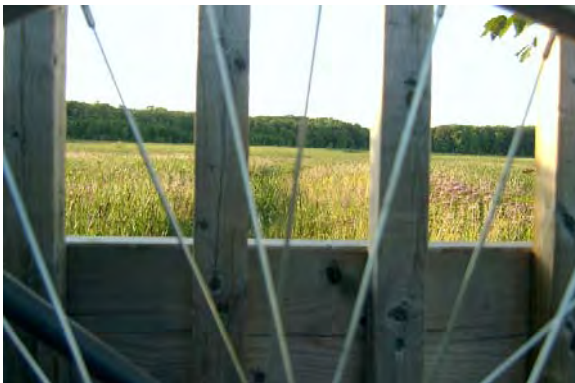
Indicateur : Nombre de locaux vacants sur les rues principales.

Objectif E5 : Améliorer la rentabilité économique de l'agriculture durable

Le bassin hydrologique du bras Severn est de nature principalement agricole et fournit un approvisionnement alimentaire essentiel à Toronto et aux régions environnantes. La protection des terres et de la production agricole est un facteur clé du plan de développement durable du bassin hydrologique.

Dans le bassin hydrologique...

- L'agriculture fait partie intégrante d'une économie diversifiée.
- Il existe environ 900 exploitations agricoles.
- La taille moyenne des fermes est inférieure à 100 acres.



- Les pratiques agricoles peuvent avoir un impact important sur la qualité de l'environnement qui affecte à son tour d'autres facteurs comme le tourisme.
- Les exploitations agricoles comprennent les suivantes :
 - L'élevage de bovins, en particulier à Severn, Oro-Medonte, Tiny et Tay.
 - Les exploitations laitières en particulier à Springwater, Oro-Medonte et Tay.
 - Les exploitations spécialisées particulièrement à Tiny, Tay et Severn.
 - L'exploitation de grandes cultures particulièrement à Severn et à Springwater.
- Les terres agricoles ressentent les pressions du développement urbain, en particulier près des peuplements établis. Certains gouvernements du bassin hydrologique ont pris des mesures pour atténuer les conflits

entre les utilisations de terrains urbaines et agricoles et pour protéger les terres agricoles par le biais de politiques au plan d'aménagement.

- La *Simcoe County Farm Fresh Marketing Association*, fait la promotion de l'agriculture locale au moyen d'une stratégie de marketing et de valorisation de la marque pour les produits agricoles du comté de Simcoe. Les fermes du canton de Georgian Bay se situent sur le territoire de *Muskoka Farm Fresh*, groupe de marketing et promoteur de la durabilité agricole et *Savour Muskoka*, groupe et marque qui fait la promotion du tourisme culinaire.
- Les agriculteurs ont travaillé en collaboration avec l'AEBS pour adopter les pratiques agricoles plus durables sur le plan environnemental et limiter la pollution des eaux souterraines et de surface. Parmi les exploitations, certains sont membres de *Ecological Farmer's Association of Ontario*, *Ontario Federation of Agriculture*, *Simcoe County Federation of Agriculture*, *Christian Farmers*, l'Association pour l'amélioration des sols et récoltes de l'Ontario ou le *North Simcoe Private Land Stewardship Network*, qui adoptent des pratiques d'exploitation agricole durable.

Stresseurs : Les pressions du développement, le prix du carburant, des fertilisants et des pesticides affectent la rentabilité économique des fermes.

Indicateurs : Multiplier le nombre d'exploitants agricoles/d'aliments locaux dans le bassin hydrologique.

Orientations stratégiques

Atteindre l'objectif

Le bassin hydrologique du bras Severn appuiera et améliorera l'agriculture en respectant les orientations stratégiques suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer la rentabilité économique de l'agriculture de la région.
- Renforcer les liens locaux entre la production et la consommation des biens et des services.
- Établir une fiducie de terres agricoles permettant l'achat au prix du marché des terres d'agriculteurs qui prennent la retraite.
- Appuyer l'élaboration de programmes éducatifs sur l'agriculture durable.
- Créer des stratégies et des programmes de financement pour appuyer la transition vers les pratiques agricoles durables comme la certification biologique.
- Promouvoir l'achat des aliments locaux auprès des gouvernements municipaux, des hôpitaux, des établissements d'enseignement, des magasins d'alimentation, des restaurants et des résidents.

4 Mise en œuvre et contrôle du plan

4.1 Mise en œuvre du plan : conception organisationnelle

Le comité directeur et l'équipe consultative de développement durable ont examiné quatre modèles d'organisationnels, notamment :

- L'AEBS – à titre de coordination du plan de développement durable; ou
- Mise en œuvre par chacune des 9 municipalités; ou
- Mise en œuvre par 9 municipalités et les organismes intervenants pertinents; ou,
- Un mélange de ces trois options.

Avant de déterminer le modèle organisationnel durable à long terme qui convient le mieux, et que le conseil d'administration de l'AEBS recommandera aux municipalités membres, l'AEBS reconnaît que certaines caractéristiques sont essentielles au succès du plan :

Besoin d'intégration : on reconnaît qu'il existe un besoin d'intégrer les objectifs, orientations stratégiques et démarches du plan aux structures organisationnelles et aux cadres de politiques.

Besoin de collaboration : étant donné la vaste portée du plan, on comprend que l'AEBS, les neuf municipalités membres et autres organismes pertinents auront à travailler de concert en vue d'établir un processus adéquat et responsable pour coordonner la mise en œuvre du plan.

Besoin d'efficience et d'efficacité : Il est tout à fait essentiel que le modèle organisationnel à long terme traduise le moyen le plus efficace et effectif de mettre le plan en œuvre.



4.1.1 Le comité directeur intérimaire du plan de développement durable (CDIPDD)

Nous formerons un comité directeur intérimaire du plan de développement durable responsable de recommander le meilleur modèle organisationnel et de mettre le plan en œuvre. Le comité présentera les recommandations au conseil d'administration de l'AEBS aux fins de recommandation aux neuf municipalités membres.

Le comité sera formé de trois représentants des neuf municipalités membres, du président du conseil d'administration de l'AEBS, du coordinateur de l'AEBS, de la *Orillia Area Community Development Corporation*, de la Société d'aide au développement des collectivités de Simcoe Nord, du comté de Simcoe et du Bureau de santé de Simcoe Muskoka. Le président du conseil

d'administration de l'AEBS représentera également le district de Muskoka.

Le comité siègera pendant un an commençant le 1^{er} avril 2009. Il se rencontrera environ dix fois pendant cette période.

Mandat du comité : Le comité a pour mandat d'élaborer un plan opérationnel qui pourrait inclure les suivantes :

- Recommander un modèle et des mécanismes organisationnels visant à intégrer les initiatives de durabilité dans les structures, les politiques et les plans organisationnels existants
- Déterminer les priorités des partenaires municipaux relativement à la mise en œuvre du plan ainsi qu'un échéancier pour la mise en œuvre (de 1 à 5 ans)
- Décider des projets prioritaires à la fois collaboratifs et autonomes et déterminer la disponibilité du financement
- Inventorier les exigences de formation et/ou les outils pour que les municipalités et autres organismes intervenants pertinents puissent se doter d'un processus « triple résultat » de prise de décisions et de planification de la durabilité auquel les organismes participants auront recours pour déterminer la durabilité de leurs activités
- Établir un cadre de contrôle et de remise de rapports pour mesurer la réussite du plan, y compris les mécanismes relatifs aux rapports d'étape à remettre par et pour les municipalités et à l'ensemble de la communauté du bassin hydrologique
- Élaborer une stratégie d'engagement et de communication qui appuie la participation

municipale, l'engagement communautaire, la promotion du plan sur le territoire du bassin hydrologique et ailleurs et la coordination des activités. Le plan identifiera les mécanismes d'engagement communautaire comme l'équipe consultative de développement durable, le groupe de citoyens et d'autres activités bénévoles des organismes non gouvernementaux.

- Élaborer une stratégie de partenariat et de recrutement pour que les organismes pertinents puissent participer au processus de mise en œuvre et de présentation de rapports d'étape du plan.

L'Association environnementale du bras Severn fournira la coordination et les services de secrétariat au comité pendant son mandat.

Le comité directeur actuel du plan de développement durable sera dissout.

4.2 Présentation de rapports et contrôle

L'on reconnaît de façon générale que pour que ce plan puisse réussir, il est nécessaire que les partenaires et les participants contrôlent les progrès et présentent des rapports à cet égard à intervalles réguliers.

Pour appuyer ce processus, le plan prévoit deux principales stratégies :

- Les indicateurs de progrès servant à mesurer les progrès réalisés en matière du maintien et de l'amélioration du bassin hydrologique durable du bras Severn.
- Les rapports annuels de progrès à présenter aux municipalités membres, aux partenaires et aux participants.

4.2.1 Indicateurs de progrès

Ce plan présente une première série d'indicateurs aux fins de considération. Ces indicateurs sont énumérés à l'Annexe D, comme le sont d'ailleurs les cibles, si elles sont disponibles, pour chaque orientation stratégique. À mesure que la mise en œuvre avance, les indicateurs feront l'objet d'un examen et d'une révision continue et seront établis pour s'agencer aux nouvelles initiatives comme l'Indice canadien du bien-être.

Qu'est-ce qu'un indicateur?

Un indicateur est une donnée ou un signal qui fournit de l'information sur les conditions nous entourant. Dans le contexte de la planification du développement durable, il s'agit d'une chose mesurable qui fournit des preuves utiles de la qualité de l'environnement, de la société ou de l'économie.

Les indicateurs nous renseignent sur quelque chose par rapport à un objectif et sont liés à la fois à l'objectif et à la cible.

Parmi les exemples d'indicateurs, nous retrouvons :

- nombre de nouveaux emplois à temps plein et à salaire-subsistance créés par année
- nombre, abondance et distribution des espèces rares, mesures de la diversité et de l'habitat
- le nombre de collisions de véhicule par an
- la réduction des taux de corpulence dans le jeune
- ètres carrés d'équipement de loisirs en salle et en plein air municipalement possédé/débrouillé

4.2.2 Rapport d'étape sur le progrès

Le contrôle des progrès et les rapports sur les résultats seront tout à fait essentiels à la réussite du plan à long terme. Nous recommandons que :

- Les municipalités membres présentent des rapports annuels sur les progrès touchant les orientations stratégiques et les actions choisies. Dans le cadre de son mandat, le comité aidera les municipalités à identifier les démarches prioritaires.
- Les partenaires et les participants qui choisissent des orientations stratégiques et des actions précises présenteront des rapports annuels sur les progrès réalisés.
- L'AEBS et les municipalités membres publieront chaque année un rapport sur l'état du bassin hydrologique intitulé *A State of the Watershed: Towards Sustainability* qui fera l'objet de discussions lors d'une rencontre publique.

Annexes au plan Développement durable du bras Severn avril 2009



Table des matières

1	Annexe A : Collaborateurs au plan.....	1
2	Annexe B : Principes de du développement durable.....	5
3	Annexe C : Objectifs, orientations stratégiques et actions.....	8
	Pilier 1 –Protection et intégrité de l’environnement.....	9
	Pilier 2 – Bien-être communautaire.....	26
	Pilier 3 – Prospérité économique.....	39
4	Annexe D : Objectifs, orientations stratégiques, indicateurs et cibles	53
	Pilier 1 – Protection et intégrité de l’environnement.....	55
	Pilier 2 – Bien-être communautaire.....	66
	Pilier 3 – Prospérité économique.....	76

1 Annexe A : Collaborateurs au plan

L'élaboration du projet de durabilité du bras Severn a été rendue possible grâce au travail acharné et au dévouement des collaborateurs suivants à la stratégie :

Conseil d'administration de l'Association environnementale du bras Severn (AEBS) (2007-2009) :

Conseiller Terry Allison, canton d'Oro-Medonte

Mairesse Peggy Breckenridge, canton de Tiny

Axel Frandsen, canton de Tay

Tony Hope, canton de Springwater

Bob Jeffery, ville de Midland

Mike Mayotte, ville de Penetanguishene

Dave Parks, canton de Severn, président sortant

Keith Sherman, coordonnateur de l'AEBS

Maire Ron Stevens, ville d'Orillia

Greg Sutcliffe, canton de Georgian Bay, président, CA de l'AEBS (2009)

Membres du comité directeur :

Greg Sutcliffe, président, AEBS

David Parks, président sortant, AEBS

Keith Sherman, coordonnateur, AEBS

Michele Locke, agente de communication, AEBS

Mara Burton, directrice de la planification, canton de Tay

Winanne Grant, administratrice en chef, canton de Springwater

Debra Muenz, directrice générale, Société d'aide au développement des collectivités de Simcoe Nord

Équipe d'experts-conseils :

Sally Leppard, Susan Hall, Natalia Hahn, Susan Beazley, et l'équipe chez Lura Consulting

D^r Harvey Shear, Université de Toronto

Jamie Powell et Joe Gemin, AECOM

Membres de l'équipe consultative de développement durable :

Agnew , Sandy, EcoMedic
Albrough , Ken, Huronia Foundation for the Arts
Allison , Terry, conseiller, canton Oro-Medonte
Amond , Rona, président, Penetanguishene Horticultural Society
Anderson , Jorben
Andrews , Pete, Farlain Lake Community Association
Barhor , Valie

Barker , Julie, Share - Simcoe Huronia Association for Renewable Energy
Barnes , Marsha
Barnes , Peter
Berriault , Brian, président, Georgian Bay Bass Masters
Brown , Ian, directeur général, ville d'Orillia
Braid , Marianne, directeur, South East Georgian Bay
Bruce , Matt
Burton , Mara, directrice de la planification, canton de Tay
Cayley , Julie, membre du PAC RAP
Cheeseman , Basil
Claire , André, conseiller, canton de Tiny
Cumming , Brad, directeur, Pollution Prevention and Innovative Technologies
Coulas , Rob, membre du PAC RAP/enseignant d'école secondaire
Dance , Peter, directeur de la planification, ville d'Orillia
DesRochers , Raymond, directeur général, Centre Écologique de la Mer Douce
Dick , T. Milne, président, Midland Power and Sail Squadron
Dunlop , Garfield, député provincial Simcoe Nord, Assemblée législative de l'Ontario, Simcoe Nord, bureaux de Midland
Eisdon , Christine, députée fédérale, Simcoe Nord
Elder , Terry
Elliott , Colin, membre du comité, Rockeyrol Farms/Source Protection
Elson , Elizabeth Brass, Chimnissing Christian Island
Epstein , Danny, directeur régional, Activités de protection de l'environnement Ontario
Essaunce , Shelley
File , Pat
Frey , Peter
Frey , Sarah, équipe Greenstreak, école secondaire St. Theresa's High School
Giesecke , Grerry, membre, Coldwater Conservation Club
Gray , Barb, Fédération canadienne des municipalités
Hastings , Samantha, directrices des politiques et des programmes, district de Muskoka
Herbert , David
Hewitt , Donna, directrice générale, Orillia Area Community Development Corporation
Humeniuk , Abha et Myron, Ecosystematics Environmental Management
Jackson , Doug
Jackson , Marlene
Jacobsen , Civi
Jamieson , Bill
Jones , Brian, directeur, Simcoe County Federation of Agriculture

Keary, Doug
Kramp, Stephan , conseiller, ville de Midland
Lacroix, Donna , Société d'aide au développement des collectivités de Simcoe Nord
Leigh, Andria , directrice des services de développement, canton d'Oro-Medonte
Locke, Michele , Association environnementale du bras Severn
McLaren, Dunc , Snowmobile Association, propriétaire riverain, membre de Chaînon communautaire
Miller, Gord , commissaire à l'environnement
Muenz, Debra , directrice générale, Société d'aide au développement des collectivités de Simcoe Nord
Nahuis, Anne , producteur laitier, adversaire du Site 41, membre du PAC RAP
Newham, Angola
Northey, Patrick
Ogden, Stephen
Parks, David , directeur de la planification et du développement, canton de Severn
Parmel, Patricia , Croix-Rouge
Pitkanen, Steven
Powell, Valerie , Simcoe North Federal Green Party
Promaine, Andrew , membre PAC RAP, Parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne
Rabbitts, Andrea , service de planification, ville de Midland
Rath, Eleanor , administratrice en chef, ville de Penetanguishene
Rich, Larry , vice président, Coldwater Conservation Club
Robillard, Carrie , SADC de Simcoe Nord
Robinson, K Grant , Association environnementale du bras Severn
Rombach, Isabella , Park Street Collegiate
Scherloski, Michael , président, Brooklea Golf and Country Club
Schutt, Laurie , directrice générale, Marais Wye
Sherman, Keith , Association environnementale du bras Severn
Smith-Rich, Caren , présidente, Coldwater Conservation Club
Stanton, Bruce , député fédéral Simcoe Nord
Suggitt, Kathy , directrice de la planification, ville d'Orillia
Sweenie, Bill , Farlain Lake Community Association
Thomas, Andrée , Fédération canadienne des municipalités
Thomas, Scott , directeur du parc, Bass Lake
Tozek, Gloria , Orillia Area Community Development Corporation
Tripp, Carolyn , MCIP, RPP, directrice de la planification et du développement économique, canton de Georgian Bay
Tucker, Rickie , président, Midland Horticultural Society
Varcoe, Wayne
Warren, Nigel , conseiller, canton de Tiny

Woodcock , Ruth, présidente, Orr Lake Ratepayers
Woodcock , Ted, Orr Lake Ratepayers
Wylie , Don, directeur, Balm Beachway Golf Club

Appui financier et en nature

Neuf municipalités membres et le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités ont financé l'élaboration du plan. Voici la liste des municipalités membres :

- Ville d'Orillia
- Ville de Midland
- Ville de Penetanguishene
- Canton de Tiny
- Canton de Tay
- Canton de Springwater
- Canton d'Oro-Medonte
- Canton de Georgian Bay
- Canton de Severn

La Société d'aide au développement des collectivités de Simcoe Nord a fourni des dons en nature (en particulier la salle de réunion et les repas délicieux).

2 Annexe B : Principes de du développement durable

Le Plan de développement durable du bras Severn a été établi en fonction des principes de Melbourne pour des Villes Vertes. Ces principes ont été élaborés dans le but d'aider les collectivités à atteindre le développement durable selon la définition de la Commission de Brundtland sur le développement durable. La Commission définit la notion de développement durable ainsi :

un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.

Les Principes de Melbourne présentent une série de recommandations simples pour le bon fonctionnement d'une ville durable dont le but est de guider la réflexion et de fournir un cadre stratégique pour une action concertée. Les principes ne sont pas normatifs. Ils permettent aux villes de et aux autres compétences, comme l'Association environnementale du bras Severn, de trouver des solutions durables adaptées à leurs circonstances particulières.

Les Principes de Melbourne informent la vision, les buts et les objectifs du plan de développement durable. Ils peuvent servir à orienter la prise de décisions futures à l'intérieur du bassin hydrologique du bras Severn.

Les Principes de Melbourne sont compatibles avec les conseils sur la planification communautaire durable fournie par la Fédération canadienne des municipalités et la *Association of Municipalities of*

Principes de Melbourne

Principe 1 : Établir une vision à long terme basée sur la durabilité, l'équité sociale, économique et politique ainsi que sur l'individualité de chaque ville.

Principe 2 : Parvenir à la sécurité économique et sociale à long terme.

Principe 3 : Reconnaître la valeur intrinsèque de la biodiversité et des écosystèmes, les protéger et les réparer.

Principe 4 : Permettre aux collectivités de minimiser leur empreinte écologique.

Principe 5 : Tirer parti des caractéristiques des écosystèmes pour construire des villes saines et viables.

Principe 6 : Identifier et développer les caractéristiques spécifiques des villes, notamment leurs particularités sociales, culturelles, historiques et naturelles.

Principe 7 : Donner confiance aux gens et les encourager à participer.

Principe 8 : Étendre et activer les réseaux de coopération pour œuvrer vers un avenir commun et durable.

Principe 9 : Promouvoir une production et une consommation durables grâce à une utilisation écologique des technologies et à une gestion efficace de la demande.

Principe 10 : Permettre une amélioration constante basée sur la responsabilité, la transparence et la gouvernance.

Ontario. Le Plan de développement durable du bras Severn est conforme à la législation et aux lignes directrices de « Place à la croissance » de l'Ontario.

3 Annexe C : Objectifs, orientations stratégiques et actions

Pilier 1 – Protection et intégrité de l’environnement

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But EN 1 Protéger, restaurer et améliorer le patrimoine naturel</p>		
<p>EN.S.1 <i>Protéger, restaurer et améliorer les espaces ouverts, les zones boisées et les corridors naturels</i></p>	<p>Appliquer les règlements en vigueur.</p> <hr/> <p>Élaborer une stratégie de protection des terrains verts à l'échelle du bassin hydrologique.</p> <hr/> <p>Effectuer une évaluation écologique et élaborer une stratégie pour conserver les forêts naturelles dans les zones de peuplement urbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir l'appui municipal pour les projets de plantation d'arbres dans les régions ciblées. <hr/> <p>Mener une étude pour déterminer la taille des blocs de forêt dans le bassin hydrologique.</p> <hr/> <p>Élaborer des politiques pour protéger les forêts selon la taille des blocs.</p> <hr/> <p>Établir des cibles appropriées pour les communautés de poissons.</p>	<p>AEBS, municipalités, comté de Simcoe, district de Muskoka, ministère des Richesses naturelles</p>
<p>EN.S.2 <i>Conserver, protéger et restaurer les zones humides et les habitats des rivages</i></p>	<p>Démarquer les zones de protection rivulaire.</p> <hr/> <p>Élaborer une politique en matière de zone de protection rivulaire.</p> <hr/> <p>Ériger des clôtures pour protéger les zones rivulaires contre le bétail.</p> <hr/> <p>Incorporer les politiques de protection des rives et des habitats rivulaires aux plans d'aménagement.</p> <hr/> <p>Élaborer et distribuer de l'information sur la protection de l'habitat rivulaire et en bordure de lac pour les propriétaires de terrains au bord de ruisseaux et de lacs.</p> <hr/> <p>Réduire les surfaces imperméables pour maintenir la capacité d'infiltration dans les nouveaux lotissements.</p> <hr/> <p>Identifier et atténuer les problèmes d'érosion et de sédimentation dans les ruisseaux et rivières et au bord des lacs.</p>	<p>Municipalités, AEBS, ministère des Richesses naturelles, Canards Illimités, Office de protection de la nature</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>EN.S.3 <i>Identifier, protéger et améliorer les caractéristiques et les fonctions spéciales du patrimoine naturel</i></p>	Faire un inventaire des zones de patrimoine naturel à l'échelle du bassin hydrologique.	<p>AEBS, municipalités, comté de Simcoe, organismes de conservation</p>
	Établir des partenariats avec des groupes de conservation afin de protéger les zones du patrimoine naturel	
	Recourir au processus d'examen et de modification des plans d'aménagement des comtés et des municipalités pour identifier et protéger les zones spéciales du patrimoine naturel.	
<p>EN.S.4 <i>Réduire le nombre de sites contaminés dans le bassin hydrologique</i></p>	Identifier les sites susceptibles d'être contaminés dans le bassin hydrologique et en faire l'inventaire.	<p>Municipalités</p>
	Élaborer une stratégie de restauration des sites contaminés à l'échelle du bassin hydrologique.	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But EN 2 Protéger et améliorer la biodiversité</p>		
<p>EN.S.5 <i>Protéger les espèces et l'habitat indigènes contre les plantes envahissantes et les animaux nuisibles</i></p>	Élaborer des programmes de surveillance des espèces à risque à l'échelle du bassin hydrologique.	<p>AESB, municipalités, associations de résidents riverains, organismes non gouvernementaux, MRN</p>
	Sensibiliser le public au sujet des espèces menacées et en voie de disparition (voir aussi éducation publique – EN.S.32).	
	Mobiliser les résidents en bordure des ruisseaux afin d'éliminer les espèces envahissantes et non indigènes.	
	Identifier la présence des plantes et des espèces animales envahissantes et mettre en œuvre l'élimination ou le contrôle.	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
EN.S.5 <i>Protéger les espèces et l'habitat indigènes contre les plantes envahissantes et les animaux nuisibles</i>	Élaborer un programme d'éducation pour informer les résidents et les visiteurs : <ul style="list-style-type: none"> • des espèces envahissantes présentes dans le bassin hydrologique • des répercussions des espèces envahissantes • de la gestion et de la prévention des espèces envahissantes (Voir aussi éducation publique – EN.S.32)	
	Établir un programme de contrôle et d'éducation à propos du longicorne asiatique.	
	Interdire l'importation du bois de feu de camp dans le bassin hydrologique.	
EN.S.6 <i>Protéger les espèces végétales et animales terrestres et aquatiques rares (menacées) et en voie de disparition contre le développement</i>	Mener une étude pour inventorier les blocs importants d'habitats rares, menacés, en voie de disparition et déterminer s'ils sont protégés.	
	Mettre en œuvre un programme d'éducation, de sensibilisation (voir aussi éducation publique EN.S.32).	
	Travailler de concert avec les groupes de conservation sur les initiatives de protection des espèces rares (menacées) et en voie de disparition.	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
But EN 3 Réduire la consommation des ressources naturelles : consommation d'énergie		
EN.S.7 <i>Éliminer les déchets dangereux et spéciaux des sites d'enfouissement</i>	Ajouter des dates de la collecte de déchets ménagers spéciaux (DNS) au calendrier.	Comté de Simcoe, district de Muskoka
	Étudier la faisabilité d'offrir plus souvent l'élimination des DNS à temps plein aux sites d'enfouissement.	
	Étudier la faisabilité de la collecte des DNS porte à porte (par opposition au dépôt).	
	Exercer des pressions sur les gouvernements pour qu'ils s'occupent de gérer les déchets dangereux.	
	Mettre sur pied des journées d'échange de peinture.	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>EN.S.7 Éliminer les déchets dangereux et spéciaux des sites d'enfouissement</p>	Instaurer des mesures incitatives pour l'élimination adéquate des déchets dangereux.	Comté de Simcoe, district de Muskoka
	Mettre en œuvre des programmes de recyclage d'appareils électroniques (p. ex. <i>Thriftopia</i>).	
	Encourager les petites entreprises à utiliser les programmes de recyclage d'appareils électronique.	
	Recourir aux lois et aux règlements pour réduire les déchets dangereux ménagers (p. ex. la stratégie et la loi du gouvernement provincial sur la réduction des substances toxiques).	
	Éduquer le public sur les programmes de DNS.	
<p>EN.S.8 Réduire le nombre de tonnes de déchets solides éliminé par année dans les sites d'enfouissement au-delà de la base établie en 2006</p>	Interdire l'utilisation des sacs de provisions en plastique.	Comté de Simcoe, district de Muskoka, municipalités
	Interdire l'emballage non recyclable pour les contenants d'aliments et de boissons à emporter.	
	Mettre en œuvre des politiques d'achat verts au sein des gouvernements municipaux pour réduire l'emballage et les autres déchets.	
	Encourager la réduction des déchets à la source, y compris le compostage à domicile et l'utilisation des boîtes vertes.	
	Tenir des jours « d'échange des déchets ».	
	Augmenter le matériel accepté dans les boîtes bleues pour inclure le styromousse et la gamme complète de matières plastiques.	
	Éduquer le public sur les programmes de réduction des déchets, de recyclage et de compostage.	
	Intensifier la promotion du recyclage dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel et dans les appartements. Lors de la conception des programmes de collecte et d'élimination des déchets, incorporer les prévisions en matière de volumes de déchets plus élevés en raison des résidents saisonniers.	
<p>EN.S.9 Limiter l'élimination d'aliments et de résidus de jardin dans les sites d'enfouissement</p>	Explorer des politiques visant à interdire les matières organiques dans les sites d'enfouissement.	Comté de Simcoe, district de Muskoka

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>EN.S.10 Revendiquer une plus grande responsabilité des producteurs face à la production de déchets</p>	<p>Exercer une influence sur les gouvernements provinciaux et nationaux pour qu'ils mettent en œuvre des lois et des politiques plus étendues en matière de responsabilité des producteurs.</p>	<p>Comté de Simcoe, district de Muskoka, municipalités locales</p>
<p>EN.S.11 Appuyer l'objectif d'une société sans déchets</p>	<p>Adopter des résolutions appuyant zéro déchet. Incorporer les politiques de zéro déchet au plan de gestion des déchets du comté de Simcoe et du district de Muskoka.</p>	<p>Municipalités, comté de Simcoe, district de Muskoka</p>
<p>EN.S.12 Trouver des choix de recharge pour réduire le volume de déchets à éliminer.</p>	<p>Le comté de Simcoe et le district de Muskoka mettent à jour le plan directeur en matière de gestion des déchets d'après la directive du ministère de l'Environnement.</p>	<p>Comté de Simcoe, district de Muskoka</p>
<p>But EN 3 Réduire la consommation des ressources naturelles : consommation d'énergie</p>		
<p>EN.S.13 Élaborer des plans d'énergie de remplacement qui examinent l'utilisation des sources solaires, éoliennes et géothermiques.</p>	<p>Encourager les municipalités à agir comme chef de fil au chapitre des sources d'énergie de remplacement. Encourager les fermes locales à adopter l'énergie de remplacement. Investir dans l'énergie renouvelable. Élaborer des plans et des stratégies d'énergie de remplacement à l'échelle du bassin hydrologique.</p>	<p>Municipalités, service d'électricité</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>EN.S.14 <i>Mettre en œuvre des initiatives de conservation</i></p>	<p>Multiplier le nombre d’entreprises et de domiciles où sont installés des compteurs intelligents pour surveiller la consommation d’électricité. Modifier les règlements de construction pour appliquer des normes supérieures à celles prévues dans le code du bâtiment. Financer des programmes pilotes pour l’éclairage public DEL. Incorporer les normes de bâtiment durable qui respectent les normes LEED, dans les édifices municipaux et les grands immeubles. Fournir des mesures incitatives aux promoteurs qui obtiennent la certification LEED-ND pour le développement de nouveaux quartiers. Adopter des normes d’ingénierie qui traitent de la conservation d’énergie. Améliorer les normes de construction pour qu’elles incorporent une meilleure efficacité énergétique. Veiller à la mise en œuvre du programme <i>Earth Day EcoAction Team</i> dans chaque municipalité du bassin hydrologique. Monter une campagne de marketing social sur les GES et l’énergie durable.</p>	<p>Municipalités</p>
<p>EN.S.15 <i>Faire l’inventaire des données sur la consommation d’énergie et contrôler les progrès vers l’atteinte des objectifs</i></p>	<p>Les municipalités participent au programme Partenaires dans la protection du climat PPC de la Fédération canadienne des municipalités.</p>	<p>Municipalités</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
But EN 3 Réduire la consommation des ressources naturelles : qualité de l'eau		
EN.S.16 <i>Protéger les eaux souterraines et de surface contre les contaminants par le biais du Plan de protection des sources du bassin hydrologique</i>	<p>Mettre en œuvre des plans et des politiques relatifs aux eaux souterraines et à la protection des têtes de puits.</p> <p>Utiliser des produits de recharge au sel de voirie.</p> <p>Étendre les programmes <i>Well Aware</i> et <i>Well Wise</i> et obtenir du financement pour les continuer.</p> <p>Mener une étude sur la capacité d'autoépuration en matière d'épandage des boues de station d'épuration dans le bassin hydrologique. Élaborer des politiques en matière d'épandage des boues de station d'épuration.</p> <p>Trouver du financement pour traiter les sources contaminées.</p> <p>Reconnaître les plafonds de phosphore du PAC dans les plans d'aménagement municipaux et atteindre les objectifs fixés à cet égard.</p> <p>Mettre en œuvre des programmes d'éducation en prévention de la pollution.</p> <p>Adopter des règlements visant à régir et à contrôler l'utilisation des pesticides et des engrais. Recourir aux pratiques exemplaires de gestion de l'épandage d'engrais.</p> <p>Examiner et mettre à jour, à intervalles réguliers, les règlements municipaux en matière d'utilisation des égouts.</p> <p>Encourager les agriculteurs, propriétaires ou petites et moyennes entreprises à recourir au programme de financement offert par le Programme ontarien d'intendance d'eau potable en vue de protéger les sources d'eau potable.</p> <p>Considérer réduire les valeurs minimales d'utilisation de la qualité de l'eau.</p> <p>Mettre en place un programme ou un plan de protection des sources aux fins de contrôle à l'extérieur des municipalités.</p> <p>Former des partenariats avec le Réseau provincial de contrôle des eaux souterraines.</p> <p>Évaluer les politiques d'ingénierie municipale touchant les matériaux de construction des routes et les répercussions sur la qualité de l'eau.</p> <p>Inclure les politiques de protection des eaux souterraines et de surface dans les plans d'aménagement modifiés.</p>	<p>AEBS, groupes agricoles, municipalités, comté de Simcoe</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
	<p>S'assurer que les sites d'enfouissement emmagasinent et traitent les lixiviats. Fermer et restaurer les sites d'enfouissement qui causent la contamination.</p> <p>Améliorer la qualité des effluents rejetés par les usines.</p> <p>Éduquer les plaisanciers au sujet de la pollution de l'eau associée à la navigation de plaisance.</p>	
<p>EN.S.17 <i>Minimiser les contaminants dans les eaux souterraines et de surface en provenance des réseaux de collecte et de rejet des eaux de pluie</i></p>	<p>Mettre en œuvre les recommandations du PAC en matière des eaux de pluie.</p> <p>Répondre aux directives provinciales de niveau 1 en matière d'eaux de pluie.</p> <p>Surveiller les zones qui ne sont pas touchées par le Plan de protection des sources.</p> <p>Adopter les pratiques de gestion exemplaires relatives aux eaux de pluie.</p> <p>Établir des politiques en matière d'adaptation; adopter les pratiques de gestion exemplaires d'adaptation de vieux systèmes de gestion des eaux de pluie dans les quartiers plus anciens.</p>	<p>AEBS</p>
<p>EN.S.18 <i>Garantir la capacité et le traitement durable des usines de traitement des eaux usées suffisants pour répondre aux besoins d'une population croissante</i></p>	<p>Élaborer des plans d'action sur la qualité/le contenu des boues de station d'épuration (p. ex. produits pharmaceutiques, produits de soins personnels) et sur leur gestion au moyen du traitement ou du tassement.</p> <p>Maintenir ou mettre à jour, à long terme, les réseaux actuels d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.</p> <p>Construire un centre de traitement des boues qui serait financé par les frais imposés aux transporteurs.</p> <p>Mener une évaluation de la capacité des égouts.</p> <p>Examiner les choix de rechange à l'épandage sur le sol.</p> <p>Étudier la capacité actuelle des installations d'entreposage et de traitement et identifier les mise à jour et expansions possibles.</p> <p>Identifier comment la croissance de la région du Grand Toronto affectera les boues et les boues d'épuration.</p> <p>Évaluer la capacité de l'infrastructure des eaux usées avant d'approuver les nouveaux lotissements.</p> <p>Établir un plan financier pour garantir la rentabilité des nouveaux règlements provinciaux sur les eaux usées.</p>	<p>Municipalités</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
	Évaluer, à intervalles réguliers, les réseaux de gestion des eaux usées et les ajuster au besoin, en fonction de l'intensification et des demandes imposées au système.	
	Établir un programme de contrôle des réseaux d'égouts privés.	
	Fournir l'appui éducatif aux propriétaires possédant des réseaux d'égouts privés pour les aider à entretenir leur réseau de manière écologique.	
	Garantir le respect des exigences en matière d'influents aux fins de réception des eaux.	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
BUT EN 3 Réduire la consommation des ressources naturelles : la qualité de l'air et le changement climatique		
EN.S. 19 <i>Élaborer un plan coordonné visant à réduire l'effet sur le changement climatique et à élaborer des stratégies d'adaptation</i>	Établir un plan d'action et une stratégie d'adaptation au changement climatique à l'échelle du bassin hydrologique.	Municipalités, organismes non gouvernementaux

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>EN.S.20 <i>Améliorer la qualité de l'air au sein du bassin hydrologique afin de garantir le respect des normes provinciales en matière de qualité de l'air</i></p>	Adopter des règlements interdisant la marche au ralenti.	<p>Bureau de santé, province, municipalités</p>
	Établir des zones sans automobiles dans les régions identifiées.	
	Instituer des contrôles sur les appareils de chauffage au bois.	
	Encourager les programmes de covoiturage.	
	Faire la promotion des programmes d'utilité publique favorisant l'efficacité énergétique.	
	Faire l'inventaire des règlements municipaux traitant des arbres et de la coupe d'arbres (y compris les amendes associées).	
	Fournir des outils pour aider les petits et moyens émetteurs à respecter la stratégie provinciale sur les matières toxiques.	
	Améliorer la sensibilisation sur l'impact brûlage des déchets dans des barils ouverts sur la qualité de l'air.	
	Étudier la faisabilité d'interdire le brûlage de déchets dans les barils ouverts.	
	Éliminer le règlement imposant un seul sac de déchet par semaine afin de réduire le brûlage de déchets.	
	Au moment d'établir une stratégie sur le transport de rechange, inclure les considérations en matière de qualité de l'air.	
Examiner les pratiques de gestion exemplaire pouvant contribuer à améliorer la qualité de l'air en réduisant les principaux contaminants atmosphériques et adopter ces pratiques.		
Améliorer le transport en commun.		

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But EN 4 Veiller à la conception d'établissements publics efficaces en harmonie avec les systèmes naturels : réseau de transports</p>		
<p>EN.S.21 <i>Réduire l'impact qu'a le transport sur la contribution au gaz à effet de serre (GES)</i></p>	<p>Élaborer une stratégie en matière de modes de transport alternatif énumérant les mécanismes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'utilisation des automobiles pour les trajets fréquents, y compris l'aller-retour au travail. • Faire la promotion des modes de transport alternatif y compris le vélo. • Réduire le nombre de propriétaire de véhicules personnels. • Multiplier le nombre de passagers du transport en commun dans le bassin hydrologique. • Prolonger le service du train GO jusqu'au bassin hydrologique. • Mener enquête sur les occasions de partager les services de transport en commun entre les municipalités. <p>Modifier les véhicules des parcs de véhicules municipaux, gouvernementaux et institutionnels aux choix de rechange à meilleur rendement énergétique.</p> <p>Établir un réseau de transport régional efficace et coordonné.</p> <p>Mener des recherches sur les liens vers Simcoe Nord qui sont économiquement réalisables dans le cadre du plan directeur du comté de Simcoe sur le transport.</p> <p>Créer des parcs de stationnement pour le covoiturage.</p> <p>Créer un site Web sur le covoiturage où le public peut coordonner le partage de trajets.</p> <p>Pendant la conception des réseaux de transport et de sentier, revendiquer des liaisons pour vélos et piétons.</p>	<p>Municipalités, EcoDriver (nouveau programme de l'AEBS), comté de Simcoe, SADC Orillia Community Futures Development Corporation</p>
<p>EN.S.22 <i>Mettre en œuvre le plan directeur Simcoe County Transportation Master Plan</i></p>	<p>Contrôler la mise en œuvre du plan directeur du comté de Simcoe en matière de transport.</p>	<p>Comté de Simcoe</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>EN.S.23 <i>Élaborer des plans municipaux axés sur le transport collectif, y compris le covoiturage, la mise en œuvre de sentiers interconnectés et favoriser les initiatives du secteur micro privé comme les autobus communautaires</i></p>	<p>Élaborer une stratégie de transport durable à l'échelle du bassin hydrologique.</p>	<p>Municipalités</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
But EN 4 Veiller à la conception d'établissements publics efficaces en harmonie avec les systèmes naturels : quantité et approvisionnement d'eau		
EN.S.24 <i>Garantir à tout résident et visiteur un approvisionnement municipal fiable en eau potable à l'intérieur du bassin hydrologique</i>	Établir des programmes pour repérer la présence de tuyaux d'eau en plomb dans les domiciles. Exiger la divulgation de tuyaux en plomb dans les propriétés privées à vendre. Mener des études sur la capacité de l'infrastructure avant d'approuver de nouveaux lotissements. Trouver des sources de financement pour : <ul style="list-style-type: none"> • garantir des sources d'eau secondaires • maintenir ou mettre à jour les réseaux actuels d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées à long terme. • s'ajuster à l'intensification et aux demandes imposées au réseau • élaborer des plans de gestion pour la délivrance de permis pour les réseaux d'eau • adopter un règlement de connexion obligatoire en vertu de la <i>Loi sur les services publics</i> renfermant des dispositions de financement et de prêts accordés à ceux qui en ont besoin. 	Autorités de protection des sources, municipalités, municipalités de protection des sources d'eau
EN.S.25 <i>Réduire la consommation d'eau au moyen de mesures de conservation d'eau</i>	Installer des compteurs d'eau intelligents dans un plus grand nombre de foyers et d'entreprises pour contrôler la consommation d'eau. Faire la promotion de la conservation d'eau dans les édifices municipaux, institutionnels et résidentiels. Mettre en place des systèmes d'irrigation des eaux ménagères ou des eaux grises et en faire la promotion. Établir un programme de contrôle ou d'autorisation à l'intention d'utilisateurs d'importants volumes d'eau et de produits chimiques (terrains de golf). Trouver du financement pour garantir des sources secondaires d'eau. Élaborer des plans de gestion pour la délivrance de permis pour les réseaux d'eau. Adopter un règlement de connexion obligatoire en vertu de la <i>Loi sur les services publics</i> renfermant des dispositions de financement et de prêts accordés à ceux qui en ont besoin. Établir une structure tarifaire appropriée en matière d'eau et d'égout afin de promouvoir la conservation. Adopter des politiques visant à limiter la prise et l'embouteillage d'eau.	Municipalités

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>EN.S.26 Établir un plan d'eau et des eaux usées fondé sur les cibles de croissance</p>	<p>Mettre en œuvre un plan à long terme de gestion d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.</p>	<p>Municipalités</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But EN 4 <i>Veiller à la conception d'établissements publics efficaces en harmonie avec les systèmes naturels : développement urbain et rural</i></p>		
<p>EN.S.27 Réduire le mitage et favoriser des schémas de développement plus groupés</p>	<p>Adopter des politiques de développement des terrains intercalaires et des densités dans des zones bâties actuelles</p> <p>Prévoir les densités accrues d'utilisation des terrains dans les zones de peuplement.</p> <p>Traiter de la question des exigences en matière d'hébergement saisonnier dans les plans d'aménagement à jour.</p> <p>Réexaminer les règlements de réaménagement qui limitent le développement des terrains riverains.</p> <p>Identifier les zones agricoles pour protéger les terres agricoles contre le développement urbain.</p> <p>Éliminer les portes de sorties dans les plans d'aménagement pour empêcher le mitage ou l'expansion tentaculaire.</p>	<p>Comté de Simcoe, province, municipalités</p>
<p>EN.S.28 Continuer à protéger les aires naturelles, les parcs, les terres agricoles et les zones boisées (urbaines et rurales) contre le lotissement des terres</p>	<p>Incorporer les politiques aux plans d'aménagement municipaux.</p>	<p>Municipalités</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>EN.S.29</p> <p><i>Promouvoir et favoriser la conception, le développement et la construction de « bâtiments durables » au moyen de l'atteinte des normes du Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) établies par le Conseil du bâtiment durable du Canada ou de programmes équivalents</i></p>	Voir aussi EN.S.13	
	Incorporer les normes LEED aux règlements municipaux sur la construction.	
	Faire la promotion du programme LEED auprès des promoteurs.	
	Établir un programme local de décernement de prix à l'intention des constructeurs qui produisent des édifices cotés LEED.	
	Élaborer des programmes d'incitatifs pour les maisons R-2000.	
	Encourager le recours aux normes LEED dans la production de logements abordables.	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But EN 5 Faire la promotion des programmes d'éducation environnementale pour encourager le respect des habitats et des aires naturelles.</p>		
<p>EN.S.30 <i>Encourager l'élaboration de programmes scolaires visant à sensibiliser le public aux milieux naturels et culturels locaux et au mode de vie durable</i></p>	<p>Élaborer un programme d'études pour l'enseignement du jardinage et des méthodes de récolte.</p> <p>Multiplier les occasions d'éducation environnementale.</p> <p>Encourager les jeunes et les enfants à participer aux programmes de gérance de l'environnement (p. ex. : <i>Kids for Turtles</i>).</p>	<p>AEBS – travailler en collaboration avec Simcoe County District School Board, le Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka pour élaborer les programmes <i>Eco-School</i> et <i>ZeroFootprint</i> durables.</p>
<p>EN.S.31 <i>Améliorer la collaboration entre les écoles et les groupes environnementaux et socioculturels en ce qui concerne les programmes d'éducation publics sur la gérance environnementale</i></p>	<p>Explorer les occasions de partenariat avec les organismes locaux de conservation pour offrir les programmes d'éducation en intendance environnementale.</p> <p>Demander aux groupes communautaires œuvrant en intendance environnementale d'offrir des programmes d'extension aux écoles du bassin hydrologique.</p>	<p>Conseils scolaires, organismes environnementaux non gouvernementaux</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
EN.S.32 <i>Appuyer les organismes non gouvernementaux locaux pour l'offre d'occasions d'éducation environnementale</i>	Trouver des occasions de partage de services entre les municipalités.	Parcs Canada Municipalités, Parcs Ontario
	Faire la promotion des programmes de la Voie navigable Trent-Severn, de Parcs Canada aux fins de récréation.	

Pilier 2 – Bien-être communautaire

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But C 1 Favoriser le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme : sécurité</p>		
<p>C.S.1 <i>Réduire les collisions entre véhicules motorisés, les accidents et les accidents mortels</i></p>	<p>Trouver des moyens de réduire la limite de vitesse dans les zones ciblées.</p> <p>Évaluer les panneaux de circulation actuels et apporter des améliorations au besoin.</p> <p>Mettre en œuvre des techniques de calmage de la circulation dans les zones présentant des problèmes.</p> <p>Promouvoir la sécurité des véhicules récréatifs comme les VTT et les bateaux.</p> <p>Promouvoir la sensibilisation aux responsabilités communautaires et aux services d'urgence et de la circulation de la Police provinciale de l'Ontario.</p> <p>Promouvoir la sensibilisation à la Police provinciale de l'Ontario dans les écoles.</p> <p>Identifier les routes ayant besoin d'amélioration et élaborer un plan d'amélioration des chaussées pour améliorer les conditions routières.</p>	<p>Police provinciale de l'Ontario Ontario Marine Operators Association Ontario Federation of Snowmobile Clubs Organismes VTT Forum de bateaux de plaisance Croix-Rouge</p>
<p>C.S.2 <i>Améliorer la sécurité des modes de transport de recharge, en particulier le cyclisme</i></p>	<p>Élaborer et mettre en œuvre un atelier sur le cyclo-travail.</p> <p>Promouvoir la sécurité en vélo dans les écoles au moyen des programmes comme <i>Bike to School</i> à Collingwood.</p> <p>Élaborer et lancer une campagne de sensibilisation publique visant à réduire la conduite dangereuse et à renseigner les conducteurs sur les droits des cyclistes à rouler sur les routes.</p> <p>Élaborer des plans d'action sur la sécurité des cyclistes et des piétons.</p> <p>Élaborer des plans directeurs du cyclisme vélo pour aborder les questions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • panneaux d'affichages sur les pistes cyclables • voies cyclables réservées et pistes cyclables privilégiées <p>Appuyer la formation d'un nouveau groupe de transport à vélo actif.</p> <p>Fournir des mesures incitatives aux cyclistes pour les encourager à installer des phares et des clochettes sur les vélos.</p> <p>Appuyer la formation de groupes de revendication pour cyclistes (voir l'exemple du <i>League of Michigan Bicyclists</i>).</p>	<p>Municipalités Écoliers actifs et en sécurité Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka Police provinciale de l'Ontario Services policiers municipaux</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>C.S.3 <i>Réduire le crime dans les communautés du bassin hydrologique</i></p>	Étendre le réseau Surveillants de quartiers	<p>Municipalités (comités de services policiers) Police provinciale de l'Ontario Échec au crime Conseils scolaires</p>
	Faire la promotion du programme de surveillance des chalets de la Police provinciale de l'Ontario et de la FOCA (<i>Federation on Ontario Cottages Associations</i>)	
	Faire la promotion des programmes D.A.R.E. de sensibilisation aux dangers de la drogue et en augmenter l'utilisation.	
	Développer des occasions <i>Focus and Think Clear</i> .	
	Étendre l'éducation de la prévention du crime dans les écoles.	
	Étendre les services de police communautaire et en faire la promotion.	
	Pendant la conception urbaine et communautaire, promouvoir l'utilisation des principes de la Prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM)	
<p>C.S.4 <i>Favoriser la chasse sécuritaire</i></p>	Revendiquer l'augmentation de l'âge pour l'obtention des permis d'armes à feu.	<p>Municipalités Canards illimités</p>
	Revendiquer une interdiction des armes à feu dans les zones fortement peuplées (p. ex. centre ville d'Orillia, Sophie's Landing).	
	Fournir le leadership au niveau municipal en matière d'utilisation responsable des armes à feu pour la chasse.	
	Afficher clairement les panneaux indiquant la date des saisons de chasse, les types d'armes à feu et les armes à feu autorisées (y compris la chasse à l'arc) dans les zones de chasse conjointes, ainsi qu'un numéro d'information ou un site Web aux fins de relations publiques.	
	Revendiquer auprès de la province la chasse plus sécuritaire.	
	Lancer une campagne de sensibilisation et d'éducation pour la chasse sécuritaire à l'intention du grand public pour qu'il sache où et quand la chasse a lieu.	
	Fournir des permis et des cours d'instruction et de sensibilisation par l'entremise des municipalités.	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But C 1 Favoriser le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme : santé et services de santé</p>		
<p>C.S.5 <i>Améliorer la santé générale des résidents</i></p>	<p>Améliorer l'éducation en matière de prévention des maladies et de promotion de la santé (écoles élémentaires et secondaires).</p> <p>Promouvoir un mode de vie sain grâce à l'éducation sur l'excise et l'alimentation saine.</p> <p>Encourager la marche en hiver en assurant le déblayage des trottoirs.</p> <p>Planter des arbres, fournir des bancs et élargir les trottoirs en ville pour favoriser un meilleur usage par les piétons au printemps, à l'été et en hiver (ceci améliore également l'apparence du paysage urbain et souvent, les valeurs immobilières).</p> <p>Améliorer l'accès aux services hospitaliers.</p> <p>Améliorer l'accès aux services médicaux et aux services communautaires de santé holistique.</p> <p>Attirer un plus grand nombre de médecins et d'autres professionnels de la santé alternative (infirmiers praticiens et autres professionnels de la santé).</p> <p>Promouvoir l'accès aux soins et aux pratiques de santé de rechange.</p> <p>Diversifier les programmes de santé et de bien-être.</p> <p>Améliorer les services d'urgence.</p> <p>Améliorer la formation en cas d'urgence médicale.</p> <p>Augmenter le nombre de DEA (défibrillateur externe automatique) auquel le public a accès en cas d'urgence.</p> <p>Améliorer la sensibilisation à la santé communautaire privée et publique</p> <p>Augmenter le nombre de programmes de santé et de bien-être pour les entreprises (le Bureau de santé entreprend présentement un programme pilote).</p> <p>Fournir des occasions de vieillir chez soi (pour que ne pas que les aînés soient obligés de quitter leur domicile).</p> <p>Appuyer la prévention des maladies et la promotion de la santé.</p> <p>Encourager l'activité physique régulière comme mode de vie pour tous les âges (p. ex. : marcher à l'école, aller jouer au parc en soirée après le repas).</p> <p>Faire la promotion du transport actif alternatif (p. ex. fournir des supports à vélo, des douches en lieu de travail, des mesures incitatives au cyclo-travail).</p>	<p>Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka Santé Canada Programme Vieillir chez soi</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
C.S.5 <i>Améliorer la santé générale des résidents (suite)</i>	Mettre sur pied des programmes Écoliers actif et en sécurité dans la communauté.	Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka Santé Canada Programme Vieillir chez soi
	Élaborer un « index du bien-être ».	
	Adopter des règlements interdisant le tabac près des aires de jeux pour enfants.	
C.S.6 <i>Promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail</i>	Améliorer les normes de sécurité au travail.	Ministère du Travail Municipalités
	Multiplier la formation en milieu de travail (p. ex. : SIMDUT).	
	Mettre en œuvre un programme d'éducation à la sécurité au travail dans les écoles secondaires.	
	Promouvoir l'établissement de programmes de bien-être en milieu de travail.	
C.S.7 <i>Continuer la préparation à la pandémie et aux situations d'urgence</i>	Surveiller et continuer la préparation à la pandémie et aux situations d'urgence.	Bureau de santé du district de Simcoe, SMU (service médical d'urgence), comté de Simcoe, district du Muskoka, municipalités/hôpitaux

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But C 1 Favoriser le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme : services de loisirs</p>		
<p>C.S.8 <i>Fournir une variété de services de loisir structurés et non structurés et des installations qui sont physiquement et financièrement accessibles à tous les âges et à toutes les aptitudes</i></p>	<p>Faire la promotion du jeu extérieur.</p> <p>Créer des places assises dans les parcs.</p> <p>Pour veiller au confort des piétons, améliorer le couvert forestier l'été et l'ombre à l'automne le long des trottoirs.</p> <p>Évaluer les places assises actuelles dans les parcs pour veiller à ce que tous les sièges soient orientés vers les panoramas les plus favorables (p. ex. s'assurer qu'ils font face à l'eau ou les espaces verts plutôt que les routes).</p> <p>Fournir des installations récréatives suffisantes et adéquates pour répondre aux besoins en constante évolution d'une population changeante.</p> <p>Étendre les occasions de services partagés entre les municipalités.</p> <p>Protéger les zones environnementales qui revêtent une importance sociale.</p> <p>Considérer la construction de parcs pour planches à roulettes à l'intention des jeunes.</p> <p>Mener un sondage de la satisfaction de la communauté face aux services et aux installations de loisirs actuels.</p> <p>Fournir des programmes jeunesse non structurés.</p> <p>Être à l'affût d'occasions de créer des mini-parcs et des jardins communautaires en utilisant les terrains vacants dans les quartiers à faible revenu.</p> <p>Adopter des programmes de plages propres.</p>	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
Goal C 1 Favoriser le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme : aménagement de communautés en santé		
C.S.9 <i>Élaborer des politiques faisant la promotion de l'aménagement de communautés habitables, attrayantes et en santé</i>	<p>Adopter des lignes directrices de la conception abordant les questions de la forme et du caractère des communautés (p. ex. caractéristiques des édifices, des paysages de rue comme l'élévation, la concentration, les matériaux, la couleur, les détails, l'éclairage, les décorations, le mobilier urbain, la largeur des rues, les trottoirs).</p> <p>Encourager la conception résidentielle de qualité supérieure au moyen des processus d'examen du développement et de la conception.</p> <p>Créer des occasions d'aménagement de jardins communautaires.</p> <p>Garantir aux résidents de tout âge l'accès aux services qui leur permettront de continuer à vivre dans la communauté choisie.</p> <p>Fournir l'éclairage adéquat des rues, parcs, installations de loisir, trottoirs et sentiers de cyclisme pour en promouvoir l'usage.</p> <p>Effectuer une évaluation des trottoirs et augmenter le nombre de trottoirs au besoin.</p> <p>Fournir de larges trottoirs, bien éclairés et bordés d'arbres des deux côtés de la rue avec des bancs occasionnels.</p> <p>Mener une vérification du potentiel piétonnier et de cyclisme des communautés.</p> <p>Encourager le développement et le réaménagement conviviaux pour piétons et vélos qui encouragent l'activité physique.</p> <p>Promouvoir les motifs d'utilisation des terrains qui augmentent la densité et l'intensité du développement et du mélange d'utilisations – en particulier dans les centres-villes, le long d'importants couloirs de circulation ainsi que dans les districts où les personnes travaillent.</p> <p>Construire un plus grand nombre de sentiers de vélos au bord de la chaussée.</p> <p>Incorporer les principes LEED-ND à la conception des quartiers.</p> <p>Identifier les sources d'appui financier aux établissements d'enseignement postsecondaires.</p>	<p>Municipalités</p> <p>Toutes les sociétés d'horticulture</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>C.S.10 <i>Aménager une communauté où les citoyens jouissent d'un fort sentiment de bien-être personnel et spirituel</i></p>	Fournir des cours ou ateliers d'éducation qui favorisent le bien-être spirituel.	<p>Centre d'amitié Georgian Bay Native Friendship Centre Municipalités Églises</p>
	Faire la promotion de la compréhension et du rôle de la spiritualité autochtone dans la communauté du bassin hydrologique.	
	Reconnaître les différentes cultures au moyen d'événements communautaires, de festivals, etc.	
	Appuyer les occasions d'expression paisible de la spiritualité et de la religion (par exemple en offrant aux groupes l'accès à l'espace communautaire).	
	Promouvoir les événements « portes ouvertes » où les gens sont invités à partager les célébrations d'autres religions.	
	Créer des postes d'observation du panorama le long des voies scéniques.	
	Réduire la pollution visuelle et auditive (panneaux réclame, enseignes au néon, etc.).	
	Travailler avec les planificateurs et les concepteurs pour inclure les espaces favorables à la réflexion et à la contemplation (p. ex. « jardin zen », jardin de la paix) dans les parcs publics nouveaux ou actuels.	
	Trouver le financement et les ressources pour créer des jardins dans des aires publiques.	
	Promouvoir les occasions de loisirs passifs.	
	Construire des trottoirs sur les terrains publics dans les zones riveraines communautaires.	
	Promouvoir les initiatives qui appuient les loisirs passifs et les occasions de pratiquer le culte au moyen des systèmes de réseautage communautaire comme Chaînon communautaire (p. ex. liste d'églises, de cours de yoga, de cours anti-stress, d'activités bénévoles).	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
But C2 Fournir un logement sûr, sain, divers et abordable		
<i>C.S.11</i> <i>Fournir des types et des formats de logements de rechange qui répondent aux besoins de tous sur le plan démographique, du revenu et ce, à tous les stades de la vie</i>	Modifier le zonage et les règlements municipaux pour permettre un plus grand nombre de logements communautaires.	
	Réduire les obstacles à l'autorisation de suites multiples.	
	Aborder le problème d'entretien des logements communautaires.	
	Encourager les constructeurs/promoteurs à considérer des projets à plus forte densité au lieu par opposition aux constructions personnalisées sur de grands terrains.	
	Éliminer les obstacles réglementaires aux logements des parents.	
	Obtenir le financement provincial afin pour offrir le logement locatif adapté au revenu.	
	Favoriser une meilleure collaboration entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal.	
	Encourager les gouvernements municipaux à élaborer des plans de logement abordable, y compris les politiques et les procédures appuyant le développement de logements abordables (p. ex. une politique d'hébergement d'abord).	
	Promouvoir le développement de logements pour les aînés qui répondent à un continuum des besoins, de la vie autonome aux soins complets.	
	Satisfaire au besoin de créer des lits de soins de longue durée.	
Identifier les choix de logement qui permettent aux aînés de rester dans leur communauté.		
Établir des choix de logement temporaire pour les citoyens aînés vulnérables.		

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>C.S.12 Réduire le sans-abrisme dans la communauté du bassin hydrologique</p>	(voir aussi C.S.11)	<p>Simcoe County Alliance to End Homelessness (SCATEH) Centraide Chaînon communautaire Municipalités Armée du salut Églises</p>
	Trouver du financement pour le programme « Hors du froid » (<i>Out of the Cold</i>), les soupes populaires, etc. à l'intention des personnes sans-abri et faire la promotion de ces programmes.	
	Évaluer la demande d'installations pour répondre aux besoins des résidents sans-abri.	
	Mettre en œuvre les programmes d'emploi à l'intention des sans-abri ou des personnes en logements de transition.	
	Effectuer une étude pour déterminer la source du sans-abrisme (gens de passage, santé mentale, lié à l'emploi, etc.) pour mieux évaluer la question.	
	Fournir des installations de qualité pour la santé mentale et des choix de rechange aux milieux institutionnels.	
	Encourager les partenariats avec la <i>Simcoe County Alliance to End Homelessness</i> (SCATEH).	
	Augmenter le nombre et la gamme d'occasions de logements abordables dans le bassin hydrologique.	
	Renforcer le continuum de services fourni à l'intérieur du bassin hydrologique pour assurer la réussite des résidents à trouver un logement.	
	Lancer un projet pour jeunes sans-abri visant à les faire participer à une gamme de services d'appui.	
	Viser des modifications aux règlements permettant d'améliorer la capacité de desservir plus efficacement les populations sans-abri et de besoins spéciaux.	
	Identifier les modèles novateurs de logements supervisés ayant connus du succès dans les autres communautés et évaluer les possibilités d'application dans le bassin hydrologique.	
	Évaluer le parc et les coûts des logements pour déterminer si le logement exige plus que 33 % du revenu familial total.	
	Incorporer dans les plans d'aménagement modifiés, les politiques d'aménagement du territoire qui appuient les occasions de logement abordable.	
Examiner l'environnement réglementaire pour déceler les obstacles au développement de logements abordables (possédés et locatifs).		

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
But C 3 Protéger et améliorer un réseau d'activités de vie active pour tous les âges et toutes les aptitudes		
C.S.13 <i>Créer un réseau de pistes et de sentiers interconnectés d'un bout à l'autre du bassin hydrologique</i>	Effectuer une évaluation des sentiers. Élaborer des plans directeurs des sentiers qui prévoient des sentiers reliés aux municipalités voisines. Éliminer les obstacles à la connexion des sentiers (c.-à-d. «les chaînons manquants» des sentiers, p. ex. : Midland, Coldwater, sentier Rotary et Sunnyside, Penetanguishene). Protéger les sentiers de motoneiges contre l'empiétement involontaire des zones résidentielles (stratégie de développement économique n° 9). Confirmer de nouveau les zones tampon entourant d'importants sentiers de motoneige et bien informer les promoteurs et les motoneigistes de l'existence et de la signification de ces zones tampons (stratégie de développement économique n° 9). Établir un sentier historique.	Municipalités Huronia Trails and Greenways et le comité Orillia Trails
C.S.14 <i>Rehausser la sensibilisation aux occasions liées à la nature sauvage dans le bassin hydrologique</i>	Voir aussi E.S.32 – Programmes éducation environnementale. Faire la promotion des programmes et des services de nature sauvage dans le bassin hydrologique. Chercher des occasions de financement pour étendre les expériences en nature sauvage. Sonder les écoles pour des bénévoles intéressés à participer aux programmes en nature sauvage. Fournir l'accès au plein air et aux autres expériences en nature (qu'il s'agisse de jardins communautaires, de sites Web, de sorties éducatives ou de panneaux d'interprétation) à l'intention des personnes à faible revenu et ou à revenu fixe. Fournir des panneaux d'interprétation dans les zones achalandées pour améliorer les connaissances écologiques. Créer la « nature sauvage » interprétative dans les villes et autres zones urbaines au moyen de projets de restauration. Collaborer avec les conseils scolaires à la gestion des exigences d'assurances pour qu'elles soient gérables et abordables et permettent les sorties éducatives. Faire la promotion des parcs nationaux et de l'histoire dans la région du bassin hydrologique.	Associations touristiques, parcs provinciaux et nationaux

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>C.S.15 <i>Intensifier la collaboration entre les gouvernements municipaux et les autres organismes afin d’offrir des services de vie active, de loisir et d’éducation</i></p>	<p>Établir la coordination entre les municipalités et les comités des sentiers pour élaborer un plan directeur des sentiers à l’échelle du bassin hydrologique.</p>	<p>Municipalités</p>
	<p>Établir un réseau de communication à l’échelle du bassin hydrologique entre les fournisseurs de vie active, de loisir et d’éducation.</p>	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But C 4 Reconnaître et protéger l’identité culturelle et les arts et le patrimoine locaux</p>		
<p>C.S.16 <i>Promouvoir les arts, la culture et le patrimoine de la Huronie</i></p>	<p>Faire la promotion de la scène musicale locale dans les communautés du bassin hydrologique.</p>	<p>Comités des arts et de la culture, CCAL, comité du patrimoine, Patrimoine Ontario</p>
	<p>Faire la promotion du patrimoine local.</p>	
	<p>Améliorer les occasions publiques relatives aux arts visuels, aux œuvres d’art et aux arts de la scène.</p>	
	<p>Organiser des visites artistiques.</p>	
	<p>Faire la promotion du Havre de la découverte.</p>	
	<p>Encourager l’élaboration de programmes d’histoire et de connaissances autochtones des Premières nations.</p>	
	<p>Créer un programme de sensibilisation publique à l’égard des arts en Huronie.</p>	
<p>Faire la promotion des installations de patrimoine culturel existant (p. ex. Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons).</p>		

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
C.S.16 <i>Promouvoir les arts, la culture et le patrimoine de la Huronie</i>	Faire la promotion du patrimoine culturel du bassin hydrologique et de la diversité au moyen des arts, des festivals, etc.	Comités des arts et de la culture, CCAL, comité du patrimoine, Patrimoine Ontario
	Faire la promotion des arts locaux et appuyer les mécanismes de distribution tels que la radio communautaire à faible puissance, les festivals, la radio Internet, etc.	
C.S.17 <i>Conserver les installations et les paysages du patrimoine naturel et bâti</i>	Identifier et faire l’inventaire des édifices, des sites et des régions d’importance historique et culturelle.	Comités du patrimoine local
	Adopter des politiques et des règlements de protection du patrimoine.	
	Établir des programmes de désignation des biens patrimoniaux.	
	Trouver des techniques réglementaires, incitatives et d’extension pour conserver l’environnement bâti et le patrimoine culturel actuels. Encourager la participation publique à la conservation du patrimoine naturel et bâti.	
C.S.18 <i>Mettre en œuvre les lignes directrices en matière de conservation du patrimoine</i>	Contrôler la mise en œuvre de directives pour la conservation du patrimoine.	Municipalités

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
But C 5 Conserver et renforcer divers réseaux sociaux		
C.S.19 <i>Continuer à reconnaître et à promouvoir le bénévolat communautaire</i>	Mener un sondage ou une évaluation des conditions actuelles pour déterminer le niveau d’engagement communautaire dans le bassin hydrologique.	Centraide Chaînon communautaire
	Faire la promotion des occasions de bénévolat pour les jeunes dans les écoles secondaires – jumeler activement des occasions de bénévolat pour élèves aux projets de développement durable.	
	Offrir le soutien administratif aux groupes locaux sans but lucratif.	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>C.S.19 Continuer à reconnaître et à promouvoir le bénévolat communautaire</p>	Promouvoir benevoles.ca (médias – journaux et radio).	<p>Centraide Chaînon communautaire</p>
	Communiquer avec Bénévoles Canada pour connaître les moyens d’améliorer la participation bénévole et de multiplier les occasions de financement.	
	Organiser des débats politiques pour les élèves du secondaire ainsi que des élections simulées pour encourager la participation aux élections futures.	
	Créer des équipes d’action de citoyens post-planification et les appuyer au moyen d’outils administratifs et d’animation.	
<p>C.S.20 Continuer à appuyer les initiatives bénévoles, y compris la surveillance, qui s’harmonisent avec le plan de développement durable</p>	<p>(Voir C.S.19)</p>	
<p>C.S.21 Promouvoir et renforcer la sensibilisation aux services de réseautage communautaire et aux initiatives semblables et leur utilisation</p>	Trouver des sources de financement durable pour le maintien et l’expansion des organismes de services de réseautage communautaire.	<p>Volunteer Orillia</p>
	Accroître la sensibilisation à l’égard des groupes communautaires et des services de réseautage.	
	Déterminer la manière dont les initiatives de Chaînon communautaire sont intégrées et s’appuient les uns les autres.	

Pilier 3 – Prospérité économique

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But E 1 Créer une base économique durable, diverse et équilibrée qui fournit aux résidents des emplois de qualité et des salaires durables : économie</p>		
<p>E.S.1 <i>Établir des stratégies ou améliorer le soutien favorisant la conservation et l'expansion d'entreprises</i></p>	<p>Examiner les études de développement économique déjà effectuées pour cerner les lacunes et les occasions.</p> <p>Mener une étude supplémentaire/complémentaire de maintien et d'expansion des entreprises. Le MAARO (ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario) possède la méthodologie alors que les SADC ont suivi la formation pour déterminer les préoccupations et les besoins des petites et moyennes entreprises. Élaborer des plans d'action pour aborder les questions soulevées.</p> <p>Élaborer des ateliers, une série de conférences pour accroître la sensibilisation aux occasions liées au développement durable.</p> <p>Mener une étude de marché sur la diversification des entreprises.</p> <p>Fournir les ressources nécessaires, soit à fournir un complément aux grandes entreprises actuelles ou à établir de nouvelles entreprises à marché de créneau.</p> <p>Effectuer une étude pour déterminer les répercussions historiques des magasins à grande surface sur les économies locales (y compris l'assiette fiscale, les salaires, l'exode d'argent de l'économie locale, etc.) pour trouver des solutions aux problèmes ou aux préoccupations soulevées.</p> <p>Évaluer les mérites d'ouvrir des services de restauration commerciale dans la région (référence : Stratégie de développement économique régionale de Simcoe Nord, article n° 4, publié en juin 2005).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une étude de faisabilité. <p>Fournir des installations à prix abordable aux petites entreprises d'artisanat.</p> <p>Élaborer et mettre en œuvre un plan de marketing qui tient compte des points forts considérables du bassin hydrologique. Intensifier la couverture médiatique visant à faire la promotion des entreprises locales.</p>	<p>Municipalités, organismes de développement des collectivités/de développement communautaire (SADC/CED), Organismes de développement économique (ODE), Commission de développement de la main-d'oeuvre de Simcoe Muskoka, chambres de commerce, comté de Simcoe district de Muskoka</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>E.S.2 Faire enquête sur les occasions pour le bassin hydrologique de mettre en œuvre un plan et une stratégie de technologie propre</p>	<p>Combiner cette initiative aux études sur les entreprises durables, le maintien des entreprises, et l'attraction des entreprises.</p>	<p>Organismes de développement économique, d'aide au développement des collectivités</p>
<p>E.S.3 Fournir le soutien, les outils et les incitatifs aux entreprises actuelles pour qu'elles deviennent plus écologiques grâce aux efficacités en matière d'énergie, de ressources et de processus</p>	<p>Faire l'inventaire des programmes de mesures incitatives et les incorporer aux stratégies municipales de développement économique.</p> <p>Identifier les entreprises durables actuelles et réaliser une trousse de promotion plein feux sur ces entreprises afin de renforcer les marchés locaux et d'attirer des industries écologiques.</p> <p>Identifier ou collaborer avec les caisses populaires, les compagnies d'assurance et les autres établissements financiers locaux pour établir des taux financiers préférentiels pour entreprises qui réduisent leur impact sur l'environnement.</p> <p>Fournir un portail/accès aux entreprises et aux services locaux axés sur l'écologie (p. ex. BALLE – <i>Business Alliance for Local Living Economies</i> à titre d'exemple de groupe œuvrant dans ce domaine).</p> <p>Identifier l'appui financier pour petites et moyennes entreprises.</p>	<p>Organismes de développement économique (ODE), d'aide au développement des collectivités, de développement communautaire (SADC/SDC), municipalités</p>
<p>E.S.4 Promouvoir l'entrepreneuriat adapté à l'écologie dans les communautés du bassin hydrologique</p>	<p>Encourager les petites entreprises et les entreprises à domicile.</p> <p>Mettre en œuvre des incitatifs fiscaux.</p> <p>Réduire la paperasse et le ruban rouge des entreprises.</p> <p>Définir l'entrepreneuriat et éduquer le public sur l'esprit d'entrepreneuriat qui n'est pas uniquement réservé aux petites et moyennes entreprises.</p> <p>Appuyer de développement de l'esprit d'entreprise pour favoriser l'innovation. Par exemple, lancer un laboratoire d'idées pour les visionnaires locaux du monde des affaires.</p> <p>Élaborer des programmes visant à appuyer les jeunes entrepreneurs.</p>	<p>Organismes d'aide au développement des collectivités, de développement communautaire (SADC/SDC), commissions locales, conseils scolaires, chambres de commerce</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
E.S.4 <i>Promouvoir l'entrepreneuriat adapté à l'écologie dans les communautés du bassin hydrologique</i>	Fournir des événements et de l'appui au réseautage et au marketing (p. ex. marchés des producteurs agricoles, marketing).	Organismes d'aide au développement des collectivités, de développement communautaire (SADC/SDC), commissions locales, conseils scolaires, chambres de commerce
	Multiplier les choix de formation pour petites entreprises.	
	Fournir le mentorat aux petites entreprises.	
	Identifier et promouvoir les occasions d'entreprise sociales et de projets sociaux.	
	Appuyer les sociétés d'aide au développement des collectivités et les autres organismes de développement économique communautaire.	
	Mettre sur pied un service de conférenciers pour entreprises.	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>E.S.5 <i>Élaborer une politique formelle en matière d'attraction des entreprises dans la région</i></p>	Considérer les actions à E.S.1-4 au moment d'élaborer cette politique.	<p>Organismes d'aide au développement des collectivités, de développement communautaire (SADC/SDC), chambres de commerce, organismes de développement économique (ODE), municipalités</p>
	Évaluer les obstacles à l'établissement d'entreprises dans le bassin hydrologique (p. ex. règlements touchant les entreprises spécialisées et à domicile).	
	Élaborer des plans pour éliminer les obstacles à la création et à l'attraction de nouvelles entreprises dans la région.	
	Modifier les politiques municipales pour favoriser la multiplication des petites entreprises et des entreprises à domicile.	
	Attirer de façon proactive les investissements industriels et autres investissements hautes technologie à la région (référence : Stratégie de développement économique régionale de Simcoe Nord, article n° 19, publié en juin 2005).	
	Attirer et recruter de façon proactive les établissements gouvernementaux à la région (référence : Stratégie de développement économique régionale de Simcoe Nord, article n° 16, publié en juin 2005).	
<p>E.S.6 <i>Garantir un approvisionnement adéquat en terrains aménagés disponibles pour répondre à nos besoins</i></p>	<p>Établir des parcs industriels municipaux pour répondre à un besoin régional s'échelonnant sur 25 ans (référence : Stratégie de développement économique régionale de Simcoe Nord, article n° 1, publié en juin 2005)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des recherches sur les choix à coût moindre et à aménagement rapide et sur l'aménagement de terrains viabilisés ou non qui conviendraient aux utilisations de Classe I, II et III et en faire l'inventaire. • Les municipalités renseignent les promoteurs de ces classifications et de leur signification. <p>Protéger les zones industrielles de l'empiètement résidentiel involontaire (référence : Stratégie de développement économique régionale de Simcoe Nord, article n° 2, publié en juin 2005).</p> <p>Voir aussi E.S.1.</p>	<p>Comté de Simcoe, district de Muskoka, municipalités régionales</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
But E 1 Créer une base économique durable, diverse et équilibrée qui fournit aux résidents des emplois de qualité et des salaires durables : emploi		
E.S.7 <i>Améliorer et augmenter la disponibilité des occasions d'emploi et la sensibilisation à ces derniers</i>	<p>Éduquer la main-d'œuvre pour qu'elle connaisse les normes d'emploi (p. ex. besoin de communication sur les emplois à temps partiel, à faible revenu, sans avantages sociaux).</p> <p>Éduquer les employeurs sur les attentes relatives à l'emploi.</p> <p>Attirer les entreprises offrant un cheminement de carrière ou des occasions d'emploi dans les carrières spécialisées à long terme.</p> <p>Promouvoir l'accès de la main-d'œuvre aux études techniques ou supérieures, multiplier les occasions d'apprendre et de formation en apprentissage.</p> <p>Fournir de l'information sur les occasions d'emplois dans la région aux collèges et aux écoles secondaires.</p>	<p>Service Canada ministère de la Formation, des Collèges et Universités centres de ressources en emploi, Collège Georgian Apprentissage</p>
E.S.7 <i>Améliorer et augmenter la disponibilité des occasions d'emploi et la sensibilisation à ces derniers (suite)</i>	<p>Créer et encourager l'apprentissage et les programmes de stage dans les écoles secondaires, les collèges, les universités et dans la communauté en général.</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer des soutiens pour jumeler les apprentis aux employeurs et les conserver. <p>Créer des liens aux collèges communautaires – collaborer avec le service de formation en apprentissage au Collège Georgian.</p> <p>Faire la promotion des centres de ressources en emploi (CRE).</p> <p>Faire la promotion des CRE et des banques d'emploi auprès des employeurs et les encourager à s'en servir.</p> <p>Examiner le programme Passeport pour la prospérité, appuyé par la Commission de développement de la main-d'œuvre de Simcoe Muskoka, pour appuyer des liens entre l'éducation et les employeurs.</p>	<p>Service Canada Ministère de la formation des Collèges et Universités Centres de ressources en emploi Collèges Apprentissage</p>
E.S.8 <i>Améliorer les salaires et le mode de vie abordable pour conserver la population dans les communautés</i>	<p>Encourager les entreprises spécialisées.</p>	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>E.S.9 Multiplier le nombre d'occasions pour les entreprises écologiques</p>	<p>Voir aussi E.S. 2-4.</p>	
<p>E.S.10 Améliorer les programmes de formation en apprentissage dans le bassin hydrologique</p>	<p>Examiner les méthodes qui permettraient de multiplier les occasions d'études supérieures, de formation continue et les occasions spécialisées et techniques.</p> <p>Tenir compte des transports et de l'accès au moment de planifier les écoles, les centres d'apprentissage et les autres établissements d'éducation.</p> <p>Fournir des mesures incitatives à la formation continue.</p> <p>Encourager et appuyer les partenariats entre l'industrie et l'éducation comme 3C4U <i>Community Career Connections for Youth</i>/Connexion carrière communauté – dans Simcoe Nord.</p>	<p>Conseils scolaires, écoles privées, établissements postsecondaires, ministère d'Éducation, Centre d'apprentissage des adultes</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But E 2 Améliorer l'infrastructure des communications dans le bassin hydrologique</p>		
<p>E.S.11 Obtenir des fonds pour accroître la disponibilité d'Internet haute vitesse sans fil</p>	<p>Fournir une connexion Internet, à large bande, à haute vitesse et à prix abordable.</p> <p>Accroître la capacité d'Internet, du sans-fil, de la télévision et en augmenter l'accès.</p> <p>Multiplier le nombre d'ordinateurs dans les bibliothèques et encourager leur utilisation.</p> <p>Fournir les améliorations à l'infrastructure d'Internet.</p> <p>Monter le dossier commercial en faveur d'un système plus puissant d'alimentation en électricité dans la région (référence : Stratégie de développement économique régionale de Simcoe Nord, article n° 15, publié en juin 2005).</p>	<p>District du Muskoka, comté de Simcoe, municipalités, compagnies d'électricité, province</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>E.S.12 Faire la promotion de la sensibilisation à la capacité d'Internet d'appuyer le développement et l'expansion d'entreprises</p>	<p>À inclure dans la stratégie de marketing pour attirer et conserver les entreprises E.S.1.</p>	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But E 3 Renforcer le développement du tourisme et des loisirs à incidences limitées</p>		
<p>E.S.13 Étendre, améliorer et promouvoir l'écotourisme</p>	<p>Déterminer la faisabilité future du tourisme, y compris l'écotourisme tout en tenant compte du changement climatique, des lacunes entre les classes sociales, du coût du carburant, etc.</p> <p>Faire l'inventaire des occasions locales en écotourisme.</p> <p>Faire la promotion des occasions locales en écotourisme.</p> <p>Augmenter le marketing du tourisme de la région.</p> <p>Identifier et promouvoir le tourisme axé sur la foi et la spiritualité (p. ex. Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons, spas et cabanes à suer).</p> <p>Renouveler/créer des produits et des partenariats de tourisme d'été (référence : Stratégie de développement économique régionale de Simcoe Nord, article n° 17, publié en juin 2005).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer/renouveler les produits actuels, créer des produits complémentaires, revitaliser les partenariats actuels ou former de nouveaux partenariats spécialisés. • Intensifier le marketing du tourisme d'été (référence : Stratégie de développement économique régionale de Simcoe Nord, article n° 20, publié en juin 2005). 	<p>Comté de Simcoe, associations touristiques, Tourisme Ontario, chambres de commerce</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>E.S.13 Étendre, améliorer et promouvoir l'écotourisme</p>	<p>Renouveler/créer des produits et des partenariats de tourisme hivernal et à l'intersaison (référence : Stratégie de développement économique régionale de Simcoe Nord, article n° 18, publié en juin 2005).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer/renouveler les produits intérieurs et extérieurs actuels, créer des produits intérieurs et extérieurs complémentaires, revitaliser les partenariats actuels ou former de nouveaux partenariats spécialisés. • Intensifier le marketing du tourisme d'hiver et à l'intersaison (référence : Stratégie de développement économique régionale de Simcoe Nord, article n° 21, publié en juin 2005). 	<p>Comté de Simcoe, associations touristiques, Tourisme Ontario, chambres de commerce</p>
	<p>Veiller à ce que la baie Georgienne soit facilement accessible à partir des rampes de mise à l'eau, à la fois pour résidents et les pêcheurs en visite.</p>	
	<p>Améliorer les panneaux d'affichage touristique dans la région.</p>	
	<p>Présenter les arguments à la province pour construire quatre voies sur l'Autoroute 12 entre l'Autoroute 400 et Midland (Stratégie de développement économique, article n° 14).</p>	
<p>E.S.14 Étendre, améliorer et promouvoir le tourisme culturel</p>	<p>Former un groupe de travail sur le tourisme culturel pour élaborer une stratégie de tourisme culturel.</p>	<p>Organismes touristiques et culturels</p>
	<p>Former des liens avec d'autres initiatives touristiques.</p>	
<p>E.S.15 Étendre, améliorer et promouvoir le tourisme culinaire</p>	<p>Créer des occasions de tourisme culinaire dans les marchés locaux – en utilisant les aliments comme le sirop local, les vins locaux, les aliments biologiques et en faire la promotion.</p>	<p>District de Muskoka, comté de Simcoe, Farm Fresh, organismes agricoles</p>
	<p>Faire la promotion de restaurants qui servent des aliments locaux et de saison.</p>	
	<p>Définir la cuisine régionale/locale.</p>	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>E.S.16 Travailler en collaboration avec les professionnels de l'industrie pour réévaluer l'orientation du tourisme vu les stressseurs identifiés</p>	<p>Voir E.S. 14 et 15.</p>	
<p>E.S.17 Travailler en collaboration avec les exploitants touristiques pour cerner les occasions à améliorer l'efficacité opérationnelle tout en réduisant l'impact sur l'environnement</p>	<p>Inclure dans les stratégies E.S. 14 et E.S. 15.</p>	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But E 4 Revitaliser les centres-villes et les rues principales pour les résidents et les visiteurs</p>		
<p>E.S.18 <i>Maintenir des centres-villes dynamiques comme point de mire commercial, culturel et social dans les collectivités du bassin hydrologique</i></p>	<p>Créer des portails pour procurer une impression d'accueil et d'espace dans les centres-villes.</p> <p>Faire la promotion d'activités comme la musique, les arts et les restaurants pour créer un centre-ville actif le jour et la nuit.</p> <p>Reprendre possession des terrains riverains du centre-ville, dans la mesure du possible.</p> <p>Multiplier les places assises dans les centres-villes (voir aussi C.S.8 et C.S.9).</p> <p>Trouver des occasions pour établir des programmes et des activités pour les jeunes au centre-ville.</p> <p>Recourir aux directives en matière de design ou au processus d'approbation d'aménagement pour garantir que la conception des centres-villes est conviviale aux piétons en plus d'être attrayante sur le plan esthétique.</p> <p>Considérer des mesures incitatives pour attirer les nouveaux lotissements ou les projets de redéveloppement du centre-ville.</p>	<p>Municipalités, zone d'amélioration commerciale, chambres de commerce</p>
<p>E.S.18 <i>Maintenir des centres-villes dynamiques comme point de mire commercial, culturel et social dans les collectivités du bassin hydrologique (suite)</i></p>	<p>Travailler avec les propriétaires d'entreprises du centre-ville à la promotion de méthodes coopératives de marketing et de faire affaire.</p> <p>Promouvoir le lotissement à utilisation mixte, si c'est approprié, pour garantir un centre-ville convivial aux piétons.</p> <p>Encourager le stationnement gratuit sur les rues principales.</p> <p>Adopter des règlements qui permettent les repas à l'extérieur.</p> <p>Encourager les municipalités à reprendre possession des terrains en défaut de payer les impôts aux fins de redéveloppement.</p> <p>Trouver des mesures incitatives qui encouragent les entreprises à s'installer au centre-ville.</p> <p>Trouver des occasions pour occuper les immeubles vides au centre-ville.</p> <p>Travailler en collaboration avec les établissements d'éducation postsecondaires pour encourager le lien avec la communauté en général (p. ex. utilisation de la bibliothèque, des installations de récréation, des toits verts, jumelage des bénévoles).</p>	<p>Municipalités, zone d'amélioration commerciale, chambres de commerce</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
E.S.19 <i>Appuyer la conservation et le développement de marchés agricoles locaux (p. ex. Orillia)</i>	Identifier des endroits et des occasions au centre-ville où installer des places communautaires pouvant accueillir les marchés agricoles, les cérémonies civiques, etc.	
E.S.20 <i>Promouvoir les initiatives appuyant l'achat local</i>	Établir des politiques d'achat local dans les règlements et politiques municipales.	Municipalités, institutions publiques
	Établir des politiques d'achat local dans les institutions à l'échelle du bassin hydrologique.	
E.S.21 <i>Appuyer les efforts d'embellissement</i>	Voir C.S.8 et C.S.9.	
E.S.22 <i>Promouvoir l'espace et la convivialité pour piétons</i>	Voir C.S.8 et C.S.9.	
E.S.23 <i>Promouvoir les festivals et activités qui se déroulent au centre-ville</i>	Tenir un plus grand nombre d'événement pendant l'été pour conserver la vitalité du centre-ville.	Municipalités, zone d'amélioration commerciale, chambres de commerce

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>But E 5 Améliorer la rentabilité économique de l'agriculture durable</p>		
<p>E.S.24 <i>Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer la rentabilité économique de l'agriculture de la région</i></p>	Encourager la coexistence pacifique entre l'utilisation de terres agricoles et résidentielles.	<p>Municipalités, groupes agricoles, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, Organismes d'aide au développement des collectivités, de développement communautaire (SADC/SDC), écoles</p>
	Au moyen des outils de planification de l'aménagement foncier, protéger les zones ayant une capacité agricole productive contre le développement urbain.	
	Promouvoir les pratiques agricoles durables.	
	Chercher des occasions de financement, d'innovation et de la formation. Chercher des occasions de financement pour améliorer la diversité agricole.	
	Appuyer l'établissement des industries alimentaires (voir aussi E.S.1).	
	Aider à la diversification du secteur agricole.	
<p>E.S.25 <i>Renforcer les liens locaux entre la production et la consommation des biens et des services</i></p>	Faire la promotion de coopératives entre les exploitations agricoles.	<p>Municipalités, groupes agricoles, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, organismes d'aide au développement des collectivités, de développement communautaire (SADC/SDC), écoles, détaillants, grands organismes ayant beaucoup de pouvoir d'achat (prison, centre de santé mentale, etc.)</p>
	Appuyer les initiatives <i>Farm Fresh</i> du comté de Simcoe et les mettre en marché.	
	Encourager et promouvoir les marchés de producteurs, l'achat directement de la ferme et la vente au seuil d'exploitation dans un rayon de 161 km (100 miles).	
	Améliorer les occasions de stratégie de marque axée sur le lieu de vente pour promouvoir l'agriculture locale.	
	Encourager la couverture médiatique grâce aux photos et à l'information pour promouvoir l'agriculture locale.	
	Présenter la notion de cour d'école comestible aux écoles et chercher du financement pour établir les programmes (ou autres groupes communautaires ou personnes pour s'occuper des jardins).	

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<p>E.S.26 Établir une fiducie de terres agricoles permettant l'achat des terres d'agriculteurs qui prennent la retraite au prix du marché</p>	<p>Explorer la notion, mener des recherches et établir des recommandations.</p>	<p>Organismes d'aide au développement des collectivités, de développement communautaire, (SADC, SDC), organismes agricoles</p>
<p>E.S.27 Appuyer l'élaboration de programmes éducatifs sur l'agriculture durable</p>	<p>Travailler en collaboration avec les organismes agricoles et les établissements d'enseignement à l'élaboration de ces programmes.</p>	
<p>E.S.28 Créer des stratégies et des programmes de financement pour appuyer la transition vers les pratiques agricoles durables telles la certification biologique</p>	<p>Travailler en collaboration avec les organismes agricoles et les municipalités à l'élaboration de ces stratégies.</p>	
<p>E.S.29 Promouvoir l'achat des aliments locaux auprès des gouvernements municipaux, des hôpitaux, des</p>	<p>Encourager les politiques d'achat institutionnels qui accordent la priorité les producteurs d'aliments locaux. Établir des programmes « d'achat local » et en faire la promotion. Créer un « terminus » de fruits et de légumes locaux où les restaurants, les établissements, institutions, etc. peuvent effectuer leurs achats. Encourager les restaurants à faire la promotion des fermes et des fruits et légumes locaux.</p>	<p>Municipalités, groupes agricoles, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, organismes d'aide au développement des</p>

Orientations stratégiques	Actions	Principaux organismes/partenaires
<i>établissements d'enseignement, des magasins d'alimentation, des restaurants et des résidents</i>	Encourager les supermarchés locaux à offrir des produits locaux.	collectivités, de développement communautaire, (SADC, SDC), organismes de développement économique (ODE), écoles, détaillants, grands organismes ayant beaucoup de pouvoir d'achat (prison, centre de santé mentale, etc.)

4 Annexe D : Objectifs, orientations stratégiques, indicateurs et cibles

Pilier 1 – Protection et intégrité de l’environnement

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
But EN 1 Protéger, restaurer et améliorer le patrimoine naturel		
EN.S.1 <i>Protéger, restaurer et améliorer les espaces ouverts, les zones boisées et les corridors naturels</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Couvert forestier de 30 % dans le bassin hydrologique Bloc le plus vaste dans le bassin hydrologique >100 ha • ___% de forêt >100m de la bordure • ___% forêt > 200m de la bordure • Corridor de mouvement des espèces de 50 m à 100 m de largeur (minimum) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de forêts atteignant un bloc de plus de 100 ha • Augmentation du % de la superficie du couvert forestier • Nombre de règlements en matière de plantation d’arbres • Nombre de corridors de mouvement des espèces répondant à la largeur minimale de 50 m à 100 m
EN.S.2 <i>Conserver, protéger et restaurer les zones humides et les habitats des rivages</i>	<ul style="list-style-type: none"> • ___% de ruisseaux du premier au troisième ordre ayant la végétation naturelle > 75 % • ___% de ruisseaux du premier au troisième ordre ayant > 30 m de végétation naturelle > 75 % • ___% de ruisseaux du premier au troisième ordre ayant la végétation naturelle y compris les terres humides > 75 % • ___% de ruisseaux du premier au troisième ordre ayant > 30 m de végétation naturelle y compris les terres humides > 75 % • Concentration des solides en suspension = inférieur à 25 mg/l OU être conforme aux lignes directrices du Conseil canadien des ministres de l’environnement (1999) • < 10 %Superficie imperméable dans les sous bassin hydrologique urbanisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter ou modifier l’étendue linéaire de l’habitat rivulaire e tau bord des lacs.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>EN.S.3 <i>Identifier, protéger et améliorer les caractéristiques et les fonctions spéciales du patrimoine naturel</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 12 % du bassin hydrologique est protégé. 	<ul style="list-style-type: none"> • % de superficie des terres protégées
<p>EN.S.4 <i>Réduire le nombre de sites contaminés dans le bassin hydrologique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assainir les tributaires et les zones rivulaires pour les poissons et les habitats fauniques. • Maintenir les sites de nidification actuels des oiseaux aquatiques qui vivent en colonies dans et près du bras à Severn. • Multiplier les sites de nidification des balbuzards pêcheurs dans le bras Severn à ___ sites. • Cible pour l’assainissement de la pêche / protéger ___% de l’habitat des poissons d’eaux froides. <p>Dans le cadre du projet de la baie Matchedash :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger et gérer un habitat faunique de 1715 ha. • Restaurer et développer un habitat de 427 ha pour les oiseaux aquatiques et la faune sauvage qui dépendent des terres humides. • Maintenir et améliorer un habitat 442 ha pour les oiseaux aquatiques en rassemblement. • Assainir ou protéger 100 % des tributaires pour les habitats de faune et de poissons. • Maintenir les sites de nidification existants des oiseaux aquatiques qui vivent en colonies dans et autour du bras Severn. • Maintenir et augmenter les sites de nidification des balbuzards pêcheurs dans le bras Severn. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étendue aréale et linéaire des types d’habitats contigus ▪ Nombre de sites contaminés reconstitués

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>EN.S.4 Réduire le nombre de sites contaminés dans le bassin hydrologique</p>	<p>La cible est conforme au Lake Simcoe Watershed Report Card et à la Politique de la gestion de l'habitat du poisson de Pêches et Océans Canada</p> <ul style="list-style-type: none"> Assainir/protéger 100 % de l'habitat de poissons d'eaux froides. Aucune perte nette d'habitat de poissons d'eaux froides 	

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But EN 2 Protéger et améliorer la biodiversité</p>		
<p>EN.S.5 Protéger les espèces et l'habitat indigènes contre les plantes envahissantes et les animaux nuisibles</p>		<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'espèces invasives non indigènes identifiées chaque année. Nombre de programmes en place pour contrôler/prévenir les espèces invasives. Nombre de bénévoles participant à l'élimination des espèces invasives.
<p>EN.S.6 Protéger les espèces végétales et animales terrestres et aquatiques rares (menacées) et en voie de disparition contre le développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> D'ici 2031, changer la cote de toute espèce rare et en voie de disparition à non menacée. 	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire annuel du nombre d'espèces rares et en voie de disparition.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But EN 3 Réduire la consommation des ressources naturelles : déchets solides et dangereux</p>		
<p>EN.S.7 <i>Éliminer les déchets dangereux et spéciaux des sites d'enfouissement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> D'ici 2031, zéro déchets dangereux ménagers envoyés aux sites d'enfouissement. 	<ul style="list-style-type: none"> Kilogrammes (tonnes) de déchets dangereux recueillis par année par personne aux fins d'élimination adéquate.
<p>EN.S.8 <i>Réduire le nombre de tonnes de déchets solides éliminé par année dans les sites d'enfouissement au-delà de la base établie en 2006</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> __% de réduction du volume de déchets solides éliminés dans les sites d'enfouissement d'ici 2031 (à établir dans le plan de gestion des déchets à long terme du comté et du district, conformément aux cibles provinciales - à l'étude). 	<ul style="list-style-type: none"> Tonnes de déchets solides envoyés au site d'enfouissement par année par personne.
<p>EN.S.9 <i>Limiter l'élimination d'aliments et de résidus de jardin dans les sites d'enfouissement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> 10 % du total des déchets organiques éliminés dans les sites d'enfouissement. 	<ul style="list-style-type: none"> __% des déchets organiques réacheminés des sites d'enfouissement
<p>EN.S.10 <i>Revendiquer une plus grande responsabilité des producteurs face à la production de déchets</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Cible à établir par la province. 	<ul style="list-style-type: none"> __% d'emballage réacheminé du site d'enfouissement
<p>EN.S.11 <i>Appuyer l'objectif d'une société sans déchets</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Objectif de zéro déchet et indicateurs de progrès incorporés au plan de gestion des déchets à long terme du comté, du district. 	<ul style="list-style-type: none"> Objectifs figurant au plan de gestion des déchets à long terme
<p>EN.S.12 <i>Trouver des choix de rechange pour réduire le volume de déchets à éliminer</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Programmes de collecte des déchets organiques dans toutes les communautés du bassin hydrologique d'ici 2031. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de municipalités desservies par les programmes de collecte de déchets organiques (sur 9).

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
But EN 3 Réduire la consommation des ressources naturelles : consommation d'énergie		
EN.S.13 <i>Élaborer des plans d'énergie de remplacement qui examinent l'utilisation des sources solaires, éoliennes et géothermiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> • ___% de réduction de consommation d'énergie d'ici 2031 dans les secteurs public et privé. • ___% d'augmentation des participants à l'Heure de la Terre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'énergie totale et par personne pour les immeubles résidentiels et commerciaux • Nombre de participants aux activités de l'Heure de la Terre
EN.S.14 <i>Mettre en œuvre des initiatives de conservation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • ___% accru de foyers mettant en œuvre des initiatives de conservation d'énergie. • ___% accru d'institutions mettant en œuvre des initiatives de conservation d'énergie. • ___% accru d'entreprises mettant en œuvre des initiatives de conservation d'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de foyers mettant en œuvre des initiatives de conservation d'énergie. • Nombre d'institutions mettant en œuvre des initiatives de conservation d'énergie. • Nombre de municipalités du bassin hydrologique mettant en œuvre des initiatives de conservation d'énergie. • Nombre d'entreprises mettant en œuvre des initiatives de conservation d'énergie.
EN.S.15 <i>Faire l'inventaire des données sur la consommation d'énergie et contrôler les progrès vers l'atteinte des objectifs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les municipalités participent au programme Partenaires dans la protection du climat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de municipalités participant au programme Partenaires dans la protection du climat.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But EN 3 Réduire la consommation des ressources naturelles : qualité de l'eau</p>		
<p>EN.S.16 <i>Protéger les eaux souterraines et de surface contre les contaminants par le biais du Plan de protection des sources du bassin hydrologique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité de l'eau est conforme aux normes provinciales en matière de qualité de l'eau pour les utilisations les plus sensibles. • Mise en place d'au moins un projet de protection de sources dans chaque sous bassin d'ici 2015. • Aucune fermeture de plage d'ici 2031. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de municipalités dote de programme Chemin du poisson jaune. • Nombre de fermetures de plage par année.
<p>EN.S.17 <i>Minimiser les contaminants dans les eaux souterraines et de surface en provenance des réseaux de collecte et de rejet des eaux de pluie</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les rejets sont conformes aux normes provinciales en matière de qualité de l'eau pour les utilisations les plus sensibles. • Chaque municipalité du bassin hydrologique offre un programme Chemin du poisson jaune. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de municipalités dotées du programme Chemin du poisson jaune. • Nombre de municipalités qui répondent aux normes provinciales en matière de qualité de l'eau chaque année.
<p>EN.S.18 <i>Garantir la capacité et le traitement durable des usines de traitement des eaux usées suffisants pour répondre aux besoins d'une population croissante</i></p>	<p>Atteindre les cibles PAC pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concentration en phosphore total <15 ug/L en eau libre et à <20 ug/L dans la baie de Penetanguishene. • Concentration de chlorophylle <5ug/L en eau libre et <7ug/L dans la baie de Penetanguishene. • Transparence au disque de Secchi >3m (ou au fond) en eau libre et >2m dans la baie de Penetanguishene. • La distribution des plantes aquatiques racinées dans la baie de Penetanguishene devrait augmenter de 30 %. Les autres zones du bras Severn devraient rester pareilles. • Concentration minimale d'oxygène dissous au fond de l'eau >5mg/L. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité et qualité d'épandage des boues d'épuration sur les terrains. • Capacité de traitement (millions de litres par jour) des usines de traitement des eaux usées de la région. • Variation de la population desservie par le traitement des eaux usées.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>EN.S.18 Garantir la capacité et le traitement durable des usines de traitement des eaux usées suffisants pour répondre aux besoins d'une population croissante</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les usines de traitement des eaux usées dans le secteur préoccupant du bras Severn respectent les concentrations en phosphore total des effluents et les objectifs de charge soulignés dans le rapport en phase 2 du PAC du bras Severn (Tableau 4.1). • La dérivation des eaux usées et le débordement des égouts combinés seront pratiquement éliminés. • Réduire de 20 % les rejets des eaux de pluie urbaines. • Les ajouts du bassin hydrologique au bras Severn doivent avoir une concentration en phosphore total inférieure à 0,030 ug/L et une réduction de la charge de 20 %. • Les réseaux d'égouts privés seront modernisés s'ils sont inférieurs à la norme. 	

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But EN 3 Réduire la consommation des ressources naturelles : la qualité de l'air et le changement climatique</p>		
<p>EN.S.19 Élaborer un plan coordonné visant à réduire l'effet sur le changement climatique et à élaborer des stratégies d'adaptation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les municipalités participent à un plan d'action et à une stratégie d'adaptation au changement climatique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de municipalités participant à un plan d'action et à une stratégie d'adaptation au changement climatique. • Nombre d'actions mises en œuvre.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>EN.S.20 <i>Améliorer la qualité de l'air au sein du bassin hydrologique afin de garantir le respect des normes provinciales en matière de qualité de l'air</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité aux normes provinciales en matière de qualité de l'air. • Dépassement des normes. • Fixer des cibles en utilisant les sites de la FCM ou d'Environnement Canada. • Programme du Bureau de santé sur la qualité de l'air dans les édifices. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'alertes au smog. • Nombre de concentration de pointe en CO, NO₂ PM 2,5, PM 10, O₃, SO₂

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But EN 4 <i>Veiller à la conception d'établissements publics efficaces en harmonie avec les systèmes naturels : réseau de transports</i></p>		
<p>EN.S.21 <i>Réduire l'impact qu'a le transport sur la contribution aux gaz à effet de serre (GES)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction générale de l'utilisation personnelle de véhicules dans la région. • Réduction d'émissions des gaz à effet de serre produits à l'échelle locale. • Modification du style de vie personnel et des comportements face aux choix de transport qui rehaussent la santé et le conditionnement physique personnel, économisent de l'argent et réduisent les coûts pour l'environnement (profil communautaire de Statistique Canada). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de passagers à bord du transport commun. • Nombre de municipalités qui se dotent de plans de réduction d'émission des gaz à effet de serre (plans d'action en matière de changement climatique, membre de Partenaires dans la protection du climat).
<p>EN.S.22 <i>Mettre en œuvre le Simcoe County Transportation Master Plan</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les recommandations du Plan sont mises en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de recommandations mises en œuvre.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>EN.S.23 Élaborer des plans municipaux axés sur le transport collectif, y compris le covoiturage, la mise en œuvre de sentiers interconnectés et favoriser les initiatives du secteur micro privé comme les autobus communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les municipalités du bassin hydrologique ont élaboré des plans. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de programmes formels de covoiturage. Sentiers reliés d'un bout à l'autre du bassin hydrologique (d'après le plan des sentiers) Nombre d'initiatives microcommunautaires.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But EN 4 Veiller à la conception d'établissements publics efficaces en harmonie avec les systèmes naturels : quantité et approvisionnement d'eau</p>		
<p>EN.S.24 Garantir à tout résident et visiteur un approvisionnement fiable en eau potable</p>	<ul style="list-style-type: none"> Toute l'eau potable du bassin hydrologique répond ou dépasse les normes provinciales. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ordres d'ébullition de l'eau.
<p>EN.S.25 Réduire la consommation d'eau au moyen de mesures de conservation d'eau</p>	(à préciser)	Consommation d'eau (m ³ par jour) par personne par année.
<p>EN.S.26 Établir un plan d'eau et des eaux usées fondé sur les cibles de croissance</p>	(à préciser)	(à préciser)

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But EN 4 <i>Veiller à la conception d'établissements publics efficaces en harmonie avec les systèmes naturels : développement urbain et rural</i></p>		
<p>EN.S.27 <i>Réduire le mitage et favoriser des schémas de développement plus groupés</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • 60 % des permis de construction dans les zones bâties. • 50 emplois par hectare (pour protéger les zones d'emploi). • Voir les cibles du Plan de croissance du comté de Simcoe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie de la surface imperméable associée aux zones d'urbanisation. • Nombre d'emplois / hectare / 5 ans • Pourcentage de permis de construction indiquant la limite de construction / un an. • Évaluation du rendement municipal, cibles municipales telles que précisées par le ministère des Affaires municipales et du logement et cibles locales.
<p>EN.S.28 <i>Continuer à protéger les aires naturelles, les parcs, les terres agricoles et les zones boisées (urbaines et rurales) contre le lotissement des terres</i></p>	<p>Protection de 100 % des parcs et des zones naturelles.</p>	<p>% des parcs et des zones naturelles protégés contre l'empiètement des lotissements.</p>
<p>EN.S.29 <i>Promouvoir et favoriser la conception, le développement et la construction de « bâtiments durables » au moyen de l'atteinte des normes du Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) établies par le Conseil du bâtiment durable du Canada ou de programmes équivalents</i></p>	<p>(Les municipalités établissent les cibles.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de manuels sur la construction de bâtiments durables distribués chaque année; promotion. • Nombre de bâtiments durables conçus, de domiciles certifiés LEED ou R-2000 construits chaque année. • Nombre de constructeurs, de planificateurs et de promoteurs à faire des choix de rechange écologiques, sécuritaires et durables pendant la construction et le lotissement. • Utilisations de transition/zones tampon entre les désignations d'utilisation des terrains, comme les zones résidentielles et commerciales. • Nombre de demandes présentées chaque année aux mesures incitatives pour bâtiments « durables ».

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
But EN 5 Faire la promotion des programmes d'éducation environnementale pour encourager le respect des habitats et des aires naturelles		
EN.S.30 <i>Encourager l'élaboration de programmes scolaires visant à sensibiliser le public aux milieux naturels et culturels locaux et au mode de vie durable</i>	(Les conseils scolaires établissent les cibles.)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes dans les écoles.
EN.S.31 <i>Améliorer la collaboration entre les écoles et les groupes environnementaux et socioculturels en ce qui concerne les programmes d'éducation publics sur la gestion environnementale</i>	(Les conseils scolaires établissent les cibles.)	<ul style="list-style-type: none"> • (Les conseils scolaires établissent les cibles.)
EN.S.32 <i>Appuyer les organismes non gouvernementaux locaux pour l'offre d'occasions d'éducation environnementale</i>	__% d'accroissement du financement accordé aux organismes non gouvernementaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Financement municipal total accordé aux organismes non gouvernementaux afin de fournir les occasions d'éducation et de mettre en œuvre le plan de développement durable.

Pilier 2 – Bien-être communautaire

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But C 1 Favoriser le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme : sécurité</p>		
<p>C.S.1 <i>Réduire les collisions entre véhicules motorisés, les accidents et les accidents mortels</i></p>	<p>(Utiliser les cibles établies par la PPO ou le service de police local.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'accidents routiers par mois / année (mesuré d'après les décès / visites à la salle d'urgence). • Nombre d'accidents de bateau ou de VTT par saison. • Nombre d'accidents de motoneige par saison. • Nombre de mécanismes de modération de la circulation installés. • Nombre d'accidents de bateau. • Nombre de noyades. • Nombre de passages pour piétons avec brigadier ou feux de circulation.
<p>C.S.2 <i>Améliorer la sécurité des modes de transport de rechange, en particulier le cyclisme</i></p>	<p>___% d'augmentation des voies réservées aux vélos. ___% d'augmentation des programmes Écoliers actifs et en santé. ___% d'augmentation de l'éducation sur la sécurité à vélo offerte dans les écoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers offerts sur la sécurité à vélo. • Nombre d'accidents par année. • Nombre d'accidents par année impliquant les vélos ou les piétons (mesuré par le nombre de décès / de visites à la salle d'urgence). • Nombre de décès comparatifs entre les voies réservées en bordure de chaussée comparativement aux voies qui ne sont pas en bordure de chaussée. • Nombre d'écoles participant au programme Écoliers actifs et en santé.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>C.S.3 <i>Réduire le crime dans les communautés du bassin hydrologique</i></p>	<p>(Utiliser les cibles établies par la PPO ou le service de police local.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Divers taux de criminalité (à définir selon les normes policières). • Taux d’abus des drogues, du jeu et de l’alcool (il s’agit d’un indicateur de tendance du crime). • Inégalité de revenu (rapport des familles ayant des revenus supérieurs à 80 000 \$ par année et des familles ayant un revenu inférieur à 20 000 \$ par année ; il s’agit d’un indicateur de tendance parce qu’il peut mesurer le stress social). • Mesures de prévention du crime. • % de personnes qui se sentent en sécurité dans leur communauté. • % de personnes ayant accès aux programmes comparativement à celles qui en ont besoin. • % de jeunes contrevenants – résultats de la justice réparatrice. • Nombre d’agents de police par rapport à la population.
<p>C.S.4 <i>Favoriser la chasse sécuritaire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Panneaux sur la chasse sécuritaire érigés dans toute zone de chasse du bassin hydrologique. • D’ici 2031, aucune blessure occasionnée par des accidents de chasse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de permis délivrés. • Nombre de blessures liées à la chasse (décès et visites à la salle d’urgence). • Disponibilité de l’information publique sur la chasse sécuritaire. • Nombre de cours de chasse sécuritaire et niveau de participation à ces cours. • Nombre de zones de chasse dotées de panneaux de sécurité.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But C 1 Favoriser le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme : santé et services de santé</p>		
<p>C.S.5 <i>Améliorer la santé générale des résidents</i></p>	<p>(Utiliser les cibles établis par le Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visites à l'hôpital. • Nombre d'admissions à l'hôpital liées aux incidents cardiaques et asthmatiques. • Taux de diverses maladies dans la communauté par 10 00 résidents. • Poids à la naissance / taux de mortalité infantile. <ul style="list-style-type: none"> • Taux de grossesse chez les adolescentes. • Taux de suicide. • Heures de travail perdues en raison de problèmes de santé. • Nombre de médecins par population X. • Distribution des praticiens médicaux par type. • Satisfaction générale face aux soins de santé. • Accès aux aliments biologiques locaux. • Taux d'hospitalisation pour asthme infantile. • Bébés ayant un poids sain à la naissance. • % de la population de 12 ans et plus signalant être non actif sur le plan physique (voir les indicateurs de rendement <i>Ontario Community Sustainability Indicators</i> du Pembina Institute). • Taux d'obésité (indicateur de tendance de la santé future). • Taux de diabète chez les enfants (indicateur retardé). • Taux de dépression (indicateur retardé).

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
C.S.6 <i>Promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail</i>	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les cibles du ministère du Travail. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'accidents en milieu de travail. Heures perdues en raison d'accidents en milieu de travail. Nombre de programmes de sécurité en milieu de travail axés sur les étudiants. Nombre de programmes de promotion de la sécurité en milieu de travail.
C.S.7 <i>Continuer la préparation à la pandémie et aux situations d'urgence</i>	<ul style="list-style-type: none"> Préparation à la pandémie et plans en cas de situation d'urgence en place et à jour. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'essais organisés par année.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
But C 1 Favoriser le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme : services de loisirs		
C.S.8 <i>Fournir une variété de services de loisir structurés et non structurés et des installations qui sont physiquement et financièrement accessibles à tous les âges et à toutes les aptitudes</i>	(à préciser)	<ul style="list-style-type: none"> Superficie (km²) d'espaces ouverts publics et accessibles. Nombre d'installations publiques et utilisation de ces installations. Programmes Pavillon bleu pour les plages propres. Nombre de personnes qui utilisent les parcs et les sentiers. Pourcentage de parcs et de jardins par personne. Kilomètres d'espace vert en façade de terrain. Nombre de parcs ou % d'espace vert dans la municipalité.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But C 1 Favoriser le bien-être de l'esprit, du corps et de l'âme : aménagement de communautés en santé</p>		
<p>C.S.9 <i>Élaborer des politiques faisant la promotion de l'aménagement de communautés habitables, attrayantes et en santé</i></p>	<p>Chaque municipalité du bassin hydrologique a adopté des normes et des politiques en matière de conception communautaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de supports à bicyclette installés aux installations communautaires. • Nombre et taille des jardins communautaires. • Zonage permettant les maisons multifamiliales. • Kilomètres de nouveaux trottoirs installés. • Nombre de nouveaux réverbères installés / de réverbères endommagés réparés. • Augmenter l'accès du public aux zones riveraines. • % d'augmentation du nombre de parcs communautaires. • Nombre de municipalités ayant des politiques et des normes en matière de conception communautaire.
<p>C.S.10 <i>Aménager une communauté où les citoyens jouissent d'un fort sentiment de bien-être personnel et spirituel</i></p>	<p>(Cibles à déterminer.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats positifs obtenus des sondages d'opinion publique. • Aménagement de rampes de stationnement sur les autoroutes scéniques. • Superficie d'espace vert, nombre de jardins de contemplation, de jardins communautaires, etc. • Aménagement d'autres endroits favorisant la paix et la réflexion. • Nombre de bancs par municipalité. • Nombre de nouveaux festivals et événements civiques inaugurés et, une fois inaugurés, le niveau de participation à ces festivals et événements. • Examiner les indicateurs de progrès réels et de richesses réelles du Pembina Institute (<i>Genuine Progress, Genuine Wealth</i>).

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
But C2 Fournir un logement sûr, sain, divers et abordable		
C.S.11 <i>Fournir des types et des formats de logements de rechange qui répondent aux besoins de tous sur le plan démographique, du revenu et ce, à tous les stades de la vie</i>	<ul style="list-style-type: none"> Besoin d'une base ou d'un pourcentage plus élevé de types de logements divers Cibles à élaborer. 	<ul style="list-style-type: none"> Population et unités de logement actuelles. Nombre de logements destinés aux aînés. Pourcentage de logements à prix abordable.
C.S.12 <i>Réduire le sans-abrisme dans la communauté du bassin hydrologique</i>	Chaque municipalité du bassin hydrologique a adopté des politiques pour réduire le sans-abrisme.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des banques alimentaires, Nombre de sans abri ou pourcentage de la population. Besoin impérieux de logements (% de logements offerts par rapport au % du logement nécessaire par tranche de revenu) voir l'évaluation des besoins en matière de logement intitulé <i>Simcoe County Housing Needs Assessment</i>. % de la population n'ayant aucune adresse stable, location hebdomadaire quotidienne ou qui habite les abris. % de foyers payant plus de 33 % du revenu pour logement (propriétaire ou locataire). Nombre de municipalités ayant adopté des politiques sur le sans-abrisme.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But C 3 Protéger et améliorer un réseau d'activités de vie active pour tous les âges et toutes les aptitudes</p>		
<p>C.S.13 <i>Créer un réseau de pistes et de sentiers interconnectés d'un bout à l'autre du bassin hydrologique</i></p>	<p>Réseau de sentiers et de trottoirs interreliés établis dans le bassin hydrologique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Kilomètres de sentiers interreliés.
<p>C.S.14 <i>Rehausser la sensibilisation aux occasions liées à la nature sauvage dans le bassin hydrologique</i></p>	<p>__ nombre de programmes de sensibilisation à la nature sauvage. La sensibilisation à la nature sauvage est incorporée aux programmes touristiques et de marketing.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité de financement accordé aux expériences en pleine « nature ». • Nombre de visiteurs aux installations. • Nombre d'entreprises nouvelles et actuelles oeuvrant en écotourisme.
<p>C.S.15 <i>Intensifier la collaboration entre les gouvernements municipaux et les autres organismes afin d'offrir des services de vie active, de loisir et d'éducation</i></p>	<p>s/o</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes conjoints. • Nombre de personnes utilisant les programmes conjoints.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
But C 4 Reconnaître et protéger l'identité culturelle et les arts et le patrimoine locaux		
C.S.16 <i>Promouvoir les arts, la culture et le patrimoine de la Huronie</i>	Établir et mettre en œuvre une stratégie des arts, de la culture et du patrimoine à l'échelle du bassin hydrologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Publication de livres et de dépliants sur l'histoire locale. • Résultats de sondage sur les connaissances de l'histoire locale. • Nombre d'appels de fichiers sur le site Web. • Nombre de livres sur le patrimoine local empruntés aux bibliothèques. • Nombre de comités et de sociétés du patrimoine et leurs membres. • Nombre de nouveaux festivals et événements civiques inaugurés et, une fois inaugurés, niveau de participation à ces festivals et événements • Nombre de dépliants et d'appels de fichiers au site Web. • Dépliants distribués aux visiteurs. • Nombre de bénévoles locaux exerçant des efforts d'éduquer les visiteurs.
C.S.16 <i>Promouvoir les arts, la culture et le patrimoine de la Huronie (suite)</i>		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux festivals et événements civiques inaugurés. • Niveau de participation aux festivals et aux événements. • Appui public et privé des arts et de la culture (\$ et temps en ressources humaines). • Nombre de visiteurs aux installations patrimoniales et aux événements portes ouvertes.
C.S.17 <i>Conserver les installations et les paysages du patrimoine naturel et bâti</i>	Toutes les municipalités du bassin hydrologique ont adopté des politiques et des directives de protection du patrimoine naturel et bâti.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'immeubles recevant une désignation patrimoniale. • Nombre de règlements de conservation du patrimoine en vigueur.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>C.S.18 Mettre en œuvre les lignes directrices en matière de conservation du patrimoine</p>		

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But C 5 Conserver et renforcer divers réseaux sociaux</p>		
<p>C.S.19 Continuer à reconnaître et à promouvoir le bénévolat communautaire</p>	<p>Toutes les municipalités du bassin versant tiennent chaque année des journées de reconnaissance de bénévoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes qui se portent bénévoles. • Satisfaction des bénévoles (subjectif) selon les résultats de sondages. • Participation au scrutin. • Nombre de bénévoles étudiants. • Nombre de municipalités qui tiennent des jours de reconnaissance des bénévoles.
<p>C.S.20 Continuer à appuyer les initiatives bénévoles, y compris la surveillance, qui s'harmonisent avec le plan de développement durable</p>	<p>Former un comité de bénévolat coordonné pour la mise en œuvre du plan de développement durable.</p> <p>Coordonner l'élaboration de programmes de surveillance des bénévoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes de surveillance de bénévoles. • Nombre de programmes de bénévolat précis en place pour appuyer le plan de développement durable.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>C.S.21 <i>Promouvoir et renforcer la sensibilisation aux services de réseautage communautaire et aux initiatives semblables et leur utilisation</i></p>	<p>(Cible à établir en collaboration avec Chaînon communautaire.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’occasions de bénévolat encouragées par le biais des services de réseautage communautaire. • Nombre de paniers d’alimentation vendus par l’entremise des réseaux communautaires. • Nombre de passagers à bord des services de transport gratuits offert par les réseaux communautaires. • Nombre de coupons pour les abris d’urgence. • Nombre de logements locatifs disponibles.

Pilier 3 – Prospérité économique

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But E 1 Créer une base économique durable, diverse et équilibrée qui fournit aux résidents des emplois de qualité et des salaires durables : économie</p>		
<p>E.S.1 <i>Établir des stratégies ou améliorer le soutien favorisant la conservation et l'expansion d'entreprises</i></p>	<p>(à préciser)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouvelles entreprises durables établies. • Nombre d'entreprises nouvelles et existantes. • Nombre d'entreprises perdues. • Nombre d'entreprises en expansion. • Nombre d'emplois. • Tâche de la ville : rapport population. • Taux de chômage local. • Nombre d'emplois à temps partiel et à temps plein et le rapport entre les deux. • Nombre d'emplois par secteur. • Nombre d'emplois pour les jeunes. • Sondage sur l'emplacement des employés et le nombre d'employés. • Nombre d'emplois pour immigrants. • Inventaire des affichages de postes vacants à l'échelle locale. • Nombre et pourcentage d'accroissement des emplois spécialisés à temps plein et à salaire durable. • Diversité des entreprises (voir profil communautaire de Statistique Canada) • Coût de la vie basé sur un salaire annuel moyen.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>E.S.2 Faire enquête sur les occasions pour le bassin hydrologique de mettre en œuvre un plan et une stratégie de technologie propre</p>	(à préciser)	<ul style="list-style-type: none"> • Occasions de technologies propres identifiées. • Nombre de nouvelles entreprises adhérant annuellement à la chambre de commerce.
<p>E.S.3 Fournir le soutien, les outils et les incitatifs aux entreprises actuelles pour qu'elles deviennent plus écologiques grâce aux efficiences en matière d'énergie, de ressources et de processus</p>	<p>__% d'augmentation du nombre de grandes entreprises qui convertissent en entreprises respectueuses de l'environnement.</p> <p>(Besoin d'achever l'inventaire des grandes entreprises comme ligne de base.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % d'augmentation des grandes entreprises du bassin hydrologiques qui convertissent pour adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.
<p>E.S.4 Promouvoir l'entrepreneuriat adapté à l'écologie dans les communautés du bassin hydrologique</p>	(à déterminer) __% d'accroissement du nombre d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription aux programmes qui appuient l'exploitation respectueux de l'environnement ou qui réduisent l'impact des entreprises au moyen du taux d'inscription au secondaire, au Collège Georgian et aux autres établissements d'enseignement. • Nombre d'initiatives sociales et celles qui ont réussi à survivre plus de 5 ans. • Nombre de nouvelles entreprises établies (PME). • Inscription aux programmes du Collège Georgian pour la petite entreprise. • Membres de la chambre du commerce et participation aux programmes.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>E.S.4 <i>Promouvoir l'entrepreneuriat adapté à l'écologie dans les communautés du bassin hydrologique</i></p>		
<p>E.S.5 <i>Élaborer une politique formelle en matière d'attraction des entreprises dans la région</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration d'une politique d'attraction des entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de nouvelles entreprises s'installant dans le bassin hydrologique chaque année.
<p>E.S.6 <i>Garantir un approvisionnement adéquat en terrains aménagés disponibles pour répondre aux besoins</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> (Identifié dans le plan d'aménagement du comté de Simcoe – à l'étude.) Établissement de parcs industriels municipaux capables de répondre aux besoins régionaux pour une période de 25 ans. 	

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
But E 1 Créer une base économique durable, diverse et équilibrée qui fournit aux résidents des emplois de qualité et des salaires durables : emploi		
E.S.7 <i>Améliorer et augmenter la disponibilité des occasions d'emploi et la sensibilisation à ces derniers</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleures occasions d'emploi. • (à préciser) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de placements locaux issus des programmes de formation et autres (c.-à-d. taux de placements du Collège Georgian, données sur les diplômés). • Nombre de nouveaux postes créés à long terme et bien rémunérés. • Nombre de programmes de formation en apprentissage. • Nombre d'occasions pour le travail spécialisé. • Nouvelles entreprises non traditionnelles établies et en pleine croissance après 5 ans. • Emplois dans ces entreprises. • Contribution de ces entreprises à l'économie locale.
E.S.8 <i>Améliorer les salaires et le mode de vie abordable pour conserver la population dans les communautés</i>	(à préciser)	<ul style="list-style-type: none"> • Index de la situation budgétaire saine de la municipalité. • Comparaison du salaire moyen et des coûts de la vie. • Données sur le revenu tiré du recensement. • Coût moyen des maisons et expansion du revenu – voir le recensement.
E.S.9 <i>Multiplier le nombre d'occasions pour les entreprises écologiques</i>	___% de multiplication des occasions pour les entreprises respectueuses de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouvelles entreprises respectueuses de l'environnement.
E.S.10 <i>Améliorer les programmes de formation en apprentissage dans le bassin hydrologique</i>	___% de résidents ayant obtenu un diplôme d'études secondaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de scolarité (en particulier l'achèvement des études secondaires). • Taux d'alphabétisme fonctionnel. • Nombre de nouveaux programmes de formation continue.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
But E 2 Améliorer l'infrastructure des communications dans le bassin hydrologique		
E.S.11 <i>Obtenir des fonds pour accroître la disponibilité d'Internet haute vitesse sans fil</i>	(Voir E.S.12) Expansion de l'accès Internet en milieu rural.	
E.S.12 <i>Faire la promotion de la sensibilisation à la capacité d'Internet d'appuyer le développement et l'expansion d'entreprises</i>	Chaque communauté du bassin hydrologique bénéficie de l'Internet à haute vitesse.	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité de l'Internet à haute vitesse dans les municipalités du bassin hydrologique.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
Goal E 3 Renforcer le développement du tourisme et des loisirs à incidences limitées		
E.S.13 <i>Étendre, améliorer et promouvoir l'écotourisme</i>	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie sur l'écotourisme (la stratégie établira les cibles).	<ul style="list-style-type: none"> Revenu obtenu des entreprises agricoles. Revenu obtenu de l'écotourisme. Nombre de programmes d'écotourisme.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>E.S.14 <i>Étendre, améliorer et promouvoir le tourisme culturel</i></p>	<p>Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de tourisme culturel (la stratégie établira les cibles).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'événements ou de festivals mettant en vedette des artistes locaux. • Nombre de festivals culturels.
<p>E.S.15 <i>Étendre, améliorer et promouvoir le tourisme culinaire</i></p>	<p>Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de tourisme culinaire (la stratégie établira les cibles).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'événements de tourisme culinaire.
<p>E.S.16 <i>Travailler en collaboration avec les professionnels de l'industrie pour réévaluer l'orientation du tourisme vu les stressés identifiés</i></p>	<p>Adopter un plan touristique complet (voir E.S.13-15). (cibles à préciser)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (à préciser) • Taux d'occupation dans les hôtels et gîtes touristiques.
<p>E.S.17 <i>Travailler en collaboration avec les exploitants touristiques pour cerner les occasions à améliorer l'efficacité opérationnelle tout en réduisant l'impact sur l'environnement</i></p>	<p>(Voir E.S.16)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (Voir E.S.16)

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>But E 4 Revitaliser les centres-villes et les rues principales pour les résidents et les visiteurs</p>		
<p>E.S.18 <i>Maintenir des centres-villes dynamiques comme point de mire commercial, culturel et social dans les collectivités du bassin hydrologique</i></p>	<p>Les municipalités du bassin hydrologique ont élaboré et mis en œuvre des plans de revitalisation des centres-villes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de festivals et événements civiques actuels ou nouvellement inaugurés et, une fois inaugurés, le niveau de participation à ces festivals et événements. • Nombre de piétons selon le jour de la semaine, la saison. • Nombre d'entreprises nouvelles et existantes dans les centres-villes et % d'immeubles inoccupés. • Nombre d'immeubles inoccupés aux centres-villes.
<p>E.S.18 <i>Maintenir des centres-villes dynamiques comme point de mire commercial, culturel et social dans les collectivités du bassin hydrologique (suite)</i></p>		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de propriétés vendues par défaut de paiement des impôts. • Nombre d'entreprises dont les résidents locaux sont propriétaires (non franchisées) (p. ex. quincaillerie chez Joe par opposition à Home Depot). • Nombre de visiteurs au centre-ville qui habitent à l'extérieur du centre-ville. • Pourcentage d'immeubles au centre-ville dont le rapport en superficie par rapport au terrain est supérieur à 0,8 (favorise la marche). • Pourcentage d'établissements de divertissement situés au centre-ville. • Granularité du mélange des utilisations des terrains (les grains plus fins sont plus propices); taille de la parcelle moyenne au centre-ville.
<p>E.S.19 <i>Appuyer la conservation et le développement de marchés agricoles locaux (p. ex. Orillia)</i></p>	<p>Établissement et conservation de marchés locaux des producteurs agricoles dans chaque municipalité.</p>	

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
E.S.20 <i>Promouvoir les initiatives appuyant l'achat local</i>	Chaque municipalité du bassin hydrologique a adopté des politiques d'achat local.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de municipalités dotées de politiques d'achat local.
E.S.21 <i>Appuyer les efforts d'embellissement</i>	(à établir par les municipalités locales)	
E.S.22 <i>Promouvoir l'espace et la convivialité pour piétons</i>	(à préciser)	
E.S.23 <i>Promouvoir les festivals et activités qui se déroulent au centre-ville</i>	(Voir E.S.18 et E.S.16.)	

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
But E 5 Améliorer la rentabilité économique de l'agriculture durable		
E.S.24 <i>Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action visant à améliorer la rentabilité économique de l'agriculture de la région</i>	Adoption et mise en œuvre du plan de rentabilité économique de l'agriculture adopté et mise en œuvre (Le plan indiquera les cibles.)	<ul style="list-style-type: none"> Hectares de terres agricoles en production. Nombre de fermes ayant adopté des pratiques agricoles durables. Perte des terres agricoles (hectares) en raison du lotissement.

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>E.S.25 Renforcer les liens locaux entre la production et la consommation des biens et des services</p>	(à préciser)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de produits locaux et de marques locales en vente ou utilisés à l'échelle locale. • Nombre de politiques « d'achat local » au sein des gouvernements. • Nombre de marchés de producteurs agricoles. • Nombre de jardins communautaires. • Nombre de programmes d'éducation publique.
<p>E.S.26 Établir une fiducie de terres agricoles permettant l'achat au prix du marché des terres d'agriculteurs qui prennent la retraite</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre/acréage acquis.
<p>E.S.27 Appuyer l'élaboration de programmes éducatifs sur l'agriculture durable</p>	(à préciser)	
<p>E.S.28 Créer des stratégies et des programmes de financement pour appuyer la transition vers les pratiques agricoles durables comme la certification biologique</p>	(à préciser)	

Orientation stratégique	Cible	Indicateur
<p>E.S.29 <i>Promouvoir l'achat des aliments locaux auprès des gouvernements municipaux, des hôpitaux, des établissements d'enseignement, des magasins d'alimentation, des restaurants et des résidents</i></p>	<p>Toutes les municipalités ont adopté des politiques d'achat local (à raffiner)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (à préciser)